LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
ST-BONIFACE, VENDREDI 8 MARS 1957
PRIX: SEPT CENTS



On voit ici, sarclant son jardin, dans un village du Mont des Oliviers où il est né il y a 136 ans, **Mohammed Khalil Abu El Hawa.** On le dit l'homme le plus âgé du Moyen-Orient. Ses cinq épouses, qui lui donnèrent 26 enfants, l'ont précédé dans la tombe. Il se rend encore à pied à l'ancienne mosquée du village, pour faire ses prières, et, malgré que sa vue et son ouïe soient affaiblies, il possède une force physique remarquable et il travaille souvent dans son jardin. Il n'a jamais quitté la région de Jérusalem. La vie de cet arabe pieux souligne la complexité religieuse qui caractérise de nos jours la Terre Sainte et fait comprendre davantage pourquoi le Vatican insiste sur un statut international pour les Lieux Saints.

Il prêche en jouant la guitare

par Maurice HERR

PARIS — Sur la scène du Gaumont-Palace de Paris — le plus grand cinéma d'Europe (6,000 places) — une frêle silhouette noire apparut, inondée par la lumière des projecteurs. Une explosion d'acclamations monta de la salle archicomble et se prolongea pendant plus d'une minute. Sa guitare à la main, le P. Duval demeurait immobile, cloué sur place par l'émotion. C'était sa première apparition devant un public parisien.

Le P. Aimé Duval, 38 ans, appartient à la Compagnie de Jésus. C'est un Lorrain des Vosges, qui demeure actuellement à Nancy, dans un couvent jésuite, où il compose ses chansons et enregistre ses disques. Sans publicité aucune, il est devenu, en moins de deux ans, le champion des auteurs compositeurs français. Son premier disque "Seigneur mon ami" a connu un immense succès: plus de 45,000 exemplaires vendus en quelques mois.

Le nez busqué, les pommettes illuminées de fièvre, famélique comme un poète, les cheveux noirs à la fois tonsurés comme ceux d'un prêtre et négligés comme ceux d'un guitariste, il évoque ses débuts, ses premières chansons. Il en a maintenant écrit une vingtaine, paroles et musique, qui se vendent, dit-il, comme des petits pains: "Le jour s'achève", "Le Seigneur reviendra", "Comme un soldat". Dix sont dans ses cartons, presque achevées.

En 9 langues

Le P. Duval, qui chante en 9 langues (français, latin, allemand, anglais, hawaïen, espagnol, basque, italien, russe!) et qui joue du piano, de l'harmonica et de la guitare, est un extraordinaire musicien populaire. Des paroles simples et naïves, une poésie charmante, des rythmes syncopés à la manière des "negro spirituals", les chansons du P. Duval touchent la sensibilité de l'homme et, par l'accent religieux qu'elles mettent sur les plus humbles événements de la vie quotidienne, orientent le coeur et l'esprit vers le domaine du sacré que sa soutane et lui-même représentent.

L'amour maternel, les souvenirs d'enfance, le village natal (le père Duval est fils de paysan vosgien), la fatigue du travail manuel, la tristesse du pauvre, les joies de la nature, l'espoir de jours meilleurs servent de thème à ses chansons. Il y a aussi la chanson pour les soirs de cafard, celle des insomnies dans la nuit qui n'en finit pas, celle de l'amoureux: "Partout c'est la danse, les plaisirs, mais moi je m'avance en cherchant ton visage dans tout ça".

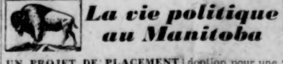
Ce jésuite, qui préfère les salles paroissiales et les cafés populaires aux grands music-halls de Paris — où des ponts d'or lui sont offerts — vit ses oeuvres lorsqu'il les interprète. Remuant de la tête, frappant du pied en cadence, grattant sa guitare avec tant de vigueur que les cordes cassent parfois, il communique parfaitement avec son auditoire transporté dans un monde d'émotion, de rêve et d'idéal et perd un demi-kilo de transpiration à chaque récital.

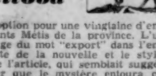
Succès indescriptible

Au Gaumont-Palace, ce fut pour lui un succès indescriptible. Plusieurs milliers de jeunes gens et de jeunes filles venus là pour la messe annuelle des aumôneries de trois lycées — le P. Duval donna d'abord le sermon — firent à ce troubadour en soutane un accueil enthousiaste. A midi, lorsqu'il quitta le cinéma, plusieurs centaines de fanatiques — les "fans", selon le langage de cette jeunesse — se précipitèrent sur lui en hurlant et gesticulant pour lui arracher des autographes. Ce fut, dans les rues de ce coin de Montmartre, un désordre indescriptible, un embouteillage monstre. Un vieux monsieur, témoin affligé de cette démonstration dont il ignorait le sens, prit le ciel à témoin: "Encore les ravages du Rock and Roll", grogna-t-il.

Non pas, "Le Seigneur reviendra", venait de chanter le P. Aimé Duval, troubadour de Dieu.

On voit sur cette photo le **R. P. Aimé Duval**, jésuite, dont les disques de chansons religieuses sont parmi les plus populaires en France. Il ne se contente pas de composer les mots et la musique de ses chansons, il les chante en s'accompagnant à la guitare. (NC)





La vie politique au Manitoba

UN PROJET DE PLACEMENT D'ORPHELINS AUX E.-U.

Le problème du manque de foyers pour l'adoption d'enfants catholiques a été soulevé à la législature manitobaine, cette semaine, par suite de la publication d'une série de nouvelles dans les journaux de la ville.

La "Free Press" a annoncé en effet samedi dernier que le département du Bien-être du Manitoba poursuivait des pourparlers avec une agence privée de l'état du Minnesota dans le but d'y trouver des foyers d'adoption pour une vingtaine d'enfants Métis de la province. L'usage du mot "export" dans l'entête de la nouvelle et le style de l'article, qui semblait suggérer que le mystère entoura ce projet, laissèrent penser qu'il s'agissait d'un genre de marche noir.

La question fut soulevée à la législature, le lundi après-midi. L'hon. M. Bend, ministre du Bien-être, a nié le bien fondé du mot "export", il a précisé que les pourparlers se passèrent au niveau administratif et non pas au niveau de la politique générale du ministère, il a expliqué qu'une entente de ce genre devait nécessairement comporter d'engagements très precis de la part du ministère manitobain et du département du Bien-être au Minnesota. Les documents déposés par la suite ont fait ressortir en plus que les placements d'enfants aux Etats-Unis ont été faits dans le passé et que dans tous ces cas l'on suivait une ligne de conduite très sévère quant au choix individuel des foyers et quant au placement individuel de l'enfant.

Le débat a été remarquable par la discrétion du ministre et de quelques autres participants sur le point fondamental de l'incident, le désir du ministère de sauvegarder à tout prix la loi qui demande le placement

(Suite à la huitième page)

Emission d'un nouveau timbre-poste, le 10 avril

OTTAWA — L'hon. Hugues Lapointe, ministre des Postes, a donné quelques détails sur le nouveau timbre-poste de la série "Faune sauvage" qui sera émis le 10 avril, à l'occasion de la semaine de la préservation de la faune sauvage du Canada.

Il s'agit d'une valeur de 5c, en blanc et noir, représentant, dans son habitat naturel, un plongeon à collier, dont l'espèce abonde sur nos nombreux lacs. Le dessin est l'oeuvre de M. Laurence Hyde, de Montréal.

Droits du français réclamés au N.-B.

FREDERICTON — Dans un mémoire qu'elle a adressé au gouvernement provincial, l'Association acadienne d'éducation a demandé aux autorités d'accorder une place plus importante à la langue française dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

L'Association réclame notamment la création d'un centre bilingue de formation des instituteurs, afin de remédier à la pénurie de personnel enseignant. Le groupement demande en outre que l'instruction religieuse soit reconnue dans les écoles de la province et que les règlements scolaires soient traduits en français.

L'Association propose que le centre de formation des instituteurs soit établi dans une ville bilingue, comme Moncton ou Edmundston.

Le centre actuel, qui est à Fredericton, bien que fréquenté par des étudiants des deux races, ne donne pas de cours bilingues.

Rappelons que la population du Nouveau-Brunswick, qui compte environ 500,000 âmes, se compose d'éléments français et anglais à peu près égaux numériquement, les Français étant en majorité dans le sud et les Anglais étant les plus nombreux dans le nord.

56,596,000 journaux par jour aux Etats-Unis

PHILADELPHIE — Les quotidiens des Etats-Unis ont établi un record de tirage en 1956, pour la cinquième année consécutive. Le tirage total des quotidiens de langue anglaise aux Etats-Unis a atteint 56,596,000 exemplaires, soit 750,000 de plus qu'en 1955.

Les journaux de l'après-midi ont fait un gain de 500,000 exemplaires, atteignant le chiffre de 34,211,000; ceux du matin ont tiré à 21,576,000 exemplaires, une hausse de 250,000.

Les journaux du dimanche ont réalisé un gain de 625,000 exemplaires avec une moyenne de 46,670,000.

La Russie dispose de 20 divisions occupées à la subversion aux E.-U.

WASHINGTON — La Russie à l'équivalent de 20 divisions de combat employées à la propagande, l'espionnage et la subversion aux Etats-Unis, a déclaré le représentant au Congrès pour la Pennsylvanie, M. Francis E. Walter, président du Comité d'enquête des activités anti-américaines, au Congrès. Il paraît trop clairement que le danger communiste augmente plutôt que de diminuer, a-t-il observé.

Fructueuse activité des Charités papales

CITE DU VATICAN — Selon les statistiques de 1956, les Oeuvres pontificales d'Assistance sont venues en aide, au cours de l'année écoulée, à plus de huit millions de personnes. Le travail a été accompli par 233,222 aides, dont 202,047 volontaires. Les responsabilités des Oeuvres reposent sur les 1,442 centres des Oeuvres, tous situés en Italie.



Debout à la fenêtre de son bureau, **S. S. le pape Pie XII** salue les quelque mille personnes assemblées dans la Place St-Pierre pour acclamer le Pontife lors de son 81e anniversaire. Le 2 mars marquait aussi le 18e anniversaire de son élection papale.

Anniversaire du pape célébré à St-Pierre

CITE DU VATICAN — La cérémonie solennelle que l'on célèbre tous les ans, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement du pape, le 12 mars, aura lieu cette année à la basilique vaticane et non pas à la chapelle Sixtine. Cela en raison du grand nombre de fidèles qui ont demandé à y assister.

L'année dernière aussi, cette cérémonie se déroula à Saint-Pierre à l'occasion du 80e anniversaire du pape et de nombreuses délégations officielles étrangères y assistèrent.

Modification du dernier étage de la tour Eiffel

PARIS — La tour Eiffel va changer de "tête" et du même coup grandir de 15 pieds et demi, pour atteindre 1,043 pieds au lieu de 1,027 et demi. Les travaux qui coûteront quelque 80 millions de francs seront entrepris dans deux mois.

Le Canada est disposé à accueillir plus de 28,000 réfugiés hongrois

OTTAWA — Le nombre des réfugiés hongrois qui seront admis cette année au Canada dépassera les 28,000 qu'on attendait.

Le ministère de l'Immigration a annoncé de nouvelles dispositions prévoyant la venue d'un nombre indéterminé de réfugiés des camps établis en Autriche. On ignore actuellement le nombre exact de réfugiés qui viendront s'établir au pays.

Les Hongrois qui se trouvent dans les camps de réfugiés en Autriche seront autorisés à venir au Canada peu importent leur occupation et leur état de santé pourvu qu'ils ne soient pas atteints de maladies contagieuses.

On n'avait pas limité le nombre de Hongrois qui pourraient être admis au Canada, mais le gouvernement ne s'était engagé qu'à en accepter 28,000.

On prendra les mesures nécessaires pour faire venir par navire des réfugiés et les Maritime Central Airways inaugureront le mois prochain deux services par semaine de 58 passagers.

Des 28,000 réfugiés hongrois déjà acceptés par le Canada, 13,325 étaient arrivés au pays la semaine dernière. Le ministère a annoncé la venue de 10,000 autres par navire. De ce nombre, 5,000 sont installés temporairement au Royaume-Uni, 3,000 en France et 2,000 aux Pays-Bas.

D'autres groupes de 250 réfugiés actuellement au Royaume-Uni, de 450 en France et de 100 en Hollande viendront au Canada en qualité d'immigrants favorisés ou d'ouvriers spécialisés.

Le groupe présentement au Royaume-Uni commencera à arriver au Canada à la fin d'avril ou au début de mai, celui de France en juin et celui des Pays-Bas en mars.



M. W. J. R. Wilson, gérant général de la Western Savings and Loan Association, de Winnipeg, a été nommé représentant du Canada au Conseil de l'Union Internationale des Sociétés de Construction et des Associations d'Epargne et de Prêt. M. Wilson, qui parle couramment le français, sera à la tête de la délégation du Canada au septième Congrès international de cette union qui se tiendra à Stuttgart, Allemagne, au mois de septembre.

Le Gala-Folklore au Collège de St-Boniface, éclatante manifestation de la vie française

Le Gala-Folklore, en la soirée du dimanche 3 mars, remplit le gymnase du Collège de St-Boniface de chants, de danses, de saynètes, d'applaudissements, d'émotion artistique. Le tout fit éclater une nouvelle démonstration de notre vitalité nationale au Manitoba. Manifestation non seulement de survivance, mais simplement de vie; de vie française non seulement au Collège, mais au Manitoba français presque tout entier. Le mot "presque" devra être biffé l'an prochain lorsque de nombreuses autres paroisses y seront représentées.

Donc, le vaste et magnifique gymnase du Collège est plein à déborder ce soir-là. Plus de douze cents personnes! Les demoiselles et enfants de l'Académie St-Joseph défilent avec l'élégance de costume et de maintien traditionnels dans cette institution. Toutes ces jeunes filles font retentir la vaste salle de chants folkloriques à la fois puissants et éclatants de jeunesse. Non seulement des chants mais des danses! Je me penche vers mon voisin et lui murmure: "Voilà des danseuses autrement modestes que celles qu'exhibent nos grands quotidiens et combien plus élégantes aussi!"

Voici la paroisse de Lorette, représentée par un jeune garçon (Marcoux) et une jeune fille, toute jeune (Landry). Seulement, cela, après le choeur imposant de l'Académie! Mais attendez et entendez, ô sceptique! Une voix de jeune homme et une voix de petite fille dignes l'une et l'autre d'être exercées dans les grands

(Suite à la quatrième page)



Cette photo fait voir une partie de la foule de mille personnes qui s'est pressée dans l'auditorium du Collège de St-Boniface, le dimanche soir dernier, pour assister avec enthousiasme au Gala-Folklore. Dans la première rangée l'on reconnaît **M. l'abbé B. Bélanger, le R. P. J. Bernier, S.J., M. Léo Rémillard, Mme Pauline Boutal, S. Exc. Mgr M. Baudoux** et d'autres invités d'honneur. Ne paraît pas M. l'échevin G. Guilbault, représentant du maire de la ville. (Photo Robillard)

La question "Lisez-vous le feuilleton?" ne se pose plus

Je suis une vieille dame de 75 ans et abonnée à votre journal depuis 32 ans.

A cette question: faut-il supprimer le feuilleton, je réponds bien haut: NON! Vos feuilletons sont toujours tellement intéressants que je les manquerais beaucoup.

Etant française, j'aime aussi tous vos articles venant de ma chère patrie. Je les lis et relis toujours avec beaucoup d'intérêt. Que Dieu bénisse ce cher M. Jean Sarrailh pour "Ne sous-estimez pas la France!" Cette causerie est, à mon avis, plus que magnifique et tellement vraie.

Que Dieu vous accorde tous les secours nécessaires à votre état de rédacteur. Votre intéressant journal est depuis tant d'années mon seul ami français, étant la seule Française ici.

Mme Remeld HEBRANT,
644 W. Lincoln Ave.,
Fergus Falls, Minnesota.

* * *

J'ai vu votre avis dans le journal que vous ne recommenceriez à publier un feuilleton qu'avec notre demande. Je suis une de celles qui aiment beaucoup la lecture et lire le feuilleton de **La Liberté et le Patriote** est pour moi un grand loisir. Malgré la télévision et la radio, nous avons encore le temps de lire.

Continuez donc à publier votre feuilleton et nous vous assurons que nous continuerons à le lire.

Je suis une élève du grade douze et je tiens à garder notre belle langue française. Votre journal aide beaucoup.

Hélène SICARD,
St-Claude, Man.

* * *

A quatre-vingt-deux ans, les nouvelles ne nous intéressent que très peu. C'est plutôt le feuilleton que nous apprécions. Veuillez donc le continuer.

Robert DOUCETTE,
McCreary, Man.

Dans le dernier numéro de **La Liberté et le Patriote**, je n'ai pas trouvé de feuilleton; ça m'a bien chagriné parce que je le lis assidûment et je le passe à mes amis. Malgré la radio et la télévision, le monde s'intéresse à votre feuilleton.

Mme T. DORNEZ,
Ste-Geneviève, Man.

* * *

Je suis pour la continuation des romans dans **La Liberté et le Patriote.** Je dois dire que je trouve le journal bien intéressant de la première à la dernière page, y compris le feuilleton. Donc, cher monsieur, veuillez nous donner l'occasion de lire les très intéressants feuilletons du journal.

Veuillez me croire un intéressé lecteur de **La Liberté et le Patriote** tel qu'il est.

William COSSETTE,
Coderre, Sask.

* * *

En réponse à votre question: "Lisez-vous le feuilleton?", je m'empresse de vous dire que je le suis fidèlement. Je pense que les quelques minutes passés à lire une bonne histoire sont non seulement un dérivatif agréable, mais la lecture qu'on fait se fixe mieux dans notre esprit qu'une chose entendue et dont on oublie trop souvent les détails.

Mme Louis GIRARDIN,
Meyronne, Sask.

* * *

Nous recevons votre journal depuis 1912. Mon père est un vieux Canadien français qui lit votre journal de la première ligne à la dernière. Comme il ne lit pas l'anglais, c'est un des plus beaux journaux qu'il reçoit. Il me demande de vous écrire pour vous demander de continuer le feuilleton sur votre journal, car il le manquerait beaucoup, et moi-même, j'aime bien à lire votre feuilleton.

Mlle Monique GAUDET,
St-Isidore-de-Bellevue, Sask.

Votre journal du 1er mars demande notre opinion sur la publication d'un feuilleton.

A mon avis, il n'y a rien pour remplacer la lecture d'un bon feuilleton et je trouve toujours le temps de lire quelque chose d'intéressant.

Mme A.-M. DECAIRE,
Pinewood, Ont.

* * *

Je m'étonne que vous posiez la question si vous devez supprimer ou continuer la publication du feuilleton dans votre journal.

Les raisons que vous faites valoir, soit le manque de temps pour lire, me frappent. Même si la radio et la télévision envahissent nos foyers de plus en plus, la lecture reste et restera un moyen unique de distraction de l'esprit et d'éducation, soit par le dénouement du récit ou par l'orthographe.

Je prends la liberté de vous faire une suggestion: pourquoi ne pas publier de temps à autre un bon roman policier?

Espérant revoir bien vite, chaque semaine, un chapitre d'un roman de votre choix, veuillez recevoir d'un lecteur ses salutations distinguées.

Michel THOUVENIN,
Boîte 202, Redvers, Sask.

* * *

Voici mon avis à propos du feuilleton: s'il n'y a pas de feuilleton sur **La Liberté et le Patriote**, inutile de le recevoir, il devrait même couvrir une page entière.

Mme A. DUMONCEAUX,
Langbank, Sask.

* * *

Je viens vous dire que je lis toujours et aime beaucoup les feuilletons de **La Liberté et le Patriote.** Je regretterais sûrement s'ils étaient supprimés.

Mme Louis SAURETTE,
St-Boniface, Man.

Vous nous demandez si nous lisons le feuilleton. Comme réponse, je vous donne un grand OUI! Pour nous, c'est un moment de délassement de lire ce petit roman.

Ceux qui prétendent que les gens n'ont plus le temps de lire des romans en tranches, ce sont ceux qui n'aiment pas la lecture. Pour moi, M. le Rédacteur, **La Liberté et le Patriote** est un des meilleurs journaux canadiens-français.

M. Edmond GRENIER.

* * *

J'ai vu sur votre journal une question: "Lisons-nous le feuilleton du journal?" J'ai 70 ans. La radio, mais surtout la télévision, me laissent bien froide. J'aime mieux de beaux écrits qui demeurent. Oui, j'ai toujours lu votre journal et ses feuilletons intéressants.

Une abonnée des premières années,
Mme Arthur MIREAULT,
La Broquerie, Man.

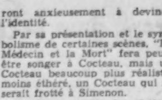
* * *

En égard à votre enquête quant à savoir de la part de vos lecteurs si, en majorité, ils apprécient les romans en feuilleton publiés dans votre journal. Je puis vous dire que pour un, je ne prise aucunement ce genre de lecture et je suis d'avis qu'il devrait être supprimé.

On a dit des romans que les meilleurs ne valent rien. On peut excepter de l'ensemble certains romans dont la trame repose sur des faits historiques. Je n'en ai trouvé aucuns de ce genre dans la longue série de romans offerts dans votre journal depuis des années. Je crois, avec la plupart de vos lecteurs qui aiment la lecture sérieuse et intéressante, que ces romans devraient disparaître de vos pages et faire place à des articles d'actualité et de reportage dans le genre de ceux de Thomas Greenwood et Maurice Herr.

Victor HARVEY,
Prince-Albert, Sask.

(Suite à la dixième page)



AU POSTE CBWT

Le "Théâtre populaire"

Dans un article que publiait "Le Devoir" en novembre 1956, sous le titre de "La Nation hongroise et la culture", Jean Petrik écrivait: "L'art dramatique a toujours été un enfant chéri des Hongrois. Celui qui a visité Budapest, la ville des théâtres, entre les deux guerres, peut en dire quelque chose".

Non content de souligner l'apport extraordinaire, et souvent méconnu, de la Hongrie à la culture du monde occidental, Jean Petrik a traduit en français et adapté pour la télévision canadienne une oeuvre d'un excellent dramaturge magyar moderne: Jeno Heltai, dont le "Théâtre populaire" présentera, le dimanche 10 mars, "Le Médecin et la Mort".

Le titre de cette pièce peut suggérer aux téléspectateurs de sombres visions et un drame à faire frémir; s'ils aiment les émotions fortes, ils ne seront pas déçus.

Dans un décor hallucinant et une mise en scène inusitée, ils verront évoluer des personnages mystérieux dont ils chercheront anxieusement à deviner l'identité.

Par sa présentation et le symbolisme de certaines scènes, "Le Médecin et la Mort" fera peut-être songer à Cocteau, mais un Cocteau beaucoup plus réaliste, moins éthéré, un Cocteau qui se serait frotté à Simenon.

Proche parente du théâtre français par certains aspects, et proprement hongroise dans son ensemble, cette oeuvre plaira au public canadien qui a montré en d'autres domaines sa sympathie au peuple hongrois, depuis les événements tragiques de ces derniers temps.

"Le Médecin et la Mort" mettra en vedette Henri Norbert dans le rôle du médecin et Camille Ducharme dans celui de Son Excellence. La distribution comprendra également Mia Riddez (la femme du médecin); Edgar Fruitier (l'assistant du médecin); Jean Coutu (le secrétaire de Son Excellence); Andrée St-Laurent (une infirmière); Maude Darcy (la malade), ainsi que Victor Désy, Michel Maillot, Gisèle Dufour et Marina Gantes (figurants).

"Le Médecin et la Mort" sera présenté dans des décors de Pierre Delanoe avec des costumes de Richard Lorain.

C'est une réalisation Florent Forget.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 10 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUTS ET CHANGEMENTS, EDIFICE FEDERAL, KAMSACK (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask), ainsi qu'au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.), et aux bureaux de poste de Moose Jaw, Yorkton et Kamsack (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 18 février 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 14 mars 1957, pour le contrat no 12/57/TNO — Nivellement et ponceaux, de Mille 0 à Mille 20, route entre Yellowknife et Fort Rae, Territoires du Nord-Ouest.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), du bureau de la Division de la route Transcanadienne, 721, édifice Public, Calgary (Alta), de M. W. E. Crossley, ingénieur-directeur, Division de la route Transcanadienne, 326, édifice Motherwell, Régina (Sask), et de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 109 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), ainsi qu'au bureau de l'administrateur de sous-district, Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T.N.-O.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui seront préparées sur la formule ou sur leur équivalent conforme des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis de l'ouvrage sur dépôt d'une somme de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 février 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi, (heure normale de l'Est), le mercredi 17 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, CONSORT (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Consort (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 février 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 27 mars 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROJET D'ECOLE SECONDAIRE ET D'HOTELLERIE, YELLOWKNIFE (T.N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et au bureau de poste de Yellowknife (T.N.-O.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $250.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottwa, le 20 février 1957.



Environ cent jeunes hommes, principalement des endroits ruraux des prairies, achèvent un cours spécial de deux mois dans l'armée militaire à Winnipeg. Offert chaque année à ce temps-ci, l'entrainement est très populaire parmi les jeunes qui ne seraient guère occupés sur la ferme durant cette saison. Ils reçoivent plein salaire et allocation et se qualifient comme soldats entraînés avant de retourner chez eux et peut-être à des activités militaires à temps partiel. Sur la photo on voit **Achille** et **Aimé Bouffard**, de St-Boniface et Gravelbourg, Sask., recevant quelques informations d'un schéma.

Notes agricoles

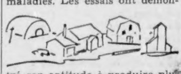
Nouvelle variété d'avoine

OTTAWA — La vente d'une nouvelle variété d'avoine a été approuvée officiellement au Canada. Appelée "Fundy", elle est une création de la ferme expérimentale de Fredericton conjointement avec la division des céréales de la ferme centrale, à Ottawa.

Fundy est issue d'un premier croisement des variétés Ajax-Abegweit à la division des céréales, dont quelque 150 sélections furent essayées à la ferme expérimentale de Fredericton depuis 1948. L'une des sélections, baptisée "Fundy" par la suite, se montra nettement supérieure aux autres. Soumise depuis quatre ans à des essais élaborés dans toutes les régions des provinces de l'Atlantique, elle s'est révélée apte à fournir un bon rendement n'importe où à l'intérieur de ces provinces.

L'aptitude d'une avoine à mûrir tôt est une nécessité à plusieurs endroits des provinces atlantiques. On s'en est rendu compte plus que jamais en 1956 alors que des semailles tardives et des températures trop fraîches retardèrent la maturation de nombreux champs d'avoine. Les semis forcément retardés de variétés semi-tardives comme Abegweit subirent les dommages du gel, dont une piètre germination. A la ferme de Fredericton, on constata, que Fundy pouvait mûrir son grain assez tôt pour échapper aux gelées tandis que, semée au même moment, Abegweit fut attaquée par le gel au point d'en rendre le grain inutilisable pour la semence.

Fundy mûrit environ deux jours avant Ajax, possède une meilleure paille, un épi plus attrayant et résiste mieux aux maladies. Les essais ont démon-



tré son aptitude à produire plusieurs boisseaux de plus à l'acre que la variété Ajax en maints endroits des "Maritimes". Le rendement de la nouvelle variété est peut-être inférieur de deux ou trois boisseaux l'acre à celui d'Abegweit, mais elle mûrit huit jours plus tôt et l'égale à tous les autres aspects.

Stocks de semences

La quantité de semence disponible en 1957 est limitée, mais on pourra distribuer 700 boisseaux de semence enregistrée; il n'existe aucun stock de fondation ou d'élite pour 1957. La distribution des stocks de semences pour l'année en cours sera confinée au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et à l'Ile du Prince-Edouard. Elles se vendent en sacs scellés de deux boisseaux et demi chacun afin de permettre au cultivateur ordinaire d'en acheter deux ou quatre sacs (5 ou 10 boisseaux).

Le prix en est fixé à $2 le boisseau (ou $5 le sac), f. à b. Fredericton, N.-B. On peut obtenir des formules de demande en s'adressant à la ferme expérimentale de Fredericton. Les commandes seront acceptées tant que durera l'approvisionnement de semence, mais pas après le 15 avril.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 17 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, NORTH BATTLEFORD (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask), et aux bureaux de poste de Prince-Albert et North Battleford (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 26 février 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 3 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE DE L'EST, EDIFICE DE L'OUEST ET ECOLE, AKLAVIK (T.N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $500.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 28 février 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 10 avril 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CONSTRUCTION D'UN BATEAU DEBLAYEUR DIESEL DE 75' 0"".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), et de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Collingwood, Port Arthur et Midland (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Edmonton (Alta) et Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 5 mars 1957.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

L'instructeur des Rangers de New-York, Phil Watson, n'a pas fini de se mettre les pieds dans les plats! Il a d'abord insulté le meilleur joueur de son équipe, puis n'a pas songé un seul instant à nommer le meilleur joueur d'aile droite de la ligue Nationale sur son club des Etoiles, que personne ne lui demandait du reste de nommer.

L'attaque de Watson contre Worsley a reçu la réponse qu'elle méritait. Worsley a répondu: "Watson est plein de vent!" Comme il a raison. Si Watson a obtenu des résultats avec les Rangers, c'est un peu beaucoup parce qu'il a récolté les fruits du travail de l'instructeur Frank Boucher. Et même ces fruits, Watson a failli en perdre la pleine valeur quand il a tenté d'éliminer notre compatriote de langue française, Camil Henry, des rangs des Rangers. Henry nous a prouvé depuis qu'il n'avait perdu de son efficacité qu'aux yeux d'un Watson aveugle.

Pour ce qui est de Worsley, nous croyons que l'attaque de Watson était vulgaire et injustifiée. Chaque gardien de buts peut avoir ses soirs de faiblesse. Worsley a joué tellement de bonnes parties pour les Rangers qu'on peut bien lui pardonner un instant de répit. L'instructeur des Black Hawks n'a pas injurié Rollins parce que ce dernier s'était fait déjouer six fois par les Rangers. Quant à dire qu'Hec Lalande est une poire, il n'y a que Watson pour bien parler de ce sujet; il le connait sans doute fort bien d'expérience.

Terminons le plat en soulignant le fait que Watson a préféré Andy Bathgate et Gordie Howe à Maurice Richard à l'aile droite de son club d'Etoiles. Il y a des gens qui affirment qu'il ne faut pas jeter de perles aux pourceaux. Ce proverbe s'applique ici, si on veut bien se donner la peine d'y réfléchir. Watson donnerait la moitié de son club pour aligner Richard et, même à 35 ans, le Rocket serait certainement capable de faire aussi bien que tous les joueurs des Rangers.

J'accuse

Nous empruntons à M. Oscar Major, rédacteur sportif à la revue "Le Samedi", ancien joueur de baseball des majeures et grand expert dans ce sport, la traduction de l'article suivant, publié dans un journal de Toronto. C'est l'arbitre Jack Mehlenbacher qui parle de la ligue Nationale et de la situation faite aux arbitres:

"La N.H.L. est une fédération de troisième zone. Les chevaliers du sifflet, gens très honnêtes, ne reçoivent pas la protection nécessaire de la part des mogols du circuit majeur. La plupart des arbitres, à l'exception de Red Storey, s'inquiètent. Ces mortels ne savent pas sur quel pied glisser! Leurs décisions seront-elles approuvées par le président de paille Clarence Campbell? En désespoir de cause, ils arrangent leurs flûtes, ils rendent souvent, trop souvent, des décisions qui flattent la rate des "grosses légumes". Ils remplissent leur rôle avec crainte. Au-dessus de leurs têtes, oscille l'épée de Damoclès, un danger qui peut frapper les officiels de la glace, au milieu d'une apparente prospérité. Leur boulot s'en ressent."

Eusèbe Daigneault, le valeureux Georges Gravel, Jack Mehlenbacher et deux ou trois autres ont goûté cette sauce trop piquante.

Continuons: "Si le public payant savait ce qui se passe dans la coulisse, la majorité bouderait ces joutes! On a bien établi un règlement, défendant aux mogols l'accès au vestiaire des arbitres. Que font-ils, de temps à autre? A la porte de leurs chambres, ils tombent sur le dos de l'arbitre-en-chef, Carl Voss, l'incompétent, et ne mâchent pas leurs mots! Ce Voss se tait, forcément. Il ne peut point appuyer les arbitres. S'il lui prend envie de le faire, il est cuit. Alors, on le remercierait de ses services. Le président Campbell navigue dans la même galère! ... Et croyez-moi, ce ne sont pas des propos de mécréant. Je ne fais pas cette déclaration par dépit. J'eus cette impression, trois mois seulement après avoir arbitré dans la N.H.L., la plus grande "petite ligue" de l'univers. Je ne retournerais pas dans ce giron, pour tout l'or au monde! D'ailleurs, peu de chose me console, parce que peu de chose m'afflige!"

Un champion

Le boxeur Carmen Basilio nous a démontré ce qu'était un champion! Son adversaire, Johnny Saxton ne s'est pas couché aimablement au tapis, comme ce fut le cas il n'y a pas si longtemps encore, au cours d'un match de championnat entre deux pugilistes plus lourds. Il s'est défendu du mieux qu'il a pu et personne n'a eu l'impression qu'il s'agissait là de quelque chose de bien arrangé à l'avance. Basilio n'appartient pas à l'IBC, ce qui explique peut-être pourquoi il ne traîne pas un adversaire et n'a pas besoin d'engager des gens pour faire un plongeon devant lui. Espérons que le champion des poids moyens, Gene Fullmer, a surveillé cette bataille. Lui qui n'a jamais vu un champion à l'oeuvre en se regardant dans la glace a peut-être compris ce que ce mot veut dire, quand il est appliqué à la bonne personne.

Cette victoire de Basilio ne nous empêche pas d'inviter nos lecteurs à relire les déclarations du Saint-Père au sujet de ce sport. On a vu dernièrement un jeuné de Winnipeg emporté par une maladie qu'une véritable visite médicale aurait pu peut-être prévenir. Les individus ont des responsabilités, mais la collectivité en a elle aussi. Il est bien certain qu'on n'empêchera pas les hommes d'aimer la bagarre. Nos ancêtres ne détestaient pas ce rude passe-temps et s'ils n'organisaient pas de matchs comme nous les connaissons aujourd'hui, ils n'hésitaient pas à employer les arguments frappants au besoin. Mais là où la boxe dégénère en une dégradante exhibition, c'est lorsqu'on laisse deux hommes qui ne s'en veulent pas se massacrer littéralement, pour le simple plaisir de la foule. L'arbitre a le pouvoir d'arrêter un combat inégal, mais trop souvent le promoteur, qui est à la fois le gérant d'un ou même des deux boxeurs, ne veut que satisfaire la cruauté d'un public excité par l'action, et l'arbitre ferme les yeux. Cela dure jusqu'au jour où une jeune vie est brutalement fauchée dans l'arène. Il est alors un peu tard pour songer à faire respecter tous les règlements.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

49-995-49P.

ÉCHO NORMALIEN

D'un poème à l'église, de l'église à l'éducation

"Du plus loin que je vois mes jours de jeunesse, disait Blanche Lamontagne, je revois mon église où j'écoutais prêcher."

Par la pensée, j'ai bien des fois retracé le sentier familier. La place publique, le magasin, la rue principale, notre école et sa grande cour déserte devant la majesté imposante de la maison de Dieu, tous ces endroits de mon village ont noblement contribué à édifier mon jeune âge. Lourds de souvenirs, ils contiennent des chapitres d'histoires enfantines, inoubliables et pleines d'expression, comme les gens de chez nous.

Avant de gravir les degrés du saint temple, lumières et instructions m'étaient abondamment fournies à l'école de mes dévouées institutrices. Toute l'immensité d'un monde léger, mystérieux, remplissait la voute de mon église. La vie nous appelait, tout était de sourire et de bien pour les petits bouts d'hommes et leur grande âme que l'habile demoiselle avait si délicatement éveillée.

Expertes méconnues, elles ont passé faisant le bien, ces dames généreuses. Petit monde trépignant, exigeant et ingrat, nous avons absorbé leur savoir, consommé leur dévouement sans que nos coeurs d'enfants ne soient alors conscients de leur bonté. Qui a pu dire à ces personnes magnifiques la reconnaissance de notre foi, de notre langue, de nos divers métiers ou professions?

L'éducation n'est pas l'oeuvre d'une seule personne, sans doute, mais avec les parents, la maîtresse était la personne qui répétait la parole du Pasteur et savait l'appliquer au moment opportun. Je pense plus particulièrement aux maîtres et maîtresses qui sont demeurés longtemps dans la même localité. Plus connus, ils pouvaient donc mieux servir et leur école et leur société.

La reprise de contact avec la jeunesse écolière de ces jours derniers a suscité entre normaliens bien des commentaires agréables d'idéal et de dévouement. En revoyant le passé et mes premiers jours de classe, j'identifie mes mémoires à la réalité qui me place aujourd'hui devant ces enfants que je dois édifier par mon savoir et mon exemple.

J'aime la profession pour ce qu'elle exige de moi. A ceux qui m'ont tant donné, j'irai porter à leurs enfants l'héritage des siècles.

CHEMIN FAISANT.

Nouveau périodique catholique en France

PARIS — On annonce la parution de "Panorama Chrétien", qui se présente comme un périodique de type nouveau, à mi-chemin entre l'illustré hebdomadaire et la revue réservée à une élite, et qui entend appliquer au mensuel catholique la technique du magazine populaire.

Au sommaire du premier numéro figurent les signatures du cardinal Feltin, pour un article sur le métier d'évêque, Marcelle Auclair, Gilbert Cesbron, Adrien Dansette, André Frossard, Jean Nohain, Paul Guth et Jean de la Varende.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $.200; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: Sp 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Un des événements de l'année, l'assemblée de Radio-St-Boniface

Le jeudi 14 mars aura lieu l'assemblée annuelle de Radio-St-Boniface. Il importe que les délégués des paroisses et d'autres groupes s'y rendent en grand nombre pour montrer au personnel que l'on s'intéresse beaucoup au poste et pour aider les responsables à prendre les décisions nécessaires au progrès constant de l'oeuvre.

Le poste CKSB est en effet une entreprise unique dans le sens qu'il appartient à une espèce de coopérative communautaire qui groupe les détenteurs de parts d'après leurs paroisses respectives. C'est un genre qui attire l'attention des experts du continent tout entier en matière de coopération mais qui, en même temps, impose des devoirs assez onéreux aux représentants des paroisses. Dans le monde ordinaire des affaires, un gérant doit répondre à un bureau de direction dont les membres sont des hommes d'affaires expérimentés. Les délégués qui viennent faire le point à l'assemblée annuelle du poste sont, au contraire, pour la plupart de simples amateurs dans ce métier et ils peuvent poser des questions inutiles et faire des suggestions irréalisables. Ils le font cependant comme des compatriotes sympathiques et par conséquent les réunions annuelles de Radio-St-Boniface portent ordinairement encouragement au personnel du poste et un renouvellement de l'esprit communautaire chez les délégués.

Le poste ayant atteint son dixième anniversaire l'an passé, on pourrait croire que les problèmes majeurs ont été réglés définitivement et que la réunion annuelle se passera sans inquiétude. Mais il y a la concurrence de la télévision à considérer plus attentivement, la lutte pour l'annonce qui devient de plus en plus acerbe, le renouvellement d'équipement, les avantages d'un autre site, etc., à étudier soigneusement. Dans un monde qui évolue rapidement, le poste ne peut pas demeurer figé sur place.

Le poste CKSB n'a pas la même importance qu'il avait il y a dix ans, mais c'est encore un chaînon essentiel dans la série d'oeuvres qui est à la fois notre ligne de défense et notre base offensive. La diffusion sonore souffre un peu, sans doute, de la concurrence de la diffusion sonore et visuelle, mais c'est certainement le poste de radio qui ouvrira en temps et lieu le chemin à un poste de télévision. Quand au journal, il est certain que l'exploitation du même marché par les deux oeuvres peut causer des ennuis mais, d'autre part, par leur contribution respective au maintien de la langue française, elles s'entraident.

Il est bon aussi de tenir compte du fait que le poste CKSB, le plus ancien dans l'Ouest canadien-français, se doit de donner l'exemple en tout aux autres postes, particulièrement à ceux de la Saskatchewan que nos compatriotes appuient actuellement avec tant de générosité.

Il convient alors que la réunion annuelle de Radio-St-Boniface soit en quelque sorte un des événements les plus marquants de l'année au point de vue de la lutte pour la survivance de notre groupe.

Les provinces doivent tenir compte de leurs ressources

Après bien des années d'études et de consultations, le gouvernement d'Ottawa croit le moment venu d'instituter au Canada un régime d'assurance-santé qu'il établirait de concert avec les autorités provinciales. Une résolution présentée à la Chambre des communes cette semaine révèle que l'on songe à procéder pendant la session en cours à l'adoption d'un plan élaboré dans ce but.

Sur l'utilité de la protection qui serait accordée de cette manière à la population canadienne, il ne peut guère exister de divergences de vues en principe. L'appréhension des frais que risquent de causer la maladie et des séjours peut-être prolongés à l'hôpital est une chose qui inquiète bien des chefs de famille et bien des individus. On hésitera même souvent à solliciter les soins du médecin par crainte des dépenses que cela entraînera. Ce ne sont pas là des conditions favorables à l'amélioration de la santé d'un peuple.

Les difficultés surviennent cependant quand il s'agit de passer au choix des moyens qui mettraient fin à une situation semblable. On se trouve en effet ici sur un terrain qui relève avant tout de la juridiction des provinces. C'est ce qui explique d'ailleurs que l'initiative fédérale suppose nécessairement le concours des gouvernements provinciaux. De nombreuses consultations ont eu lieu à ce sujet. Elles n'ont pas encore donné de résultats définitifs. Ottawa ne pense à créer le régime prévu que lorsqu'on aura obtenu l'adhésion de six provinces groupant la moitié de la population du pays.

Ce qui justifie les hésitations qui ont retardé jusqu'ici la mise à exécution d'un tel plan, ce sont les frais qu'il imposera. Le coût est établi présentement à $400,000,000, à partager entre les autorités centrales et provinciales. Le fardeau en retombera sur les épaules des contribuables, car les pouvoirs publics n'ont à leur disposition que les ressources que leur assurent les impôts.

Les revenus du gouvernement fédéral lui permettent d'envisager sans trop d'inquiétude pareil accroissement de dépenses. Il n'en va pas de même pour les provinces. Il ne faudra pas s'étonner dès lors que celles-ci manifestent quelque hésitation à s'engager dans cette voie. Il leur faut peser soigneusement le coût du régime d'assurance-santé parallèlement au profit qu'en retirera la population. La question devra être étudiée de la façon la plus diligente avant que l'on passe aux actes. Il ne peut échapper au public que son propre intérêt réclame que l'on évite toute action précipitée dans ce projet.

(La Presse)



Les deux bambins ci-dessus, **Kathy** et **Stephen Donohue**, de River Edge, N.J., sont tout yeux tout oreilles quand le **R. P. William Wood**, S.J., leur explique les légendes des îles du Pacifique représentées sur des sculptures sur bois, comme celle que l'on voit sur cette photo. Ces oeuvres d'art sont exhibées au Bureau missionnaire du Séminaire des Jésuites à 39 est, 83e rue, New-York, N.-Y. (NC)

Billet du vendredi

Jean Bruchési et les tirages dont il ne se plaint pas

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On dit parfois que les livres canadiens se vendent mal et se lisent peu. C'est vrai dans une large mesure, pour les ouvrages de langue anglaise et ceux de langue française, mais peut-être davantage pour ces derniers.

A quoi cela tient-il? A de multiples raisons, dont les deux principales, jusqu'à ces dernières années, semblaient être: a) le peu d'intérêt que nos gens prennent aux choses canadiennes, jugées comme secondaires; b) la qualité souvent médiocre des oeuvres soumises à leur appréciation. Car, pour un écrivain canadien-français qui sait ce qu'écrire veut dire, il en est dix qui croient le savoir et donnent de la pacotille, croyant offrir de l'or pur.

De nos jours, la télévision s'ajoute aux facteurs qui militent contre la production littéraire. Installée dans la plupart des foyers, elle y impose sa dictature. Hommes, femmes et enfants en sont esclaves, de plus en plus. On n'a pas d'argent pour acheter des livres, parce qu'il faut payer à la semaine l'appareil de TV, et l'on n'a pas le temps, si l'on s'attache à l'horaire des programmes, de lire même le bouquin que l'on pourrait emprunter de la voisine. La télévision est en train de tuer chez nous la littérature, causant en même temps un tort inestimable aux éditeurs, imprimeurs, libraires, comme elle a tué à moitié le théâtre, le cinéma et la radio. Il n'y a pas à se faire d'illusions là-dessus.

* * *

On rappellera qu'il est chez les écrivains des exceptions. Sans doute, il y a toujours des exceptions, mais le bonheur de l'un ne guérit pas le mal des autres. Pour un qui trouve grâce devant le public, et secoue la TV comme si elle n'était pas, vingt autres se plaignent qu'ils ne peuvent placer un manuscrit. Non pas que ces derniers dorlotent de mauvais textes, mais parce qu'on leur répond chez les éditeurs: vu le coût fabuleux de l'impression à l'époque, et la clientèle s'évanouissant devant le théâtre, le concert à domicile, comment voulez-vous qu'on prenne le risque?

Telle est la situation dans sa crudité. Elle se complique du fait que nombre d'ouvriers se consacrent à la télévision et, par la force des choses, tournent le dos au livre. Aussi est-on justifié d'admirer, de se demander quelle étoile le protège, quand l'un des nôtres accuse de réels succès de librairie. C'est le cas, par exemple, de Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, qui publia des livres comme tant d'autres, mais en vendit et en vend plus que la plupart.

M. Bruchési serait l'un des heureux de notre époque énervée, et personne ne le lui reproche, même si l'on est tenté de le jalouser un peu. Il est vrai qu'il eut du flair, du doigté, et qu'il ne se cantonne pas dans ce qu'on appelle la littérature créatrice, laquelle ne fait toujours chez nous qu'un feu de paille, quand elle ne fait pas long feu et fiasco.

* * *

Ces réflexions nous viennent en apprenant que son **Canada**, recueil de splendides photographies sur le pays, d'un océan à l'autre, connait une édition anglaise à Toronto (Ryerson Press). Trois mille exemplaires, dont la moitié vendus déjà, au prix de $5.95. On admettra la réussite. Mais ce **Canada** en édition française, tiré en 1953 à Paris, chez Nathan, se vendit à raison de 10,000 exemplaires en quelques mois, et l'on vient d'en imprimer 10,000 autres. On dira que l'auteur mise sur le plan international, plutôt que national ou provincial, et c'est juste. Si l'on juge par le résultat, il a raison.

Jean Bruchési publia nombre de livres, dont tous n'obtinrent pas la même diffusion. En cela, il subissait le sort de ses frères ès lettres. Il reste que, chaque fois qu'il traite de sujets d'envergure, susceptibles de susciter un intérêt autre que local, provincial ou passager, il réussit à déclencher, comme dirait un bonimenteur qui connait son populo, le "jackpot". Rappelons, par exemple, son **Canada, réalités d'aujourd'hui**, rendu au douzième mille; **Histoire du Canada**, qui figurait au Festival du Livre de l'Amérique à Caracas, au dix-septième; **L'Epopée canadienne**, au trente-cinquième.

Comment ce diable d'homme s'y prend-il, vont dire ensemble, en apprenant de tels chiffres, ses amis et les autres. Bruchési a ses recettes, qui sont excellentes: il soigne ses sujets, il travaille, il s'occupe de ses affaires, et il est chez les nôtres l'un de ceux qui écrivent le mieux. Ce que n'admettent pas nos faiseurs en vedette et représentation.

L'ILLETTRE.

Honore ton père et ta mère, afin d'avoir longue vie sur la terre que ton Dieu te donne (Ex 20, 12).

Lettre de Paris

La France et l'Europe dans la course atomique

Pendant près de trois semaines, les Français ont suivi avec curiosité le lent cheminement du "mille-pattes" atomique sur leurs routes. Ce "mille-pattes" n'était autre qu'un convoi routier géant mis en marche pour assurer le transport, à partir d'une usine de la banlieue parisienne jusqu'au centre atomique de Marcoule (Gard), soit sur plus de 800 km., d'un énorme cylindre métallique de 31 mètres de long, 3 m. de diamètre, pesant 110 tonnes.

Placé sur une plate-forme munie de 140 roues (d'où le nom de "mille-pattes") et remorqué par deux tracteurs de 250 cv., le cylindre a circulé à travers la France à la vitesse moyenne de 4 km., à l'heure.

C'est la première fois, depuis le transport en 1833, de l'obélisque de la Place de la Concorde, lequel ne pèse pas moins de 220 tonnes, qu'un objet aussi lourd circule en France.

A Marcoule, le cylindre géant prendra place à côté d'un réacteur atomique à grande capacité et deviendra un "échangeur" de chaleur, c'est-à-dire une énorme chaudière, à partir de laquelle seront alimentés en énergie les turbines d'une centrale électrique. Car, avec le centre de Marcoule, la France est entrée dans l'ère industrielle atomique.

Le réacteur G 1, premier né dans la cité atomique, enrobé dans un bloc de 25,000 tonnes de béton, fonctionne déjà depuis plusieurs mois et produit du courant électrique — 5,000 KWH, au maximum de sa puissance, soit moins qu'il n'en faut pour alimenter la gigantesque machinerie atomique de Marcoule.

Pour le moment, donc, la pile G 1 ne fournit même pas en électricité l'énergie dont elle a besoin pour fonctionner. Mais à côté d'elle, G 2 s'édifie, et G 3 sort de terre, l'une et l'autre plus puissantes que leur aînée. Et, avant la fin de cette année, Marcoule déversera de l'électricité "atomique" dans le réseau général de distribution. En 1959, les trois piles produiront 100 kg. de plutonium et pourront alimenter en énergie électrique une ville de 250,000 habitants.

Grâce à Marcoule, la France est donc le premier pays du continent européen à utiliser l'énergie atomique sur le plan industriel. En dix années, le labeur de ses chercheurs et de ses techniciens lui a donc permis de rattraper une partie importante du retard accumulé par cinq années de guerre et d'occupation. C'est là un résultat qui compte et qui honore la science et la technique de ce pays, qui fut le berceau des recherches et des découvertes concernant la radioactivité.

Cependant, les moyens financiers mis à la disposition du Commissariat de l'Energie atomique (directeur, le professeur Francis Perrin) demeurent à la mesûre des ressources du pays, c'est-à-dire faibles et presque dérisoires. Depuis 1946, 135 milliards de francs ont été consacrés à la science nucléaire, alors que, dans le même temps, les Etats-Unis dépensaient 6,000 milliards, et la Grande-Bretagne 600 milliards. Il est vrai que la France a délibérément orienté ses recherches vers l'utilisation pacifique de l'énergie nouvelle et que le gouvernement a pratiquement renoncé à fabriquer des armes atomiques; mais les menaces proférés par le maréchal Boulganine lors de la crise de Suez ont remis en question cette décision pacifique: dès à présent la recherche militaire se poursuit parallèlement à la recherche industrielle et, si besoin est, la France sera capable, dès 1960, d'expérimenter ses premières bombes au coeur de l'immense Sahara.

• • •

La crise de Suez et la pénurie de pétrole qui s'ensuivit ont mis en évidence la fragilité des approvisionnements européens en énergie. Mais, de toute manière, avec une consommation qui double tous les dix ans, on peut dès à présent prévoir qu'avant un quart de siècle, les sources "classiques" d'énergie (charbon, pétrole, houille blanche) seront insuffisantes pour couvrir les besoins. L'énergie atomique arrive à point pour prendre le relai.

Pour sa part, la France, qui se trouve relativement riche en gisements d'uranium, envisage de construire un certain nombre de centrales atomiques, au rythme d'une tous les dix-huit mois. La première verra le jour sur les bords de la Loire, près de Chinon, et s'intègrera dans le second plan quinquennal atomique que le Parlement va examiner au cours des prochaines semaines.

Cet ensemble de réalisations nucléaires nécessite, on le conçoit la mise en place d'un énorme dispositif industriel et technique depuis la recherche et l'extraction de l'uranium jusqu'à la construction des piles elles-mêmes. De plus, de milliers de savants, d'ingénieurs, de spécialistes doivent être formés aux techniques nouvelles. C'est au centre expérimental de Saclay, à proximité de Paris, que le Commissariat à l'Energie atomique a installé ses "écoles", autour des piles expérimentales P 2, EL 3, "Auilon et, bientôt, "Proserpine". Des ingénieurs de l'industrie privée viennent ici suivre des cours de "pilologie" aux côtés des chercheurs et des techniciens du Commissariat: une élite se forme à Saclay qui, dans quelques années, permettra à la France de se trouver en excellente posture dans la course à l'utilisation de l'énergie atomique.

Et l'Euratom? Le 20 janvier 1957, les chefs des gouvernements d'Allemagne, de France, d'Italie, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg réunis à Paris ont conclu un accord pour la réalisation rapide d'une communauté européenne de l'énergie atomique.

L'idée d'une mise en "pool" des moyens européens de recherche et de production dans le domaine nucléaire a été lancée voici près de 2 ans par M. Jean Monnet, déjà "père" du pool Charbon-Acier. Acceptée en juin 1955 lors de la conférence de Messine, cette idée fut mise en forme par M. Louis Armand.

Sans entrer dans le détail de cette création dont on devine la complexité, disons simplement que le projet concerne:

1) la mise en commun des ressources et matières atomiques des six pays de l'Europe occidentale;

2) la création et la gestion des installations communes;

3) la coordination de la recherche et de la production de l'énergie atomique;

4) la création des institutions communes pour appliquer ce programme.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une question politique et technique. Avec l'atome, nous nous trouvons au seuil d'une nouvelle révolution industrielle, dont l'ampleur dépassera de loin celle du XIXe siècle provoquée par la découverte de la machine à vapeur et de l'électricité.

Le traité concernant l'Euratom doit être signé avant la fin du mois de mars. Les parlements des six pays devront le ratifier ce qui, sur le plan français, n'ira pas sans quelques difficultés, car les adversaires de l'idée européenne — les nationalistes d'une part et les communistes d'autre part — ne désarment pas. Cependant, à deux reprises déjà, l'Assemblée nationale a admis le principe de la création d'une communauté européenne de l'énergie atomique; elle pourra difficilement se déjuger, en dépit de la violente campagne déclenchée ces jours derniers par le parti communiste contre cette "relance" européenne.

Le fait même que Moscou s'inquiète et s'irrite montre que l'Euratom, auquel les Etats-Unis et le Canada ont promis leur concours et leur aide et que la Grande-Bretagne de M. MacMillan considère avec bienveillance, est une initiative susceptible d'apporter à l'Europe des satisfactions qui la libèreront du danger communiste, toujours présent à ses frontières, et à l'intérieur même de certains pays participants.

Avec le marché commun, l'Euratom ouvre donc les plus vastes perspectives aux peuples de la "petite" Europe qui, certainement, grandira.

Maurice HERR.

Pourquoi les Soviets ont-ils moins peur?

L'écrivain espagnol Salvador de Madariaga qui, par amour de la liberté, vit loin de son pays, vient de faire paraître dans le **New-York Times** un article, où il pose les questions suivantes: "Si l'Union soviétique peut menacer l'Occident avec des volontaires pour l'Egypte, pourquoi l'Occident ne menacerait-il pas l'Union soviétique avec des volontaires pour la Hongrie? Si l'U.R.R.S. peut établir un gouvernement fantôme en Hongrie, pourquoi les Nations unies ne peuvent-elles pas reconnaître les patriotes comme belligérants et leurs chefs comme le gouvernement de la Hongrie? Pourquoi le secrétaire général des Nations unies consent-il à attendre à la frontière qu'un soi-disant gouvernement — que ni les lois, ni les faits n'autorisent à se prévaloir de ce titre — lui donne la permission d'entrer? Pourquoi les Nations unies n'envoient-elles pas à l'Union soviétique un ultimatum lui enjoignant l'évacuation du territoire hongrois dans les huit jours et un 'Cessez le feu' immédiat? Est-ce parce que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont livré la Hongrie à Yalta? S'il en est ainsi, n'a-t-elle pas annulé le droit qu'elle tenait de ce déplorable engagement? Ou bien est-ce par crainte d'une guerre générale et de la bombe à hydrogène? S'il en est anisi, pourquoi l'Union soviétique aurait-elle moins peur que nous?

"Le gouvernement soviétique ne peut pas se fier à sa propre infanterie, d'où l'abondance des chars et le manque d'infanterie en Hongrie. L'Occident peut-il survivre à la révélation que les seuls non-Hongrois luttant pour la liberté de la Hongrie ont été jusqu'à présent des déserteurs russes? La foi de l'Occident dans la liberté est-elle si faible qu'il n'entrevoit pas l'espoir de libérer du communisme toute l'Europe orientale, et même la Russie, en adoptant dès maintenant une attitude ferme et en empêchant le meurtre de la Hongrie?"

Sur la scène nationale

La visite de M. Mollet fort appréciée à Ottawa

par Jean DANIEL

OTTAWA — La visite du premier ministre de France, M. Guy Mollet, et les entretiens qu'il a eus avec les autorités américaines et canadiennes ont quelque peu éclipsé ces jours derniers les débats à la Chambre des Communes.

La visite de M. Mollet a été d'un précieux secours dans le règlement de l'impasse où se trouvent les pays désireux de la paix par suite du refus d'Israël à évacuer ses troupes de l'enclave de Gaza et de la région du golfe d'Akaba.

Ce qui devait être, d'après certains, qu'une visite d'amitié dans le but évident de réparer les accrocs qu'avait subi la bonne entente entre les Etats-Unis et la France par suite de l'invasion de l'Egypte par les troupes françaises l'automne dernier, s'est terminé par des déclarations de principe de première valeur. La déclaration conjointe faite par MM. Eisenhower et Mollet est encourageante. Les propos du premier ministre de France à Ottawa ont également suscité beaucoup d'intérêt.

M. Mollet, qui vient de s'adresser aux deux Chambres réunies dans l'enceinte des Communes, n'a pas manqué de rappeler ces grands principes. Il a fait l'éloge de la politique étrangère du gouvernement canadien en soulignant d'une façon bien particulière que l'attitude du Canada en marge de plusieurs questions d'importance primordiale est telle qu'on peut justement lui attribuer une bonne part du fait que le monde n'est pas encore en guerre.

Front commun

La nécessité d'une action commune à l'égard du danger de l'impérialisme communiste en Europe et dans d'autres parties du monde est reconnue non seulement par MM. Eisenhower et Mollet, mais aussi par le premier ministre du Canada, le très honorable Louis St-Laurent.

M. St-Laurent est également de la même opinion que ses vis-à-vis de Washington et de Paris quant à la sécurité du monde libre. Cette sécurité exige l'entretien en Europe de forces militaires possédant des armes modernes au point et dans une telle proportion qu'aucun agresseur ne soit tenté d'attaquer l'un ou l'autre des pays membres du pacte de l'Atlantique Nord.

La visite du premier ministre de France a été, comme on se l'imagine, fort appréciée à Ottawa. Plusieurs ont rappelé à ce sujet la déclaration mémorable que faisait le premier ministre St-Laurent, lors de la session spéciale tenue avant la période des fêtes, où il a été discuté de l'attitude du Canada en marge du problème délicat qu'avait causé l'attitude franco-britannique relative au canal de Suez.

A ce moment-là, le premier ministre du Canada avait fait observer avec vigueur l'importance pour les petites nations d'être consultées par les grandes puissances sur des questions aussi graves de conséquences que celle de l'invasion de l'Egypte. C'est au cours du même discours que M. St-Laurent a déclaré que le règne des "supermen" de l'Europe était chose du passé. Dans les circonstances, on peut facilement s'imaginer que les entretiens de MM. Mollet et St-Laurent relatifs au problème de l'Algérie, par exemple, n'ont pas été aussi harmonieux que l'ont été leurs pourparlers sur l'ensemble des problèmes communs. M. St-Laurent est un partisan de la liberté non seulement individuelle, mais aussi de celle des peuples. Il est, en effet, assez difficile de s'opposer à la révolution économique et politique qui se poursuit dans certains pays jadis dominés par une puissance étrangère.

Puissance accrue

De toute façon, et c'est d'ailleurs là l'essentiel, les pays libres sont d'accord sur les grandes lignes de leur politique internationale. On comprend l'importance pour les alliés de présenter un front uni devant les grands problèmes de l'heure, et surtout dans les moyens de les régler, lorsqu'on songe aux déclarations récentes de Moscou annonçant que l'armée soviétique pouvait à l'aide de projectiles téléguidés bombarder Paris et Londres à un moment d'avis. Par ailleurs, on apprend d'Ottawa même qu'un général et soixante experts soviétiques des questions militaires se trouvent présentement en Syrie où on veut réorganiser et entraîner les forces armées syriennes. Selon une source bien renseignée, deux cents autres officiers soviétiques se rendront ces jours-ci dans cette même région pour y assumer le commandement de certaines unités de la marine et de l'aviation syriennes pendant la période d'entrainement.

Devant ces préparatifs militaires de grande envergure, il est bon que les alliés présentent une politique étrangère commune.

Don de $500,000 du sénateur M. Patterson

OTTAWA — L'hon. sénateur Norman M. Patterson a offert un don personnel de $500,000 au comité chargé de prélever des souscriptions pour le collège Carleton.

Le sénateur libéral de l'Ontario, en vacances en Floride, pour sa santé, a annoncé ce don par téléphone et la nouvelle a été communiquée aux convives du banquet offert à l'occasion de l'ouverture de la campagne.

L'objectif de la souscription est de $1,500,000. L'offre de M. Patterson est égale à la somme que les auxiliaires doivent solliciter. D'autres offres de dons s'élèvent actuellement à $400,000.

Détails inédits de l'histoire de la "paroisse" de St-Boniface

A l'occasion de la récente visite du délégué apostolique à St-Boniface, les orateurs ont fait ressortir à satiété le rôle maternel de ce diocèse dans le développement de la structure diocésaine de l'Ouest.

Il nous fait plaisir d'ajouter à ces textes un autre d'un intérêt tout particulier, l'allocution de M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique, qui souligna l'élément "paroisse" dans l'histoire de ce siège et dans le travail qui se poursuit toujours. Voici le texte de ce discours:

Excellence et Révérendissime Monseigneur le délégué apostolique au Canada,

C'est avec beaucoup de sincérité et de spontanéité que les fidèles de la cathédrale-basilique et leur curé vous souhaitent, à leur tour, la plus cordiale bienvenue.

Auprès de vous, ce matin, nous nous sentons si près de Sa Sainteté le pape Pie XII, que nous aimons, auquel nous restons fortement attachés et pour lequel nous prions avec ferveur.

La première messe fut célébrée sur les bords de la rivière Rouge le 19 juillet 1818. Ce jour-là, l'abbé Norbert Provencher, mieux connu aujourd'hui sous le nom de Mgr Provencher, semait le grain de senevé à St-Boniface, en pleine terre manitobaine. Depuis lors, cette semence est devenue un grand arbre et il grandit toujours. Ses ramifications se sont prolongées dans toutes les directions, portant la connaissance de Dieu, la lumière de l'Evangile, les fruits de la Rédemption à une multitude d'âmes qui, jusque là, ne connaissaient rien du Royaume des cieux, ni du chemin qui y conduit.

St-Boniface est et restera dans l'histoire de l'Eglise, le berceau de l'Ouest canadien. C'est de St-Boniface, en effet, que sont partis les missionnaires qui ont évangélisé l'Ouest jusqu'aux montagnes rocheuses et même au-delà; le nord jusqu'aux glaces polaires et l'océan Arctique; au sud, par-dessus les frontières du Canada, dans le Dakota Nord, le Minnesota qui font partie des Etats-Unis d'Amérique.

Ici, à St-Boniface, au moment de l'érection canonique de la paroisse cathédrale en 1876, Mgr Taché confiait au curé d'alors un territoire d'environ 180 milles carrés. Aujourd'hui, après 80 ans, la paroisse de la cathédrale retient un territoire de 12 à 14 milles carrés avec 6,000 à 7,000 catholiques de langue française dont elle est spécialement chargée. Du territoire primitif sont sortis une vingtaine de paroisses ou postes dont cinq font actuellement partie du territoire de Winnipeg. Toutes ces paroisses sont bien organisées et donnent un service religieux régulier aux catholiques qui y sont domiciliés.

Cette expansion rapide du catholicisme à St-Boniface et son voisinage montre bien que nos prédécesseurs ne sont pas restés les bras croisés, au contraire, ils ont dû batailler fort et ferme. Ils l'ont fait volontiers, d'abord parce qu'ils devaient gagner leur subsistance au milieu de difficultés dont nous ne pouvons pas mesurer l'étendue; ils l'ont fait parce qu'ils voulaient léguer à leurs descendants une vie plus facile qu'avait été la leur; ils l'ont fait surtout parce qu'ils voulaient leur assurer tous les moyens de bien servir Dieu, l'Eglise et la religion. Leurs efforts et leur dévouement ont été jetés en bonne terre et ont produit du fruit cent pour un.

Nous en avons l'évidence dans ces paroisses bien organisées qui couvrent tout le territoire de St-Boniface; dans nos écoles catholiques où des milliers d'enfants récitent chaque jour leurs prières et apprennent le catéchisme dans leur langue maternelle; dans cette multitude de catholiques convaincus qui veulent passer aux générations futures le dépôt de la foi qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs ancêtres. Continuer l'oeuvre d'évangélisation de nos prédécesseurs, c'est le devoir qui nous incombe aujourd'hui, et nous pouvons vous assurer, Excellence, que nous ne faillirons pas à cette tâche.

Les manifestations de foi et de piété dont vous avez été témoin ces jours derniers, vous montrent bien que la vie catholique ne s'éteindra pas de sitôt dans St-Boniface. Oh! nous savons bien qu'il faudra lutter, qu'il faudra faire des sacrifices pour réussir notre tâche; nous savons bien que le semeur d'ivraie est toujours là, guettant le moment favorable pour nous nuire; c'est une raison de plus pour nous de ne pas nous endormir dans la fausse illusion que tout est bien et que tout ira bien. Oh! non, nous redoublerons de vigilance et de dévouement s'il le faut, et aux heures où nous sentirons notre courage défaillir, nous irons nous agenouiller près des tombeaux de NN. SS. Provencher, Taché, Langevin, Béliveau, pour ne nommer que ceux-là; ils reposent ici même dans la crypte de cette cathédrale. Nous prierons ces champions de l'Evangile de la première heure, de nous donner une forte dose du courage et de l'héroïsme qui vivifiaient leur apostolat, et puis nous réviendrons à la tâche avec un nouveau courage, résolus de combattre toujours, et de ne déposer les armes que le jour où la relève sera prête à les prendre de nos mains pour continuer dans les siècles à venir le travail d'évangélisation commencé par le Christ lui-même il y a dix-neuf siècles passés.

Excellence, vous avez ici ce matin des descendants des premiers catholiques qui ont donné naissance à l'Eglise de l'Ouest, ils sont plus que des catholiques, ils sont des apôtres. Leur ambition est de transmettre aux générations futures ce qu'ils ont eux-mêmes reçus de leurs devanciers: une foi inébranlable, des convictions religieuses profondes que rien ni personne ne saurait ébranler; une détermination ferme de servir Dieu, l'Eglise et la patrie, quelles que soient les difficultés qui pourraient se présenter.

En terminant, Excellence, nous permettriez-vous de vous demander de présenter au Souverain Pontife, quand vous en aurez l'occasion, nos sentiments d'attachement filial et de soumission sincère; de solliciter de Sa Sainteté, une bénédiction spéciale pour notre bien-aimé archevêque, pour tous les fidèles de la paroisse cathédrale-basilique, pour le curé et les autres prêtres qui portent la responsabilité spirituelle des âmes dans cettte vigne que le Seigneur nous a confiée.

Excellence, nous entendrons maintenant avec respect et esprit de soumission, tout enseignement, toutes directives que votre Excellence voudra bien nous donner.

Communiqué

Archevêché de St-Boniface

Par décision de S. Exc. Mgr l'Archevêque de St-Boniface, M. l'abbé Ubald Lafond, curé de Woodridge depuis septembre 1954, a été nommé curé de la paroisse Ste-Marie de St-Vital.

Les RR. PP. Franciscains avaient la charge de cette paroisse depuis 1948. Mais au cours du mois de janvier dernier, le Provincial des Franciscains fit savoir à Son Excellence que son Conseil avait décidé de remettre la paroisse. Celle-ci est donc devenue vacante.

Egalement, par décision de Son Excellence, M. l'abbé Joseph Choiselat, jusqu'ici vicaire à la cathédrale, devient curé de Woodridge; M. l'abbé Paul Deschênes, ci-devant vicaire à Ste-Agathe, devient vicaire à la cathédrale de St-Boniface.

M. l'abbé Eugène Hébert, jusqu'ici vicaire à St-Lupicin, devient vicaire à la paroisse Ste-Famille de St-Boniface.

M. l'abbé Jean-Jacques Massicotte, nouvellement ordonné prêtre, le 2 février 1957, à Val d'Or, P.Q., deviendra vicaire à la paroisse de St-Lupicin, Man.

Comédie, danses et film à la soirée du Cercle Molière

Le vendredi 15 mars, à 8 h. 30 p.m., en la salle académique du collège de St-Boniface, aura lieu la troisième soirée mensuelle du Cercle Molière.

Le programme est de choix et encore une fois, en esseyant de donner au cours de cette soirée, à de jeunes et nouveaux talents, la chance de se révéler, le comité directeur du Cercle et tout particulièrement Mlle Léonie Guyot, organisatrice des soirées mensuelles, s'est fait un point d'honneur d'offrir au public fidèle du Cercle Molière une soirée artistique variée.

Au programme

Une pièce de Sacha Guitry sera à l'affiche "Le voyage de Tchong-Li". Il s'agit d'une comédie charmante, à la portée de tous et qui sera présentée d'une façon nouvelle et originale. Jacques Ouvrard est le directeur de cette pièce, les acteurs, des nouveaux et des anciens, sont: Mme Kleinsmith, Marie Benoit, Denis Belair, René Chartier, Ronald Proteau, André Soulodre et Robert Séguier.

Mireille Grandpierre, de l'Opéra de Paris, présentera un groupe de ses élèves dans un récital de danses, intitulé "La poésie et la danse".

Pour compléter la soirée, il y aura un film documentaire très intéressant. Ne manquez donc pas cette date: 15 mars, à 8 h. 30, à la salle du collège de St-Boniface.

PETITES NOTES

Une vente d'objets usagés, au bénéfice de l'hôpital des enfants, aura lieu à la salle Ukrainian Nation, 935, rue Main, en face du marché civique, près de l'avenue Selkirk, le 15 mars entre 9 h. du matin et 10 h. du soir.

• • •

REMERCIEMENTS

La famille Rialland désire exprimer toute sa reconnaissance aux amis qui, par offrandes de messes et de fleurs, assistance aux funérailles, usage de leurs voitures et de toute autre façon, lui ont témoigné une si vive sympathie lors du récent décès de Mme Marcelle Rialland.

RELATIONS

(Mars 1957)

Editoriaux: Le civisme des chrétiens. — L'assurance-hospitalisation. — L'O.N.U. a besoin de force pour protéger le droit.

Articles: Pour une association des familles et une mystique chrétienne — Stanislas de Lestapis. Des subventions fédérales à l'enseignement primaire, pourquoi pas? — Richard Arès. Vue surréaliste de notre histoire sociale — Jacques Cousineau. Les cendres — Luigi d'Apollonia. L'aventure au théâtre — Georges-Henri d'Auteuil.

Commentaires: Le pape nous parle. — Le devoir des chrétiens en matière de civisme. — L'avenir du patriotisme. — Les écoles catholiques en Ecosse. — Pour une ambassade au Vatican.

Au fil du mois: Rideau de nouvelles. — Congrégation mariale: 1657-1957. — L'Aquilon. — Des gouvernements provinciaux dynamiques. — La pègre triomphera-t-elle?

Articles: Prédication du Carême — Thomas Mignault. Horizon international — Joseph-H. Ledit.

Les livres: Le Sens du carême. — La Providence. — Visions et Vie mystique. — Lumières dans l'inquiétude. — Prêtres de demain. — Cantuale ad benedictionem S. Sacramenti. — Mahomet, Israël et le Christ. — Nostradamus, Malachie & Cie. — Le Père des enfants perdus. — Saint Pie X. — Un pape méconnu: Benoit XV. — Itinéraire de Karl Marx à Jésus-Christ. — Edith Stein. — Je ne suis pas un homme libre. — Sociologie religieuse. Sciences sociales. — Projet d'un institut sociologique suisse. — L'Orientation des relations patronales-ouvrières. — Les Exigences humaines de l'expansion économique. — Le Système politique des Etats-Unis et son Fonctionnement. — Initiation civique. — L'Afrique du Sud. — Lisieux et le Pays d'Auge. — Les Noces de Magdebourg.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $3.00 par année — le numéro: $0.25.



Cette photo fut prise au Cercle Ouvrier pendant la dernière assemblée du Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb, le 25 février dernier, alors qu'on honorait les anciens grands chevaliers. Tous, sauf le frère L. Landry, répondirent à l'appel. On voit ici le grand chevalier actuel, **Alfred Goebel**, félicitant le 1er grand chevalier du conseil 3158, le frère **C.-J. Muller**. A l'arrière-plan, de gauche à droite, on reconnait les frères: **J. St-Hilaire** et **J.-B. Poitras** et, en avant, outre les frères Goebel et Muller, dans le même ordre: **J. Chaput, Lucien Daoust** et **J. Chabalier.**

Le Gala-Folklore au Collège de St-Boniface, éclatante manifestation de la vie française

(Suite de la première page)

conservatoires d'Amérique ou d'Europe.

L'école Provencher, elle aussi, a une belle réputation à maintenir. Elle nous envoie deux chasseurs et . . . un ours. Ces trois acteurs ont le diable au corps . . . en attendant que l'ours les ait dans le sien. Détente ou un bon franc rire repose l'auditoire de ses émotions artistiques.

Viennent ensuite les Gais Manitobains qui font rebondir leur réputation de gaieté. Ah! les gais, les gais gars et filles, quelle belle oeuvre vous faites à St-Boniface en montrant qu'on peut s'amuser sainement selon nos meilleures traditions catholiques et françaises!

Le couvent de St-Jean-Baptiste — quel beau nom bien "canayen" — et quel choeur! Une exécution plus parfaite peut-être que celle des cantatrices de l'Académie St-Joseph. Pas étonnant: ce choeur est un produit de la même manufacture, je veux dire des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Mais voici le couvent de Ste-Agathe: un petit gars d'une dizaine d'année et une petite fille un peu plus jeune, apparemment. "P'tit vieux et p'tite vieille" empoignent la salle par leur talent oratoire et naturel.

Puis, le club Alouette, pas des enfants cette fois, exhibent avec élégance et modestie la maturité de leur talent chorégraphique. Quelle belle leçon ces adultes ont donné à nos adolescents, à notre jeunesse!

Enfin, nos collégiens. Une inquiétude me prit. Ces grands garçons allaient-ils se montrer à la hauteur des bambins et bambines précédents? Mon inquiétude fondit en entendant "Les maris morfondus, fondus et refondus". Ils firent fondre tous les soucis qui hantent ordinairement le cerveau des papas et mamans.

Du chant, je me déclare juge incompétent. Mais ayant tout de même des oreilles comme la plupart des humains, je fus agréablement surpris d'entendre sortir des poitrines de ces jeunes gens une si harmonieuse sonorité.

Ici, j'entends une voix qui me dit: "Toutes les louanges que vous avez décernées à tous et à toutes sont trop universelles pour être sincères". Eh! qu'y puis-je, j'ai tout admiré, tout aimé, étant trop béotien pour m'apercevoir des faiblesses possibles.

Enfin, restait le discours de Mme Pauline Boutal, la célèbre directrice du Cercle Molière, à laquelle la séance était présentée. J'ai un reproche à lui faire: c'est d'avoir éclipsé les chers artistes que je viens de louanger. Un mot exprimera mon admiration et celle de tous les auditeurs: ce fut un "bijou".

Félicitations aux Jeunes Franco-Manitobains du Collège pour cette initiative qui nous emplit l'âme de fierté et d'espérance; félicitations aussi aux Pères Chabot et Gaboury, qui les ont si bien secondés . . . et peut-être inspirés.

BONIFACE.

★ ★ ★

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Lors de notre dernière assemblée générale, la convocation des ex-Grands Chevaliers de notre conseil fut couronnée d'un succès éclatant. Sous leur égide respective à différentes étapes dans la vie colombienne de notre conseil, avions-nous servi sous leur commandement. Nul doute que le progrès réalisé depuis l'inception de notre conseil jusqu'à date démontre que leurs efforts n'en furent point futiles. Aujourd'hui, nous récoltons de valeureux fruits que vous avez ensemencés hier. "Exempla trahunt" — de demain assurons-en un noble succès, la victoire en sera nôtre.

Nous tenons à vous rappeler que notre retraite fermée aura lieu en fin de semaine du 15 au 17 mars. La promesse d'assistance est digne des plus valeureuse commandation, ne la trahissons pas.

Les Bossuet et les Corneille ont répondu généreusement à notre appel lancé tout dernièrement en guise d'obtention d'écrivain au style moderne conservant à la fois la phraséologie classique et le tempo propice à notre ère. L'embarras du choix en est maintenant notre sort "Que voulez-vous qu'il fit contre trois?" Qu'il mourut!

Nos plus vives sympathies à la famille Bérubé dans leur récente épreuve. Ayez l'assurance de nos constantes prières.

Le Carême avec ses impositions particulières nous offre encore une fois d'innombrables opportunités pour notre propre perfection, sachons nous y soumettre généreusement.

Notre agenda promet d'être très intéressant pour notre prochaine assemblée, au plaisir de vous y revoir tous.

APRES-TOUT.

Nouvelle politique du théâtre Plaza

L'administration du théâtre Plaza est heureuse d'annoncer au public de St-Boniface qu'en vue d'une entente récemment conclue avec les théâtres Grand, Rose et Palace, il lui sera possible, dorénavant, de présenter en primeur des films de grande valeur et de la meilleure qualité, réalisés par les grands metteurs en scène d'Hollywood et d'Europe. Ces films passent généralement d'abord dans les grands théâtres de la ville, maintenant, il sera possible de les voir dans votre cinéma local.

— Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

LA ROCHEFOUCAULD.

Mme Pauline Boutal

"Un souffle d'air frais"

"Je me sens hautement honorée que vous m'ayez invitée à venir parmi vous ce soir et à présider votre fête. Croyez bien que j'en suis vivement, profondément touchée et mon émotion m'embarrasse un peu pour trouver les termes, que je voudrais justes, pour vous exprimer ma reconnaissance, mes remerciements et mes félicitations. Toutes les personnes ici présentes, j'en suis sûre, s'unissent à moi pour vous dire toute leur gratitude de leur avoir offert une soirée si pleine d'intérêt, si divertissante à tout point de vue et si fidèle aux traditions de vos anciens.

"La marche accélérée du progrès nous fait craindre une multitude de problèmes sur le plan social, économique et spirituel du monde. On va, on court vers une standardisation presque inévitable de la vie, de la pensée. Dans ce tumulte étourdissant, votre jeunesse apporte un souffle d'air frais, pur et bienfaisant. Vous nous imposez une halte vivifiante, délassante. Nous prenons le temps de nous retrouver et de nous reconnaître.

"Les vrais plaisirs de la vie sont simples et se sont mêlés à travers les âges aux manifestations artistiques des peuples par la danse, le théâtre, la musique, le chant; images de leur âme transmises d'un siècle à l'autre, intactes ou transposées, mais jamais défigurées car elles ne sauraient être étrangères aux intentions du Souverain Maître qui nous a faits tels que nous sommes. Issu d'un peuple réputé un des plus spirituels, des plus gais, des plus fins, le peuple canadien-français en a gardé les qualités et les défauts. Mais Dieu lui a aussi donné cette âme française vibrante et généreuse, incapable d'indifférence.

"Je souhaite, nous souhaitons, de vous voir aller de succès en succès, non seulement en organisant des soirées comme celle-ci, mais aussi en invitant d'autres groupes à se joindre à vous dans ces sortes de manifestations où se révèlent des qualités artistiques vraiment remarquables, ainsi qu'une vitalité de la race, une force pleine qui comptera dans la vie de notre pays.

"Et cette vie continuera. Les "drapes", les corvettes, les cheveux en brosse, ou en queue de cheval qui se sont susbstitués à d'autres attributs de coquetterie d'une autre époque sont déjà en train de disparaître devant de nouvelles modes. On reviendra peut-être aux perruques poudrées, au corset d'acier et peut-être au soulier de boeuf. Qui sait? Verra-t-on, en tournée artistique autour de notre planète, un Elvis Presley martien? On ne sait pas! Mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'il y aura toujours des coeurs de seize et de vingt ans pleins de chansons et de gaieté. Les mêmes élans pousseront Baptiste à conter fleurette Marianne; les mêmes aspirations feront des aînés les éducateurs des cadets. C'est une chaîne sans fin dont les maillons sont autant de facettes où brille si purement l'histoire de notre floklore, de notre vie artistique.

"Ne rougissez pas de vos origines.. Ne reniez pas vos aïeux. L'honneur qui s'est attaché à leur nom est parti de votre patrimoine au même titre que la foi et la langue qu'ils vous ont laissées. Un jour vous aussi vous laisserez à vos enfants ce trésor qui vous a été confié. Veillez à le leur remettre intact.

"Encore une fois à tous, directeurs et directrices, à tous nos jeunes artistes, merci, bonne chance et toutes nos félicitations."

Retraites fermées

680, rue Langevin; tél. 20-1422

Les beaux groupes de femmes et d'hommes eurent la retraite la semaine dernière. La piété et le sérieux étaient de la partie. Tous ont fait les choses avec un vrai esprit surnaturel.

Voici la liste des retraites jusqu'à Pâques

N.B. Les hommes ou les dames peuvent suivre d'autres retraites que celle de leur paroisses, c'est-à-dire que ceux ou celles qui ne peuvent venir en retraite avec leur groupe, peuvent facilement se joindre à un autre groupe.

MARS

12-14: Dames de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Lupicin, Aubigny, St-Ambroise, St-Laurent, St-Georges et Pine Falls.

15-17: Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface.

19-21: Dames d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Vassar, Woodridge, St-Labre et South Junction.

22-24: Jeunes filles de langue française (générale).

26-28: Hommes de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, St-Norbert, St-Adolphe et Ste-Agathe.

29-31: Aviateurs de langue française.

AVRIL

2-4: Couvents des Filles de la Croix.

5-7: Hommes et aviateurs de langue anglaise.

12-14: Chevaliers de Colomb de Transcona.

15-17: Hommes de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Léon, Somerset, St-Lupicin, Lourdes, St-Georges, Pine Falls, Haywood, St-Claude, Ste-Rose-du-Lac, Laurier et Ste-Amélie.

18-20: Hommes (retraite générale).

CHRONIQUE DE L'HOSPICE TACHÉ

Décès

Le 18 février est décédé M. Carl Bolin, de nationalité suédoise, entré comme patient depuis seulement 17 jours, soit le 1er février.

Le dimanche 24 février s'éteignait M. Harry Horton, anglais, patient depuis l'entrée du 3 décembre 1934.

Le lundi 25 février, Mme Domka Chobotar est décédée. Elle était patiente ici depuis un peu plus d'un mois, soit le 22 janvier 1957. Elle était ukrainienne.

Le vendredi 1er mars, M. Alfred Iskiw est décédé. Le défunt était ukrainien et patient depuis le 6 avril 1948.

Soirée récréative

Le mardi 26 février, sous la direction enjouée de M. Curly Hoskin, un groupe de musiciens et de chanteurs vinrent donner une soirée récréative très appréciée par les patients de l'hospice. Voici la liste des artistes: Mlle Chris Lindsay, maitresse de musique à "Duby's Accordeon School", 574, rue Balmoral; Kath Linsay, de Gros Ile, Berth Metcalfe, Louis Gustivien, Archie Boyer et son épouse, ainsi que Mme L. Lachance.

Après quelques danses carrées qui rappelèrent à nos vieillards leurs jeunes années, il y eut un délicieux goûter offert aux artistes bénévoles, grâce à la générosité de la Rév. Sr Supérieure.

Bénissez, à mon Dieu, ceux qui s'oublient pour penser à semer la joie au coeur de nos vieillards.

La liturgie du Carême nous invite à prier pour la paix

Dans une lettre circulaire en date du 28 février, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux signale que la menace de la guerre plane toujours sur le monde et qu'il faut pendant le Carême renouveler les prières pour la paix.

A cette fin, cependant, l'archevêque de St-Boniface suggère que l'on profite davantage des formules de prières qui se trouvent dans la liturgie ordinaire de la messe et dans les textes des messes du Carême.

"La liturgie entière du Carême, dit Mgr Baudoux, est orientée vers le mystère pascal, d'où vient toute paix. Et justement l'insistance qui s'impose de prier plus que jamais pour la paix, sans maintenir à cette fin un formulaire qui alourdirait le texte richement multiforme des messes du Carême, doit providentiellement nous servir à retrouver une intention quotidienne de la messe à laquelle nous ne prêtons peut-être plus, ou guère plus d'attention. Il s'agit des deux prières pour la paix qui font partie intégrante du Canon de la messe.

"La première précède de très près la Consécration: "Voici l'offrande que nous vous présentons, nous vos serviteurs, et avec nous votre famille entière; acceptez-la, Seigneur, avec bienveillance; disposez dans votre paix les jours de notre vie . . ."

"La seconde prière suit immédiatement le Pater, au coeur de la préparation à la Communion: "Délivrez-nous, Seigneur, de tous les maux . . . . daignez nous accorder la paix en notre temps . . ."

"Le Canon de la messe contient cinq autres invocations pour la paix, voeux de paix, aspirations à la paix. Mais la première des deux prières ci-dessus a été sûrement insérée dans le Canon, et la deuxième l'a vraisemblablement été par saint Grégoire le Grand (604) à une période de l'histoire où l'humanité n'était pas moins troublée par l'alternance de guerre sanglante et de guerre froide que l'est notre époque.

"Il convient donc d'exploiter davantage ces prières dans l'esprit de la tradition qui nous les a léguées: c'est chaque jour que nous devons redoubler de ferveur pour que Dieu veuille bien accorder au monde, malgré qu'il ne le mérite pas, le don de la paix. Nos catholiques sont malheureusement entachés par le fatalisme ambiant . . . ., fatalisme païen, matérialiste, mécanique, selon lequel la guerre est une loi inéluctable de l'humanité. On ne tient pas compte de la toute-puissance de Dieu, on oublie l'économie de la Rédemption: "Seigneur, ne regardez pas nos péchés, mais la foi de votre Eglise."

Après avoir recommandé que fidèles aussi bien que le clergé s'imprégnent de cet esprit, Son Excellence, rappellent les désirs du Souverain Pontife à ce sujet: "Puissions-nous tous ainsi répondre avec une générosité renouvelée aux exhortations du Souverain Pontife, grâce que j'implore de Jésus par Marie en vous bénissant de tout coeur".

Sur la photo apparaissent deux des participants au débat qui aura lieu à l'auditorium du Collège de St-Boniface, le samedi soir 9 mars: **M. Paul Roy**, de Delmas, Sask., étudiant en 2e année de philosophie au Collège, et **Mlle Lucienne Beaulieu**, B.A., de St-Boniface. Tous deux défendront la culture dans le débat qui a pour sujet "Culture ou diplôme".

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE
8.55—Ouverture
9.00—Messe
9.55—Nouvelles
10.00—Nos missions
10.15—Pour nos malades
11.15—Jardins plantur
11.30—Prés. de l'Eglise
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouv locales
12.30—Causerie agricole
12.45—Nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—Illustration d'opéra
4.30—Nations au micro
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—CKSB présente
7.45—Les Pères Blancs
8.00—Match intercités
8.30—Jeunes artiste de CKSB
8.45—Nos chansonnettes
9.00—Radio-journal
9.15—Entretien du dimanche
9.30—Prise de bec
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Paris, le soir

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Psychologie de la vie quotidienne
9.30—Chansonnettes
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.30—Feu de vie
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.25—Information rurale
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marchés du grain
1.30—Visages de l'amour
1.45—La Marjolaine
2.00—Les succès de la chansonnette
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 12.50
4.00—S.D.S et Variétés
4.30—Pinocchio
4.45—Club des Jeunes
5.30—Chansonnettes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Revue de l'actualité
11.00—Nouvelles
11.10—Paris, le soir
12.15—Fermeture

LUNDI
7.30—Autour de nos clochers
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Petit théâtre
9.30—Idées en marche
10.00—Orchestre R.-C

MARDI
2.00—Courrier de Radio-Parents
7.30—Prog hongrois-français
7.45—A propos de livres
8.30—Nos nations au micro (Allemands)
9.30—Chacun sa vérité
10.00—Concert intern.

MERCREDI
9.30—Chansonnettes
10.50—A votre santé
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.30—Lecture de chevet
10.05—L'heure exquise

JEUDI
7.30—Choc des idées
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Les voisins d'en face
9.30—Nos nations au micro (Allemand)
10.05—L'heure exquise

VENDREDI
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Universal Radio présente
8.30—Sérénade pour cordes
9.30—Conférence de Presse
10.05—L'heure exquise

SAMEDI
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Prog. Sunny Boy
9.45—Nos écoles françaises
10.15—Nouvelles
10.20—Potins familiers
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—Album des disques
2.00—Succès de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Nos nations au micro (Allemands)
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Alerte, Franco-Manitobains!
5.45—Collège St-Bon.
6.15—Nouvelles
7.30—Nos chansonniers
8.00—Jazz en revue
8.30—Le Canada au travail
8.45—Affaires de l'Etat
9.00—Rosary Hour
10.00—L'heure exquise
11.10—Paris, le soir
12.15—Fermeture

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Nous voulons offrir nos félicitations à l'auteur de l'émission "A propos de livres". Il y a quelques jours à peine, le gouvernement qu'il représente dans l'Ouest canadien le créait officier de la Légion d'Honneur. Sans vouloir s'accrocher à ses basques, nous croyons que cet honneur rejaillit sur notre poste car malgré tout le respect que nous voulons payer à la dignité de son rang, il est un peu considéré comme un copain de travail. Quel poste de langue française au Canada peut compter parmi ses émissions un programme dont l'auteur est consul de France doublé d'un officier de la Légion d'Honneur?

Nous avons deux Yves au poste. Le premier assistait, il y a quelques jours, à un congrès qui réunissait les techniciens de la radio à Régina. L'autre projette une randonnée en motocyclette jusqu'au Mexique. Le premier est revenu un peu fatigué de la capitale du blé car les assises se prolongeaient tard durant la nuit. Le deuxième, entre deux disques, couvre les pages d'un calepin de chiffres et s'efforce de balancer un budget qui lui permettra d'aller faire la paresse sur les plages d'Acapulco.

Un silence de mort entoure le nouveau roman du poste . . . quelqu'un a proposé de saisir les Nations unies de l'affaire afin d'en hâter le dénouement.

Programmes

Sur les ondes de CKSB vous entendrez au cours de la prochaine semaine radiophonique:

Le samedi 9 mars, à 9 h. 45 a.m., "Visite dans nos écoles", 2e visite à Bruxelles; à 2 h. p.m., Georges Paquin présente une heure des succès de la chansonnette française.

Le dimanche 10 mars, à l'heure de l'opéra: extraits; à 2 h. 3'0, 5e joute Canadiens-Monarch, directement de l'Olympic.

Le lundi 11 mars, à 7 h. 30: "Autour de nos clochers", à Ste-Geneviève.

Le jeudi 14 mars, à 7 h. 30: "Choc des idées"; sujet: "La télévision et la famille rurale".

Les Amis de la Bibliothèque de St-Bon.

L'association "Les Amis de la Bibliothèque de St-Boniface" invite cordialement toute la population à son thé-cotisation annuel qui aura lieu à la salle Lord Selkirk de l'hôtel Marion, le dimanche 17 mars 1957, de 1 h. à 5 h. 30 de l'après-midi.

C'est une excellente occasion d'encourager une association dont le but est de faire connaître et d'améliorer les services inappréciables offerts par la bibliothèque de St-Boniface.

Flin Flon

Naissances

A M. et Mme Jos. Bélanger, un garçon.

A M. et Mme H. Whitmore, une fille.

Décès

Le 20 février, la mort ravit à l'affection de ses parents le petit Louis Adolphe, âgé de 13 mois. Outre ses parents, M. et Mme Roger Adolphe, il laisse dans le deuil 2 frères, Gérald et Robert, et 4 soeurs, Lorraine, Louise, Marcelle et Paulette.

Va-et-vient

Mme Narcisse Dufault, de St-Front, était de passage chez sa fille, Mme Julien Leblanc, de Flin Flon.

MM. Marcel Poiron, de St-Labre, et Roger Grenier, de St-Boniface, sont arrêtés quelques jours à Flin Flon, en route pour Moak Lake où ils ont trouvé un emploi.

M. H. Rivoalen, de St-Boniface, est venu rendre visite aux familles Labarre, Farncombe et Bouteiller.

Mlle Laurette St-Pierre nous est revenue après avoir terminé son cours de garde-malade à l'hôpital St-Boniface. Elle était accompagnée de Mlle Claudette Lemoine, de St-Boniface. Toutes deux seront employées à l'hôpital des Soeurs Grises de Flin Flon.

Nos malades

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Raymond Chrétien, qui subit une opération la semaine dernière, et à Mlle Bernadette Lambert, qui eut aussi une opération.

Club Alouette

Il y eut une partie de bingo chez M. et Mme M. Roy, de 116, rue Green, le 22 février. Le club désire remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de la soirée.

Notre prochaine soirée aura lieu le 29 mars. Le lieu sera annoncé sur notre programme du lundi soir à CFAR.

Réunion des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph

Le dimanche 24 février avait lieu la réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph.

A cette occasion, l'Amicale Marie-Rose accueillait quelque deux cents dames et demoiselles venues rendre hommage à leur Alma Mater et ses institutrices.

Après s'être inscrite, chacune se rendait à un lieu à part pour voter pour les candidates de son choix: chaque année, un nouveau comité se forme dont la responsabilité est de voir au fonctionnement de l'association au cours de l'année qui vient. Et on en profite pour revoir ses anciennes institutrices, faire la tournée des classes, y constater les changements, causer et échanger des nouvelles avec amies de classe.

A 5 h. de l'après-midi, le son de la cloche convoquait les amicalistes — dont le nombre fit, en effet, "presque craquer les murs" — à la chapelle où se déroula le salut du T. S. Sacrement.

Le souper-buffet suivit, repas à la fois appétissant et délicieux. On voyait assis à la table d'honneur, S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. l'abbé A.-B. Boulet, Mère Provinciale, Soeur Supérieure, SS. NN. de Jésus et de Marie, les anciennes présidentes de l'Amicale, ainsi que le comité de l'an 1956-57.

Après avoir félicité les convives d'être venues en si grand nombre, Mlle Aimée Pelletier, présidente, fit, à l'invité distingué, le cadeau d'une bourse, au nom de toutes, et le présenta ensuite à l'auditoire. Son Excellence dit sa joie de se retrouver à cette réunion, souligna la contribution que font les religieuses-institutrices dudit institut à la formation des femmes de St-Boniface. Il rappela aussi à toutes réunies le problème des réfugiés hongrois qui requièrent sympathie, aide et compréhension et, par conséquent, fit ressortir le rôle que pouvait jouer — en autant que ce soit possible — l'Amicaliste dans ce drame devenu une réalité. Il dit aussi quelques mots en anglais félicitant l'ancien comité de son fructueux travail et invitant chacune présente à revenir l'an prochain, accompagnée d'une autre ancienne.

Mlle Suzanne Tremblay, présidente-élue, fit ensuite le tirage de prix donnés par la gracieuseté de Soeur Supérieure.

Ainsi se termina la réunion des anciennes et chacune retournait chez elle, apportant un souvenir ravivé de ses années en classe.

Le comité pour l'année 1957-58 se compose des suivantes: présidente, Mlle Suzanne Tremblay; vice-présidente, Mlle Monique Guyot; secrétaire, Mlle Thérèse Fortin; conseillères, Mme Roland Tremblay, Mme E. Labelle et Mlle Pierrette Bérubé; publicitaires, Mlles Laurette Bouvier et Madeleine Bernier; assistantes, Soeur Rose-Parmélia, supérieure, et Soeur Alice de Jésus.

La Salle

Baptêmes

Le 24 février: Aline-Marie-Antoinette-Marcelle, née le 14 février, fille de M. et Mme Eugène Vouriot. Parrain et marraine, M. et Mme Raphaël Grégoire, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 février: Louise-Marie-Monique, née le 17 février, fille de M. et Mme Oscar Lagacé. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Lagacé, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Charles Cormier et leurs deux filles, Mme Arsène Girardin et Pauline, de St-Claude, rendirent visite, au cours du mois de février, à leurs parents et amis, MM. et Mmes Aimé et Lucien Cormier, Raymond Rochon et Albert Girardin et Mme Robertine Cormier.

Le petit Ronald Rochon, fils de M. et Mme Alain Rochon, a dû être conduit à l'hôpital St-Boniface, au cours de la semaine du 17 février.

Le dimanche 25 février, M et Mme Gaston Rochon et leur famille eurent le bonheur d'avoir la visite de M. et Mme Jos Jamault et de Mme Alexandre Jutras, de St-Boniface.

MM. et Mmes Francis Pichette et Noël Trudeau, de St-Boniface, rendirent visite à M. et Mme Charles-Edouard Lafond, récemment.

Précieux-Sang

Partie de cartes

La partie de cartes du 26 février fut organisée par les Chevaliers de Colomb de la paroisse.

Le prix d'entrée échoua à Mlle Molly Melnyk et celui de la cagnote à Mmes Y. Marion et L Vieville.

Pour les prix des cinq mains, le sort favorisa Mlle Cécile Marion (1er), Mme Y. Marion (2), Mlle M. Gary (3) et M. H. Prud'homme (4).

Baptême

Constance-Louise-Jeanne-Marie, fille de M. et Mme Jean Gosselin.

Saint-Malo

Réunion des Coopératives

La réunion des Coopératives Industrielles de St-Malo Limitée fut un vrai succès. Environ 125 personnes étaient présentes.

M. Joseph de Ambrosis, délégué de la "Federated Co-Operative", présenta le rapport. Les ventes de l'année dernière s'élevaient à $83,900 et celles de 1955 à $76,500. Les épargnes de 1936 étaient de $2,200, tandis que celles de 1955 étaient de $3,-860. Mais il faut tenir compte que les rapports de 1956 étaient pour onze mois seulement.

Depuis le 16 juillet 1938, les ventes sont de $1,446,000 et les égargnes de $68,500.

Il y eut discussion regardant le nouveau magasin ouvert en septembre dernier. Tous se montrèrent bien enthousiastes et satisfaits du projet.

M. Marcel Collette fut élu président; M. Ovila Gosselin, vice-président, et M. Antoine Maynard, secrétaire.

Première patiente et premier bébé dans le nouvel hôpital de St-Claude

ST-CLAUDE — L'hôpital de St-Claude a ouvert ses portes le 21 février, pour admettre des patients. La première patiente admise a été Mme Léandre Boille.

M. et Mme Ghislain Rocan sont les heureux parents de la première fillette née dans l'hôpital et M. et Mme André Rosset sont les heureux parents du premier garçon. Tous les endroits commerciaux de St-Claude ont contribué une grande liste de prix et de donations pour ces deux premiers bébés. (La liste détaillée paraîtra la semaine prochaine.)

Cours de soudage

Un cours de soudage pour les fermiers a été tenu à St-Claude pendant la semaine du 25 février au 2 mars. Ce cours a été organisé par la Société d'Agriculture de St-Claude avec la coopération du Département d'Agriculture, Extension Service, et fut tenu dans le Garage Commercial. 36 fermiers de St-Claude ont suivi le cours.

Va-et-vient

Mme Robert Vandel a été l'heureuse gagnante du "jack pot" de $100.00 à la soirée de bingo, le mercredi 20 février.

Mlle Lucille Marchand, garde-malade, de Redvers, Sask., est présentement employée à l'hôpital de St-Claude.

Baptêmes

Le 24 février: Diane-Marie-Madeleine, née le 16 février, fille de M. et Mme Mathieu Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Gagné.

Le 3 mars: Carole-Marie-Gisèle, née le 24 février à l'hôpital de St-Claude, fille de M. et Mme Ghislain Rocan. Parrain et marraine, M. Albert Bernard et Mlle Claudette Rocan.

Environ cent jeunes hommes, principalement des endroits ruraux des prairies, achèvent un cours spécial de deux mois dans l'armée militaire à Winnipeg. Offert chaque année à ce temps-ci, l'entraînement est très populaire parmi les jeunes qui ne seraient guère occupés sur la ferme durant cette saison. Ils reçoivent plein salaire et allocation et se qualifient comme soldats entraînés avant de retourner chez eux et peut-être à des activités militaires à temps partiel. Sur la photo on voit **André Lécuyer**, de Ste-Agathe, Man., **Dave Ross**, de Winnipeg, et **Patrick McDonald**, de St-Boniface, discutant leur dernière leçon.

Une famille hongroise bien établie à Transcona

TRANSCONA — M. et Mme Andras Scholcs et leurs deux enfants, famille hongroise adoptée par les femmes de la Ligue Catholique au début du mois de janvier, peut, depuis la fin de février, subvenir à sa propre subsistance. Après plusieurs semaines de recherche, le père a maintenant un emploi convenable et stable.

Les femmes de la Ligue Catholique, sous la direction de Mme E. A. Trudell, présidente, ont donné de leur temps généreusement pour rendre cette famille confortable et heureuse dans sa nouvelle demeure à Transcona. La Ligue continuera de veiller au bien-être temporel de cette famille de réfugiés.

Les Hongrois de Transcona font des progrès remarquables dans la langue anglaise, grâce aux leçons données par quelques dames de la Ligue dans les foyers d'abord et depuis deux semaines dans l'école paroissiale les mercredi et vendredi de chaque semaine à 7 h.

Soirée récréative

Le banquet et la soirée récréative des Chevaliers de Colomb, tenus le 2 mars, furent très agréables. La salle Légion décorée donnait un air de carnaval. Les Chevaliers, leurs familles et leurs amis étaient costumés à la mode du bon vieux temps. M. et Mme Alphonse Loiselle gagnèrent les prix pour les meilleurs accoutrements.

Un "combat de lutte à la mode" entre le docteur Grace et Hank Bélanger fut très amusant. Paul Andrée et son orchestre emoustillèrent les esprits et les coeurs pendant que M. A. Ball dirigeait les danses carrées.

Tableau d'honneur

Résultat des concours du mois de février de l'école paroissiale:

Grade VIII: Diane Lamoureux 91.
Grade VII: Fernande Paquette 94.
Grade VI: Hélène Everton 89.
Grade V: Sharon Foot 92.
Grade IV: Robert Grégoire et Georgina Evanuik 92.
Grade III: Irène Lambert 89.
Grade II: Patricia Kennedy et Georges Paquette A.
Grade I: Gilles Cormier et Patricia Lemire A.

Dernière soirée de la saison à St-Laurent le soir du 9 mars

ST-LAURENT — Le samedi 9 mars, à 8 h. du soir, aura lieu, un grand bingo de jambons au profit de la paroisse. M. Joseph Boucher est organisateur.

Venez tous vous récréer à cette dernière soirée de l'hiver.

Veillée-surprise

Le samedi 16 février, les employés du Canadien National de la subdivision d'Oak Point et leurs épouses se réunissaient à la demeure de M. et Mme Alexis Colliou pour leur offrir leurs félicitations. M. Colliou s'est retiré le 4 février après 40 ans et 10 mois de service envers cette compagnie du chemin de fer.

M. Colliou entra avec le Canadien National, le 1er mai 1916, à St-Laurent. Quelques années plus tard, il fut envoyé, comme remplaçant, à Oak Point, Silver Plains, Cregg et, enfin, St-Laurent.

M. R. J. Reshaur, contremaître du Canadien National, et Mme J.-E. Verrier offrirent à M. et Mme Colliou, au nom des employés et des dames, des mallettes en cuir de voyage. Ils remercièrent et félicitèrent M. Colliou de son beau travail et de son dévouement pour son emploi. On faisait remarquer que M. Colliou ne s'est jamais absenté un jour de son travail, à moins de maladie. Il nous raconta ensuite quelques faits de ses années.

M. Colliou, plein d'émotion, remercia très sincèrement ses amis pour cette petite fête et les jolis cadeaux offerts. La soirée terminée, un délicieux goûter fut servi par les dames.

M. et Mme Colliou partiront en voyage pour New-York, puis retourneront visiter Québec et Montréal.

Va-et-vient

MM. et Mmes Melton Bruce et François Boudreau et M. Edmond Cyr, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Charles Cyr.

Mlle Jeannette Coutu, de Winnipeg, était de passage chez sa tante, Mme Lucie Coutu.

M. L. Fournier, de Winnipeg, était en visite chez MM. et Mmes François Gratton et Alphonse Perron.

M. et Mme Yves Guillon, d'Aubigny, visitaient leurs parents, M. et Mme Hervé Kerbrat.

M. Hervé Kerbrat accompagnait le R. P. P. Lebel, O.M.I., à Ashern et il profita de l'occasion pour visiter ses frères et belle-soeur, le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., et M. et Mme Jean-M. Kerbrat.

Etaient en visite chez M. et Mme J.-E. Verrier, récemment: M. et Mme Emile Boivin et leurs enfants, M. Joseph Boivin et M. et Mme R. J. Reshaur, de Winnipeg.

Mlle Muriel Gaudry, du couvent de Ste-Agathe, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry.

M. et Mme Robert Lambert partaient récemment pour Yelief, Ontario, où M. Lambert est employé du Canadien National.

Noces d'or

Le samedi 16 février, à l'église paroissiale, M. et Mme Toussaint Guiboche firent leur entrée dans l'église au son d'une belle marche et ils s'agenouillaient au pied de l'autel afin de renouveler leur promesse de mariage. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., les bénit de nouveau et célébra la messe à leurs intentions.

Il y avait 50 ans en cette même église, le R. P. J. Chaumont, O.M.I., bénissait leur union.

De beaux cantiques furent chantés par Mmes J.-E. Verrier et J.-M. Fontaine, Mlles Pauline Lavallée et Ella Bruce, accompagnées à l'orgue par M. François Gratton.

Les servants de messe étaient les petits-fils des jubilaires, Maurice Chartrand et D. Delaronde.

Tous les parents et amis se rendirent ensuite à la demeure de M. et Mme L. Chartrand, fille et gendre des jubilaires, pour le dîner. Un joli gâteau à cinq étages ornait la table. Le R. P. Brossard adressa la parole et souhaita aux invités d'honneur santé, longue vie et la célébration de leurs noces de diamant. M. Jean Guiboche lut l'adresse et présenta, au nom de la famille, une belle somme d'argent.

La soirée se passa à la salle paroissiale où il y eut des vieilles danses aux sons de la musique Desjarlais, de Winnipeg. Les garçon et fille d'honneur du mariage étaient M. Pierre Lavallée et Mme Charles Cyr. M. Noël Allard agissait comme maître de cérémonies.

M. et Mme Toussaint Guiboche eurent 14 enfants, dont 10 de vivants, et 21 petits-enfants.

Etaient venus pour cette occasion: Mmes T. Donavan, Antonin Ducharme et Emile Larence et M. Jacques Guiboche, tous de Winnipeg, M. Jean Guiboche, de St-Philippe, et Mme C. Lavallée.

M. et Mme T. Guiboche et leurs enfants désirent remercier tous les parents et amis pour des bons souhaits et des beaux cadeaux offerts. Merci spécial aux religieuses pour leur bouquet spirituel.

Laurier

Parties de cartes

Le dimanche 3 mars, nos parties de cartes débutaient pour la paroisse. Des félicitations sont dues au groupe A, B et C pour leur beau succès, car ils ont presque doublés les résultats obtenus l'an dernier.

Les prix de bridge furent gagnés par M. Jean Callarec et Mlle Louise Deremiens; les prix de whist par M. Rémi Clément et Mme Irène Boisvert. Le prix d'entrée échoua à M. Paul Maguet.

Va-et-vient

M. Rémi Bouchard est parti pour un voyage de quelques semaines à Toronto et autres points de l'Est.

Sport

Nos jeunes de moins de 16 ans sont sortis victorieux au tournoi d'Amarauth. Perdant 4 à 1, ils comptèrent alors 5 buts., gagnant par le score de 6 à 3 et défaisant en final le club de Sandy Bay. L'étoile de la joute fut Eugène Assailly qui compta le point vainqueur.

Lorette

Réunion

Une centaine de personnes se sont réunies pour la réunion de la Coopérative des Consommateurs qui eut lieu récemment.

Voici le rapport financier: épargnes nettes: $1,600 en comparaison d'un déficit de $500, l'an dernier. Les ventes à date, depuis les débuts de la Coopérative le 15 juillet 1941, sont de $725,000 et les épargnes, $14,200 pour la même période de temps. Il y eut un surplus de vente de $2,400 à $39,904.

Il fut décidé que tout directeur sortant de charge pourra être réélu pour un second terme.

M. Gabriel Cloutier, de St-Norbert, délégué de la Coopérative de la Fédération, centrale du Manitoba, présenta le rapport sur les opérations de cette société.

Les nouveaux directeurs en charge sont: MM. Henri Bissonnette, président; Roger Gauthier, vice-président, et Adolphe Grossman, secrétaire.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

MM. Aimé Lagassé et Emile Champagne, qui travaillaient dans le nord, sont en promenade dans leurs familles.

Mme Joseph Nault, fils, est retournée à Toronto, après avoir rendu visite à ses parents et amis du Manitoba.

Mme John W. Finnigan est partie le 1er mars pour aller visiter parents et amis à Kenora, Ontario.

Mme Eugène Champagne est toujours hospitalisée à Ste-Anne et Mme Roméo Blanchette à St-Boniface.

Mme Lionel Théberge est de retour à la maison.

La compagnie John Deer est venue faire une démonstration de ses machines agricoles à la salle paroissiale, le jeudi 28 février.

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture La Vérendrye, qui avait été annoncée pour le 28 février n'a pas eu lieu faute d'assistance.

Carême

Durant le carême, nous avons les exercices du carême, le mardi; la messe, le jeudi après-midi 4 h.; les exercices et prières, les mercredi et vendredi soir à 7 h. 30. Profitons de ces avantages que notre bon curé met à la disposition des paroissiens.

Baptêmes

Le 10 février: Joseph-Marcel-Antoine, fils de M. et Mme Arthur Massicotte (Simonne Fillion), né le 1er février. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Massicotte.

Le 24 février: Margaret Elaine, fille de M. le Dr et Mme C. F. Doyle (Thérèse Arbez), née le 8 février. Parrain et marraine, André Arbez et Mary Doyle.

Départ de M. l'abbé P. Deschênes, vicaire intérimaire à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Grand merci à M. l'abbé Paul Deschênes qui fut notre dévoué vicaire pendant les derniers six mois. Son départ causera un vide sensible parmi nous. Qu'il soit assuré de nos prières en reconnaissance du bien qu'il nous a fait, spécialement à nos jeunes, et que son ministère dans un champ plus étendu soit des plus fructueux.

Va-et-vient

Nous souhaitons un bon voyage à M. l'abbé Adélard Couture, curé, qui est parti pour la Californie à cause d'un repos très mérité.

Complet rétablissement à la petite Denise Girouard qui a fait un séjour à l'hôpital de Morris.

— Qui ne sait pas se taire n'obtient point d'ascendant.
J. JOUBERT.

Nouvelles et potins

De toute évidence, la dernière fin de semaine fut copieuse en divertissements. Après le festival sportif de samedi, il y eut le film "Madame Curie" dimanche après-midi et la soirée paroissiale dimanche soir.

En effet, ce fut un film hors de l'ordinaire qu'on nous présenta dimanche sur notre écran; un film distingué même, relatant la découverte du radium et mettant en vedette Greer Garson et Walter Pidgeon. Pour être bref, disons que c'est un chef-d'oeuvre de limpidité et de convictions.

Dimanche soir, pendant que notre "officiel" se rend à La Broquerie décrocher une victoire, les autres élèves se transportent à la salle paroissiale où les attend une petite fête de famille en l'honneur du R. P. Curé. Chants, pièces et récitations se succèdent pendant une couple d'heures pour nourrir l'esprit et le coeur des assistants et du héros de la fête.

La vente des billets du tirage est terminée. Nous avons recueilli la somme de (. . .) pour aider nos entreprises et nos organisations collégiales. Le capital et les noms des gagnants du tirage seront annoncés dans la chronique de la Maison, la semaine prochaine.

Pour ce qui regarde la construction, le contracteur vient de décider de monter les murs extérieurs jusqu'au toit cet hiver. Les ouvriers prolongeront donc le mur protecteur pour permettre aux maçons de travailler à l'abri des intempéries.

LE CHRONIQUEUR.

• • •

Chronique sportive

Exhibition

St-Pierre 6 — M.S.J. 6

Coupe "Molloy"

La Broquerie 7 — M.S.J. 3
La Broquerie 2 — M.S.J. 6

Une troisième partie sera jouée bientôt pour compléter la série de 2 dans 3 et décider du détenteur du trophée "Molloy".

Tournoi des cadets

Le samedi 23 février eut lieu le tournoi de gouret traditionnel des corps de cadets de la Marine canadienne. Selkirk, St-Paul et J.T.C. Cornwall visitaient LaVérendrye.

Au cours de l'avant-midi, Selkirk et St-Paul fermèrent équipe pour défaire J.T.C. Cornwall au compte de 4 à 3.

A midi, nos officiers reçurent les visiteurs à dîner. Dans l'après-midi, les officiers de notre corps eurent raison du J.T.C. Cornwall par 7 à 1. Pour clôturer le tournoi, notre équipe remporta une victoire fort contestée contre Selkirk au compte de 5 à 4.

Ainsi, la coupe dédiée aux cadets reste à la Maison St-Joseph pour la troisième année consécutive.

J. R.

— Les questions montrent l'étendue de l'esprit, et les réponses sa finesse. — J. JOUBERT.

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 12

Classes 7 à 12:

1. C'est une question embêtante.
2. N'essayez pas d'éviter la question.
3. Je vous le dis une fois pour toutes.
4. Je ne fais pas les choses à demi.
5. Que cela vous serve d'exemple.
6. Pouvez-vous vous passer de ce livre?
7. Chaque chose en son temps.
8. Ce devoir n'est pas de mon goût.
9. Vous lirez à tour de rôle.
10. Il aime à s'amuser avec des bagatelles.

Classes 4 à 6:

1. Il a sa cravate.
2. Nous avons nos caoutchoucs.
3. Je serai avocat.
4. J'aime mon père.
5. Ils ne sont pas invités.

GAGNANTES

Prix offert par le R. P. Recteur du Collège de St-Boniface: **Aline Pujo (10e année), 299, rue Bertrand, St-Boniface.**

Prix offerts par la Rév. Sr Générale des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.:
Rolande Dumesnil (8e année), Ste-Agathe, Man.
Shirley Jeanson (5e année), 183, boulevard Dollard, St-Boniface.

Concours no 15

Nous présentons aujourd'hui le quinzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 16 mars à: Les Jeunes Franco-Manitobains Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.**
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

A l'avenir, il y aura une section pour les classes 7 à 12 et une section pour les classes 4 à 6.

Classes 7 à 12:

1. A year consists of twelve months.
2. I shall unpack those goods next Monday.
3. This old castle is still standing.
4. The Germans are reported to have captured Brussels.
5. He travels around the world.
6. They have let him out of prison.
7. The king reigns over the country.
8. We were called to the place.
9. I have not yet paid the bill.
10. He runs into debts everywhere.

Classes 4 à 6:

1. Réparer un tire.
2. Rester stoqué.
3. Embarquer dans une automobile.
4. Ce problème n'est pas comprenable.
5. Faites checker vos valises.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Avis

NDLR. Une erreur dans la distribution du courrier aux bureaux de la rédaction du journal a retardé la publication de trois articles qui suivent. Les responsables de la chronique au collège nous ayant très gentiment laissé libre quant à la réparation de la faute, il nous fait plaisir de publier les trois item en entier.

• • •

Visite du délégué apostolique au Canada

Après plusieurs jours d'attente de la part des élèves, S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, célébrait lundi matin une messe votive dans la chapelle du collège. Il était accompagné de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, notre bien-aimé archevêque. C'est le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège, et le R. P. Louis Rostaing, directeur spirituel des élèves, qui eurent l'honneur d'assister Mgr Panico durant la sainte messe.

Immédiatement après le déjeuner, la famille au grand complet se réunissait dans la salle académique. S. Exc. Mgr Panico occupait un trône placé au centre du théâtre, ayant à sa droite Mgr Baudoux et à sa gauche le R. P. Recteur. Ce dernier, en termes bien soignés, fit un bref historique du collège de St-Boniface et invita Mgr le délégué apostolique à nous adresser la parole.

C'est dans un silence des plus religieux que les élèves ont écouté les sages conseils du représentant papal. Il insista sur la nécessité d'avoir de vraies convictions catholiques et nous parla d'une façon touchante de la beauté de la vocation sacerdotale.

Après le discours de Son Excellence, les élèves lui offrirent un bouquet spirituel. Est-ce l'émotion, la reconnaissance ou sa grande générosité? Toujours est-il que Mgr Panico ne résista pas à la tentation de nous accorder trois jours de congé, que les élèves ont acceptés avec des applaudissements frénétiques.

La visite se termina par la bénédiction apostolique. Mgr Panico a passé à peine deux heures au milieu des collégiens, mais ceux-ci ont été fortement impressionnés par cette personnalité attachante et ils garderont de son passage un souvenir ineffaçable.

Roger BAZIN,
Philo I.

• • •

Soirée familiale

Le dimanche soir 17 février, dans l'auditorium du collège avait lieu, sous la présidence du R. P. Recteur, une soirée familiale offerte aux parents des élèves.

Guy Lemoine, un syntaxiste, ouvrit la soirée par un morceau de piano. Suivirent immédiatement les Elémentaires, Keenan, Lavoie et Dubé, dans "Le Brave Cordonnier", puis Jacques LaFlèche, accompagné au piano par sa mère, joua avec succès de cet instrument si difficile qu'est la flûte.

Après que Pierre-Yves Le Floch, avec la mimique qu'on lui connaît, eut ramené devant les rideaux le bonhomme La-Fontaine, son loup et son chien, musique et jeux continuèrent d'alterner. Quelques chants de folklore furent interprétés par les Maîtres-Chanteurs, groupe d'Humanistes et de Versificateurs, sous la direction de Jean-Louis Hébert. Les Humanistes restèrent sur la scène et assumèrent deux numéros consécutifs, une récitation chorale, le Barizel et leur chant de classe.

La première partie du programme s'est terminée par une lutte épique entre les "David" des Eléments latins A et les "Goliath" de Versification: une concertation chaudement disputée. Contrairement à ce qui est raconté dans le premier livre de Samuel, la victoire a été accordée aux "Goliath". Mais bien des Elémentaires sont convaincus d'avoir été victimes d'une injustice "matérielle", car ils savent bien qu'Ernest Létourneau, philosophe qui dirigeait la concertation, est incapable d'injustice "formelle".

Après une intermission de quelques minutes, René Brodeur nous remet dans l'atmosphère de la soirée en exécutant une magnifique pièce de piano. Puis, les Versificateurs nous donnent, avec un ensemble parfait, une récitation chorale d'un psaume. Vinrent ensuite quelques chanteurs philosophes qui nous ont fait revivre de leur voix et de leurs gestes le martyre de sainte Catherine. Trois Humanistes, Hubert Mangin, Maurice Jeanneau et Claude Boily, sans dire un mot, nous ont raconté une fort belle histoire dans une pantomime des mieux réussie. C'est alors que les Rhétoriciens occupèrent la scène pour y rester jusqu'à la fin, avec une pièce hilarante de Chancerel et moult danses et chants de folklore.

Comme résultat, 127 collégiens ont paru sur la scène à la grande joie des parents et pour leur avantage personnel.

La soirée s'est terminée sur un mot du R. P. Recteur.

Félicitations aux organisateurs de cette soirée, ainsi qu'à Paul Roy qui s'est acquitté avec grande distinction de son rôle de maître de cérémonies.

• • •

Un honnête voleur

Une rumeur circulait au collège qu'un vol avait été commis à la cantine. Tous les élèves, sauf les Philosophes, cherchaient à connaître le nom du voleur et le sort que lui réservaient les autorités du collège. Les Philosophes, eux, riaient dans leur barbe et répondaient de leur mieux aux questions indiscrètes des jeunes, mais sans dévoiler si la rumeur était fondée ou non.

Le 19 février, à la salle académique, eut lieu un grand événement. La scène est convertie en tribunal. Devant une assistance nombreuse de Pères et d'élèves, Léonce Aubin, élève finissant, est accusé d'avoir perpétré le vol et les Philosophes sont chargés de décider de son sort. Me Marcel Préfontaine, de St-Pierre, était constitué juge du tribunal. Le greffier était Florent Beaudette. Léo Fontaine et Joseph Sherwood agissaient respectivement comme avocats de la couronne et de la défense. Le jury était composé de Jean Pennober, M. l'abbé Poirier, Georges Beaudry, Jean-Léon Bruyère et Laurent Gagné. Les témoins de la couronne, pilotés par Eugène Hogue, huissier, furent Paul Roy, Gérard Toupin, Albert Normandeau (toujours "joyal" et loquace!), Léon Arbez et Raymond Labossière. Wilfrid Gosselin, Ubald de Laurencelle et Raymond Painchaud agissaient comme témoins de la défense.

Après la déposition des témoins, les deux avocats firent une vibrante harangue qui a su émouvoir tout l'auditoire. Malgré l'incomparable plaidoyer de Joseph Sherwood, son client fut jugé coupable. C'est alors que l'honorable juge prononça contre lui une foudroyante sentence: assister à trois films de son choix et être placé durant une semaine sous l'implacable surveillance du R. P. Alfred Bernier.

"Tout est bien qui finit bien". L'accusé d'occasion n'a pas perdu sa réputation et les philosophes ont eu une excellente formule pour se familiariser avec la procédure des tribunaux. Nous remercions spécialement Me Marcel Préfontaine dont la présence a rehaussé notre assemblée et nous félicitons chaleureusement tous les participants, en particulier nos deux avocats de circonstance pour la magnifique tenue qu'ils ont affichée.

R. PAINCHAUD,
Philo I.

• • •

Le collège au micro

Depuis six semaines, la vie collégiale prend des proportions "provinciales": elle se répand à travers la province sur les ondes de la radio! Tous les samedis, à 5 h. 45, le poste CKSB, par l'intermédiaire de M. Léo Brodeur et l'initiative des Pères Cimon et Chabot, fait entendre au Manitoba entier la voix du "Collège au micro". Voix riche et variée que ce rassemblement de toutes nos classes! Riche de talent et de travail, variée par la présentation et les numéros présentés. En effet, le meilleur de chaque classe y paraît.

Au programme d'ouverture, la parole fut à nos plus jeunes. Les élémentaires, entre deux ou trois chants vifs de l'Ecole de Folklore, produisirent leurs acteurs et leurs récitants. Dès ce premier succès, les élèves sont gagnés par le mouvement. Les Rhétoriciens se présentent donc, éloquents par leurs idées sur le théâtre, par leur idéal, leurs matières de classe et l'enthousiasme de leur nouveau "conventum". Cette fois encore, comme à chacun des programmes, l'Ecole de Folklore harmonise le tout au rythme de ses chants.

Les Philosophes, sages et remplis d'âge, s'éveillent à ces bruits capiteux. Que diront tous ces peuples à l'écoute devant notre fulgurant esprit, notre science légendaire, notre entrain inconnu? Eh bien! ils applaudiront chaudement, messieurs, surtout à cette magnifique chanson de classe!

Plus politicien, voici maintenant Richard Mageau qui nous parle du Conseil de la Récréation et de ses organisations. Il loue les Pères surveillants; il énumère avec détachement les avantages du gymnase. Puis, il chante avec l'Ecole de Folklore!

Enfin, la classe de Belles-Lettres, si nombreuse, se rassemble cependant devant le micro. Son président, Jean Cyr, parle bellement de poésie et de belles choses, et ses condisciples lui répondent par leur chanson de classe pétillante.

Quels talents, quelles chansons-surprises nous révèlent les prochaines émissions de "Mon collège au micro"? On ne sait qu'une chose: c'est qu'à date, seulement quelques élèves de quelque classe y sont passés.

Les autres collégiens, qui ont encore plusieurs tours dans leur sac, nous cachent leur plus malin: qu'ils réservent pour l'avenir le meilleur de leurs numéros! A l'écoute donc!

• • •

Ciné-Club

On nous présentait, le mardi 26 février, à la salle académique, un film de grande qualité, "Les Belles de Nuit". A la critique internationale du film, cette oeuvre de René Clair remporta le premier prix. Et je crois que c'est le meilleur film jamais présenté au collège.

Ce n'est pas une de ces comédies hilarantes à l'extrême, genre américain de Dean Martin et Jerry Lewis, mais une comédie délicieuse, sensée et divertissante. Elle met en vedette Rene Clair avec Gérard Philippe, Martines Carol et Gina Lolobrigida, tous artistes de première valeur.

De son film, basé sur le thème du "rêve", René Clair dit: "C'est un pur divertissement". Il a raison. Dans cette histoire où un jeune musicien pauvre souffre de la médiocrité de sa vie d'artiste et rêve, nous passons constamment de la réalité aux rêves les plus optimistes. Avec curiosité et impatience même, nous attendons la suite des événements, anxieux de savoir quels seront les nouveaux rêves de notre artiste.

Les scènes comiques ne manquent pas. Elles sont surtout produites par le passage du rêve au réel. Ainsi, dans un de ses rêves fantasques, notre jeune musicien, alors qu'il s'apprête à embrasser une séduisante fille orientale, est soudain éveillé par un de ses amis et ne lui pardonne pas sa déconvenue. Notre héros passe son temps à chercher dans ses rêves le bonheur jusqu'au moment où il le trouve dans la réalité avec la charmante fille d'un garagiste.

"C'est un pur divertissement". Il reste que nous ne pouvons pas ne pas en tirer une leçon: le véritable bonheur se trouve plus aisément à portée de la main que dans les rêves irréalisables.

Jules-W. REGNIER,
Belles-Lettres.

• • •

La discipline vue par un syntaxiste

La discipline ne consiste pas seulement à gagner l'amitié de ses supérieurs, ni à suivre à la lettre le règlement pour éviter d'être puni en faisant l'impossible pour plaire à des professeurs trop exigeants.

La discipline veut dire une place pour chaque chose et chaque chose en son temps. Elle consiste surtout à avoir de l'ordre en tout et partout, chez soi, sur soi et en soi. L'élève discipliné sait utiliser son temps. Il s'applique à bien faire ses devoirs, à bien apprendre ses leçons. Il entretient de bonnes relations avec un Père spirituel en qui il a confiance et ne craint pas de lui exposer ses problèmes intimes.

Cet ordre dans nos possessions, dans nos habitudes, dans notre travail dénote que nous n'avons pas un esprit enchevêtré. Chez nous, comme à l'étude et en classe, nous devrions avoir un ordre impeccable, régnant en tout temps. Nous montrerons ainsi que nous avons un esprit ordonné et cela facilitera notre tâche d'écolier, sachant où sont nos cahiers, nos plumes, nos crayons, etc. Nous épargnerons ainsi beaucoup de temps pour nos loisirs.

L'utilisation de son temps est partie essentielle de la discipline. Que de temps nous perdons à l'étude à niaiser alors que nous pourrions faire tant de choses! Chaque chose en son temps. Il faut se faire un horaire et le suivre strictement. Avoir un calepin, par exemple, dans lequel nous inscrivons tous nos devoirs et leçons. Cela nous éviterait le trouble de fouiller à l'étude dans notre bureau pour trouver cette fameuse de petite feuille que nous avons jetée dans un livre quelconque.

La discipline consiste aussi à participer aux nombreux sports d'équipes, à mieux connaître ses compagnons au lieu de se tenir éloigné dans son propre petit monde. Non seulement cela aidera à notre culture physique, mais notre culture mentale y gagnera beaucoup.

Pour résumer en un mot, la discipline nous aidera à nous faire une place dans la société et démontrera que nous sommes des gens bien élevés.

Syntaxiste en pénitence.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

LIEU	HEURE	DATE	ENDROIT
Mar. 12 mars—Ile-de-Chênes		Résidence de Mme T. Lacroix	10.00-11.30 a.m.
Mar. 12 mars—St-Adolphe		Salle municipale	1.30- 3.30 p.m.
Mer. 13 mars—Steinbach		Unité Sanitaire	1.30- 4.00 p.m.
Jeu. 14 mars—Niverville		Ecole	1.30- 3.30 p.m.
Ven. 15 mars—Richer		Presbytère	10.00-11.30 a.m.

Woodridge

Mme Jos. Yanz, hospitalisée à Steinbach, et Mme David Berthelette, hospitalisée à St-Boniface, sont revenues parmi nous.

M. Ovila Fontaine est revenu chez lui après une absence de cinq mois en Alaska où il était employé.

Le 24 février avait lieu à la salle paroissiale de Woodridge, la deuxième partie de cartes organisée par le deuxième groupe des dames. Il y avait salle comble et la jolie somme de $225.00 fut réalisée.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Yves Nault. Les 1er et 2e prix de cartes pour hommes: MM. L. Gendron et Olivier Rivard; 1er et 2e prix de cartes pour dames: Mmes Jeannine Werbeniuk et Olivier Rivard. Le prix de rafle, un billet de $10, échoua à M. L. Rentz, de Steinback. Un joli ensemble de bijoux alla à Mlle Eléonore Vielfaure, tandis que Mlle Phyllis Swain, de Winnipeg, fut l'heureuse gagnante d'un ornement de fantaisie.

Il y eut jeux divers et un succulent goûter clôtura la soirée.

Les dames organisatrices désirent remercier toutes les personnes qui ont aidé à faire de cette soirée un succès.

Çà et là

Mme A. Lévesque est revenue chez elle après avoir passé trois mois chez ses enfants à St-Boniface.

Sincères sympathies à Mme Werbeniuk à l'occasion du décès de sa mère le 28 février, à l'hôpital de Vita.

Partie de cartes à Ste-Anne-des-Chênes

Le dimanche 24 février avait lieu, à la salle paroissiale, la partie de cartes organisée par les dames de Ste-Anne. Comme nous jouissons d'une belle température, nous avons eu une bonne assistance.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme André Charrière et M. U. Théberge. Les prix de cartes furent remportés par les personnes suivantes: 1er prix des dames, Mlle Lajoie, et 2e, Mme Robert Tougas; 1er prix des hommes, M. Lajoie, et 2e, M. U. Théberge. Les gagnants du bingo furent M. Lansard Richer, Mme Florian Blanchette et M. Raymond Desautels.

Voici le résultat du concours d'amateurs qui suivit la partie de cartes: 1er prix ($25.00), Mlle Muriel Lévesque, chant accompagnement de quatre; 2e prix ($15.00), Mme Steve Langill, piano; 3e prix ($10.00), M. U. Desautels, chanson comique.

Le 1er prix du tirage (nappe de banquet brodée à la main) fut gagné par Mlle Léontine Bériault, de Winnipeg, et le 2e prix (lampe torchère), par M. Jean-Paul Trudeau, de Ste-Anne.

Le tout se termina par un délicieux goûter servi par les organisatrices.

Les dames désirent remercier par la voix de **La Liberté et le Patriote** tous les généreux donateurs de prix, ainsi que tous ceux qui ont prêté leur concours pour faire de cette soirée un beau succès.

Çà et là

Voici le résultat du bonspiel des hommes qui s'est terminé le dimanche 17 février: 1ère série — 1er prix: l'équipe de M. Ronnie Van Halst; 2e, l'équipe de M. C. Gillespie, de Dugald; 3e, l'équipe de M. R. Baldwin, d'Otterburne; 4e, l'équipe de M. J. Cooke, de Dugald; 2e série — 1er prix: l'équipe de M. D. Smith, d'Otterburne; 2e, l'équipe de M. W. Wallace, de Niverville; 3e, l'équipe de M. A. McAuley, de Ste-Anne; 4e, l'équipe de M. J. Rooney, de Winnipeg.

M. l'abbé H. Perron visitait les classes au couvent, la semaine dernière.

M. Rodolphe Champagne est retourné en Ontario par avion pour reprendre son emploi dans l'aviation, après avoir passé quelques semaines de congé chez ses parents et amis.

Le vendredi 22 février, les amis et compagnons de classe d'Henri Vandal se réunissaient à la demeure de Mme Edmond Vandal à l'occasion de l'anniversaire de naissance du jeune Henri. Les jeunes jouirent d'une pièce de cowboy sur la télévision, puis ils exécutèrent des jeux. Un délicieux goûter fut servi par les demoiselles Vandal. Le héros de la fête reçut de jolis cadeaux de sa famille, ainsi que de ses petits amis.

Nos malades

Mme Lionel Théberge est patiente à l'hôpital St-Boniface.

Mme Eugène Champagne est encore patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

Mme Léonidas Demers est de retour à la maison, en bonne voie de guérison.

Nombreuse assistance à l'assemblée de la Caisse populaire de St-Léon

ST-LEON — Le mardi 26 février avait lieu à la salle paroissiale l'assemblée annuelle de la Caisse populaire devant une nombreuse assistance. Les invités d'honneur étaient M. et Mme P. Frossais, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme J. Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes.

La soirée se déroula sous la présidence de M. Antonio Grenier. Le rapport du comité de crédit fut lu par M. Antoine Labossière. M. Rhéal Labossière lut le rapport financier et le R. P. Simon Nivon présenta le rapport du comité de surveillance. Il y eut ensuite discussion générale. MM. Frossais et Deroche, ainsi que M. l'abbé R. Bélanger, curé, adressèrent la parole à l'assemblée.

Les présidents des comités élus furent: surveillance, M. l'abbé R. Bélanger; crédit, M. Hervé Rondeau; direction, MM. Léon Rondeau, Antonio Grenier, Etienne Rondeau.

Pour terminer la soirée, les dames servirent un délicieux goûter.

Somerset

Filles d'Isabelle

Il y avait une bonne assistance à l'assemblée de février, malgré le grand froid et le nombre de nos soeurs retenues à la maison par la grippe. C'est avec plaisir que nous avons salué le retour de soeur Alice Lafrenière, revenue d'un séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Vous êtes tous cordialement invités au grand bingo organisé par les filles d'Isabelle du Cercle de la Nativité. La date est le dimanche 10 mars; l'endroit, à la salle paroissiale. Venez en grand nombre encourager nos oeuvres tout en passant une agréable soirée. Il y aura de bons prix et, à la fin de la soirée, un goûter sera servi. Donc au dimanche 10 mars!

Résultats du concours oratoire dans les écoles de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — A l'assemblée de la "St. Joseph Home and School Association" tenue récemment, Mme F. Allen, vice-présidente du groupe, annonça le résultat du concours oratoire dans toutes les écoles de Prince-Albert.

Madeleine Lamontagne, fille de M. et Mme Léon Lamontagne, se classa première. Elle avait choisi pour son thème "The Life of a Duck". Verna Kochanski, qui parla sur "Ottawa", obtint le 2e rang. Les autres élèves qui y participèrent furent Donna Longpré, sur le sujet "Prince Edward Island"; Diane Isherwood, "Education in Canada", et Patricia Austin, "Teen age Justice".

Les juges du concours furent D. Dermody et P. Flanigan.

Au cours de la soirée, Mme L.-J. Fournier, qui, malgré ses nombreuses occupations familiales, consacre une large partie de ses loisirs à promouvoir l'enseignement du chant et de la musique, nous entretint de la valeur de la musique dans les écoles, au point de vue éducation de la jeunesse. On se rappelle que sa fille, Michelle, fut victorieuse dans le festival de musique en 1956, en jouant une sélection de piano.

Parlant de concours, il nous fait plaisir de constater que deux de nos Canadiennes françaises sont les heureuses gagnantes au concours "Carnet des ménagères" inauguré par le poste de radio CFRG. Mme Aristide Guillet décrochait son deuxième prix un fer et un percolateur électriques et Mme Arthur Détilleux gagnait aussi un prix semblable, la semaine dernière.

Baptême

Le 24 février: Michelle-Marie, fille du Dr J.-M. Pourbaix et de Claire McDonald, née le 27 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme P. M. Montgomrey, de Boston, Mass.

Activités du Club Canadien

Le dimanche 3 mars, à la salle du Club Canadien, une partie de cartes et de bingo fut un succès. Il y avait 12 tables. Les heureux gagnants furent: au bingo, Mmes Léon Lamontagne et W. Henry (2), Mlles Irène Perreault et Solange Lajeunesse, MM. Isidore Gareau (2), de Bellevue, et Emile Blanchard; aux cartes, MM. W. Henry (86), J. Agarand (82), B. Duval (81, jouant pour dame) et Mlle S. Lajeunesse (79); à la rafle-devinette, Mme L. Lamontagne.

Le prix d'entrée alla à M. G. Topping, de Bellevue. MM. Orphir et Albert Goddu devinèrent un total de 30 chacun (bonbons dans un petit bocal). Après le tirage aux cartes, ce dernier l'emporta. C'était le chiffre le plus près du contenu.

Jusqu'à nouvel ordre, les soirées régulières du dimanche soir continueront d'avoir lieu dans la salle du Club Canadien.

Veillée spéciale

Le dimanche 31 mars, à l'occasion de la mi-carême, il y aura une veillée spéciale qui sera donnée en faveur de nos séminaristes. C'est une oeuvre excellente que tous ceux qui le peuvent doivent venir encourager.

Va-et-vient

Mme Rose Pfieffer et sa soeur, Mlle Annette Houle, sont de retour d'un voyage d'un mois à Miami, Floride.

M. et Mme A. Trudeau sont revenus de Régina, Lewvan et Sedley où ils passèrent l'hiver. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Réal Coupal et de leur fille, Juliette, de Sedley. Ces derniers passèrent une semaine en visite chez les familles A. Trudeau, G. Pagé et G. Dion. M. R. Coupal est le frère de Mme Trudeau.

Meyronne

Malgré la douce température, notre bonspiel de curling suit son cours et comprend 47 équipes. Les dames servent des repas et des goûters très appréciés. Cordiale bienvenue à nos visiteurs.

M. Raymond Girardin, commissaire de l'école Vindictive, accompagné de son épouse, prenait part au congrès provincial tenu à Saskatoon, cette semaine.

M. l'abbé L. Poulin, curé de Meyronne, s'absenta quelques jours pour aider à la perception en faveur de Radio-Gravelbourg. M. l'abbé R. Larivière le remplaça dans son ministère et nous le remercions d'avoir voulu se déranger ainsi pour nous.

Mme Gaston Ste-Marie et son bébé, Guy, de Montréal, accompagnés des familles Louis, Guy et Raymond Girardin, étaient les hôtes de M. et Mme Paul Ste-Marie, dimanche dernier.

A l'occasion du départ de M. Emile Brisebois pour Kitimat, ses amis organisèrent une belle soirée chez ses parents, M. et Mme Trefflé Brisebois.

M. et Mme Marcel Monette et leurs enfants étaient en visite chez M. et Mme Ulric Monette, dernièrement.

Un modèle majestueux décrivant une ligne courbe horizontale, la Chevrolet 1957 semble plus élancée encore que ses 200 pouces — 2½ pouces de plus que l'an dernier. Toutes les parties sont plus basses et il y a eu des additions au pare-brise. Une des améliorations du mécanisme est la révolutionnaire pompe à injection pour carburant, facultative. Démontré ici est le coupé sport Bel Air.

La journée de l'A.C.F.C.

DEBDEN

Contribution globale $179.00
(80% de l'objectif)

• • •

JACKFISH

Contribution précédente $62.50
Nouvelle contribution globale 50.00
Total: $112.50
(80% de l'objectif)

• • •

MEYRONNE

Percepteurs: MM. Gérard Brisebois, Marcel Monette, Daniel Bouvier, Raymond Thuot, Raymond Girardin.

$5.00: M. l'abbé Lucien Poulin, Arthur Thuot, les Soeurs de Jésus-Marie, Louis Fournier, M. l'abbé Dom. Dugas, Léo Lareau, aîné, Arthur Laplante, Raymond Girardin, Marcel Monette, Louis Girardin, Albert Jetté, Mme Louis Girardin, Charles Légaré, Gérard Brisebois, Raymond Thuot.

4.00: Ulric Monette, Gérard Monette.

3.00: Ernest Turgeon, Honorius Bouvier.

2.00: Edouard Roy, Daniel Bouvier, Albert Marcotte, Alex. Bouvier, Adolphe Lalonde, François Brière, Mme James Cafferty.

1.00: Louis Roy, Trefflé Brisebois, Léo Lareau, jeune.

Total: $106.00

• • •

PRUD'HOMME

Percepteurs: MM. Wilfrid Lepage, René Grimard, Guy Bandet, Guy Masson, Gérard Fontaine, Joseph Daignault, Maurice Painchaud, André Lepage, J.-B. Grimard, René Proulx.

$5.00: M. l'abbé David Roy, curé, les Filles de la Providence, Simplice Bandet.

4.00: Gilles Leray.

3.00: Louis Bandet.

2.00: G.-M. Lepage, Laurier Lepage, Adrien Loiselle, Wilfrid Lepage, Henri Bandet, Eugène Forgues, François Normand, Joseph Poilièvre, Paul Painchaud, Paul Florizone, Ludger Painchaud, Ernest Fontaine, Henri Masson, Eddy Lafrenière, Gérard Fontaine, Albert Lévesque, Mme Eva Billo, Joseph Daignault, Arthur Painchaud, Henri Painchaud, Napoléon Hounjet, Lionel Loiselle, Joseph Hounjet, Louis Jeanneau, Adélard Jeanneau, Mme Berthe Lepage, Emile Préfontaine, Agenor Desautels, Victorien Grimard, J.-B. Grimard.

1.00: Roland Mayrand, Hervé Loiselle, Louis Mayrand, Elzear Rousson, Hervé Poilièvre, Joseph Rivard, Guy Bandet, Lucien Grimard, Robert Guilmette, René Grimard, Paul André, David Labelle, Irène Labelle, Wilfrid Marineau, Leslie Viczko, Mlle Hélène Laliberté, Ludger Fontaine, Armand Fontaine, Léo Lafrenière, Antoine Lévesque, Maurice Painchaud, Mlle Lizette Revoy, Mlle Aline Ferré, Mlle Thérèse Fontaine, André Lepage, Léon Beauregard, Claude Grimard, Stanley Pish, François Hounjet, Gilbert Proulx, Dollard Blain, Auguste Hannotte, Charles Hannotte, René Proulx.

.50: Mlle Yvette Grimard, Mlle Annette Grimard, Donald Grimard.

.25: Frank Viczko.

Total: $117.75
(79% de l'objectif)

• • •

ST-BRIEUX

Versements précédents $176.08
Dernier versement 73.92
Total: $250.00
(100% de l'objectif)

• • •

ST-HIPPOLYTE VAWN

Contribution globale $92.00
(71% de l'objectif)

• • •

SPIRITWOOD

Contribution globale $35.00
(70% de l'objectif)

• • •

TITANIC

Premier versement $80.00
Nouveau versement 23.50
Total: $103.50

Bourses d'études offertes comme prix d'un concours

TORONTO — Un concours de bourses d'études universitaires de $75,000 pour les jeunes Canadiens et Américains est supporté par un important manufacturier de pansements chirurgicaux.

Johnson & Johnson Limited et sa compagnie affiliée des Etats-Unis offrent un total de 49 polices d'éducation libérées aux concurrents qui rédigent les meilleurs textes de 50 mots sur le sujet "Une bonne éducation est importante parce que . . ."

Les compositions seront jugées par un groupe de sommités de l'éducation canadienne et américaine. Les membres du groupe canadien sont le Dr S. Smith, président de l'Université de Toronto; Dr Norman A. MacKenzie, président de l'Université de la Colombie-Britannique, et M. J. Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec. En tête de la liste des juges américains se trouve Mme Eleanor Roosevelt.

Prix de $10.000

Le grand prix de ce concours de bourses d'études sera une police d'éducation libérée de $10,000. Les deux seconds prix seront de $5,000 chacun. Les autres seront de $2,500 à $1,000.

Le concours, qui dure jusqu'au 4 mai, est ouvert à tout Canadien de tout âge qui se sert d'une formule d'enregistrement officielle disponible dans tous les magasins de détail au pays.

Toutefois, seuls les concurrents âgés de moins de 17 ans et un mois au 14 mai 1957 sont en droit de recevoir un prix. Les concurrents qui dépassent cet âge doivent désigner une personne âgée de moins de 17 ans et un mois comme leur bénéficiaire.

Les quatre-vingts ans du R. P. Garrigou-Lagrange

CITE DU VATICAN — S. S. le pape Pie XII a fait parvenir une lettre autographe au T. R. P. Reginald Garrigou-Lagrange, O.P., à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance et de sa 52e année d'enseignement à l'Athénée pontifical de l'Angelicum.

➡ La vie politique au Manitoba . . .

(Suite de la première page)

des enfants d'après leur affiliation religieuse.

Déclaration

En marge des délibérations à la Chambre, les journaux ont publié des déclarations de la part de la Catholic Welfare Association de Minneapolis, de l'Union Nationale Métisse et du Conseil catholique pour le recrutement des foyers au Manitoba.

Le porte-parole du Conseil a signalé cinq points:

1) Que le nombre d'enfants Métis à placer est assez élevé actuellement, mais que ce problème est en voie de solution;

2) Que le département et les agences pourraient faire plus pour exploiter les foyers de langue française et de la campagne qui désirent accueillir un enfant;

3) Que le pourcentage de foyers catholiques utilisés à cette fin à l'heure actuelle est plus haut que le pourcentage catholique de la population;

4) Qu'il faut maintenir le principe de la sauvegarde de la religion par respect pour le droit des enfants, des parents, des groupements religieux qui travaillent ensemble et enfin pour ne pas imposer de telles décisions sur les responsables du bien-être;

5) Que les placements outre-frontières, pour des raisons graves, se font de plus en plus, par des agences officielles, ce qui empêche le marché "gris" et ce qui facilite la protection d'enfants réfugiés et autres.

Le sujet ayant été exploité pendant trois jours, il semble bien que les intéressés le laisseront tomber, tout en y trouvant les leçons utiles pour l'avenir.

(Les catholiques qui croient pouvoir aider à la solution de ce problème sont priés de s'adresser au Conseil catholique pour le recrutement des foyers, 619, rue McDermot, Winnipeg 3, Man.)

South Makaw

Curling

Deux équipes de curling participèrent au bonspiel de Meadow Lake. Le deuxième prix de la manche fut gagné par Marcel Colbert, Marc Bertrand, Léon Poulin et Ernie Berquist. Leur prix était un rasoir "Philishave". Nos félicitations!

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle du "Home and School Club" eut lieu à l'école jeudi dernier. Après quelques discussions sur divers sujets, le président, M. Henri Régnier, demanda à Mme Audrey Nagle de nous adresser la parole.

Mme Nagle nous fit un discours très éloquent sur l'éducation moderne. Elle rappela aux parents que l'éducation des enfants veut aussi dire l'éducation de l'âme de ces enfants un fait que nos livres modernes ne mentionnent pas du tout, car le nom de Dieu y est complètement oublié. Merci à Mme Nagle.

Çà et là

Notre buffet-souper et notre soirée récréative qui suivit furent un vrai succès financier. La somme de $86.00 fut réalisée. Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à ce succès.

Le R. P. Léo Couture, O.M.I., curé, est parti assister à l'assemblée des Commissaires d'écoles tenue à Saskatoon.

A l'occasion du premier vendredi du mois, nous avons eu un Triduum de messes en préparation de notre Congrès eucharistique et marial diocésain. L'assistance aux messes et les communions furent très nombreuses et les heures saintes furent des plus impressionnantes.

Bellegarde

M. Georges Moreau est décédé le jeudi 28 février. Il y eut une assistance nombreuse à la messe des funérailles qui eurent lieu en notre paroisse, le 2 mars. Le R. P. Desrosiers officiait.

Les porteurs étaient MM. Léon, Maurice et Gillbert Moreau, Louis Perraux et Wilfrid Blerot.

Lui survivent: sa soeur, Adrienne, Mme Gilbert Mahin; ses 3 frères, Louis et Arthur, de cette paroisse, et Marcel, de Trail, C.-B.

Çà et là

Le 15 février, M. et Mme Armand Paulhus se rendirent à St-Boniface pour assister à la prise d'habit de leur fille, Thérèse, en religion, Soeur Paul-André. Plusieurs jeunes filles de l'école supérieure assistèrent aussi à cette cérémonie.

M. Lucien Sylvestre conduisit sa mère, Mme Jos. Sylvestre, à Régina, dernièrement, pour examen médical. Mlles Aline Sylvestre et Alice Renard les accompagnaient.

La semaine dernière, nous avons eu la visite de quatre prêtres du diocèse de Gravelbourg: MM. les abbés L. Poulin, de Meyronne, A. Chabot, de Vanguard, F. Ducharme, de Fife Lake, et Roger Ducharme, visiteur des écoles. Ils visitèrent toutes les familles de la paroisse en faveur du poste CFRG. Puisque nous sommes satisfaits du poste, prouvons leur notre reconnaissance et soyons généreux.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de la série eut lieu le dimanche 24 février. Le prix du grand total des cartes pour la soirée fut gagné par M. Gérard Bourgeois, et le prix d'entrée, par Mme A. Moreau. Le profit net de la soirée fut de $333.

La quatrième et dernière partie de la saison aura lieu lieu le 17 mars.

Soirée costumée

Le 3 mars, un grand nombre de personnes prirent part à une soirée costumée. Voici les noms des gagnants: dames (de fantaisie), 1er prix: Hiawatha, une Indienne, Mlle N. Buissé, de Redvers; 2e, dame irlandaise, Mme Fernand Perraux. Hommes (de fantaisie): 1er, une police, M. Lucien Martin; 2e, un Indien, Mme Lucien Martin, de Wauchope.

Dames (comique-: 1er, une sorcière, Mme Emile Perraux, de Redvers.

Groupe (comique): Pedro et 2 jeunes Mexicains, M. M. Bauche, Mlles Yvonne Belisle et Cécile Bauche.

Hommes (comique): 1er, Joker, Mlle Jeannine Martin; 2e, Bugs Bunny, M. Albert Antoine.

Couples (de fantaisie): 1er, couple espagnol, Mmes André et Félix Sylvestre; 2e, couple de 1890, Mme Antoine Roussel et Mlle Paula Martin.

Couples (comique): 1er (couple moderne), M. Edmond Wolesnky et sa belle-mère, Mme Henri Bissonnette; 2e (couple ancien), Mlles Georgette Cop et Albine Magotiaux.

Les juges étaient Mmes Georges Bernuy, de Redvers, G. Cruywels, d'Alida, Eugene Cop et H. Wilvers.

Nouvel écho du problème des écoles de la C.-B.

COQUITLAM, C.-B. — Le conseil du district de Coquitlam demande au gouvernement de la Colombie-Britannique de faire quelque chose au sujet de trois écoles catholiques saisies l'automne dernier pour arrérages de taxes.

Le conseil a adopté une résolution, demandant au gouvernement de prendre des mesures pour enlever les écoles des mains du district.

Les trois écoles, évaluées à $400,000, sont devenues "propriété municipale non rachetable", le 30 septembre dernier, après que les intéressés eurent fait défaut de payer dans le délai requis des arrérages de taxes de $11,000 à $12,000.

Depuis ce temps, les écoles fonctionnent normalement, mais le district ne peut légalement s'en débarrasser.

L'automne dernier, M. R. C. MacDonald, ancien ministre des Affaires municipales de la province et ancien président du conseil de Coquitlam pendant 18 ans, avait offert $15,000 pour la propriété, mais le conseil refusa cette offre.

Le président du conseil Jimmy Christmas a dit que le conseil avait alors tenu compte du nombre d'enfants touchés et décidé qu'il valait mieux garder le contrôle des écoles.

Il ne s'agit pas simplement de régler les arrérages de taxes, a dit M. Christmas. Il s'agit de trouver quelqu'un pour acheter les écoles, étant donné qu'elles appartiennent maintenant à Coquitlam.

Les trois écoles impliquées sont deux écoles élémentaires et une école supérieure de la paroisse de Notre-Dame-de-Fatima.

La plupart des élèves habitent à Maillardville ou dans les environs. Maillardville est une petite ville à prédominance canadienne-française située à 12 milles au sud de Vancouver, dans le district municipal de Coquitlam.

Dumas

Mme Marie-Louise Rollin célébra son 77e anniversaire de naissance, le 28 février. Ses enfants et amis lui présentèrent leurs souhaits et lui offrirent une belle lampe électrique.

Mme A. Lemoine et ses filles, de Wawota, se rendirent à l'hôpital général de Régina pour visiter leur époux et père, M. Lemoine.

Mme A. Legault fut appelée au chevet de sa fille, Annie Dumont, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Son fils, Aristide, vint la chercher.

Décès

C'est avec peine que nous avons appris la mort de M. Richard Delarue, décédé à l'hôpital de Wawota le vendredi 1er mars. Il était âgé de 61 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 4 mars.

Duck Lake

Tableau d'honneur

Grade XII: Denise Piché 84.

Grade XI: Raymonde Doucette 89, Jeannette Pelletier 80, Rosemonde Doucette 74.

Grade X: Hélène Pelletier 94, Albina Labonté 92, Yvonne Lechasseur 91, Thelma Dumont 83, Yvette Pelletier 81, Martha Kuppenbender 81, Lorraine Pelletier 81, Lucille Pelletier 77, Yvonne Périllat 70.

Grade IX: Odile Valmont 89, Rose Pelletier 81, Yolande Pelletier 75, Elise Périllat 71, Hélène Forseille 70, Aline Périllat 68.

Célébrations solennelles internationales pour les morts de la guerre

ROVERETO, Italie — Le Samedi saint et le jour de Pâques, de solennelles célébrations se dérouleront à Rovereto sur l'initiative de l'Oeuvre internationale de la Cloche des Morts de la guerre et de l'association nationale des anciens combattants. La cloche sacrée des morts de la guerre sonnera en cette occasion en présence des autorités religieuses, civiles et militaires réunies à Rovereto et appartenant à toutes les nations qui participèrent au conflit mondial de 1914-1918.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Liste des souscripteurs en date du 2 mars

Résultats de la souscription qui se poursuit en faveur de CFRG:

Cantal

Claire Emond $10.00; Henri Emond 10.00; Anne-Marie Emond 10.00; Marguerite Martine 10.00; Albert et Louis Lemieux 40.00; Mme Marie Lemieux 100.00.

Wauchope

Alex. Kenler 20.00; Marcel Pierçon 15.00; Alphonse Rogg 25.00; Gérard Rogg 10.00; Paul Rogg 1.00; Paul Tonnelier 10.00; Edmond Laval 5.00; Lucien-J. Sylvestre 30.00; Louis Sylvestre 10.00; Joseph Gaudet 20.00; Emile Louis 5.00; Robert Lamy 5.00; Charles Delaleau 5.00; Joseph Lemée 20.00; Marcel Lenouail 10.00; Pierre Cruywels 20.00; Victor Cruywels 10.00; Michel Quennelle 25.00; Marguerite et Marie-Thérèse Quennelle 20.00; Anonyme 10.00; Anonyme 25.00; Alice Bernuy 25.00; Francis Bernuy 25.00; Fernand Delmaire 10.00; André Delmaire 40.00; Henri Delmaire 25.00; Julien Delmaire 10.00; Joseph Gervais 10.00; Joseph Gaudet 20.00; Pierre Sylvestre 50.00; Paul Sylvestre 10.00; Georges Colleaux 10.00; Clovis Delaleau 40.00; Joseph Gaudet 20.00; Pierre Sylvestre 50.00; Paul Sylvestre 10.00; Georges Colleaux 10.00.

Bellegarde

Un paroissien 20.00; Armand Paulhus 20.00; Jules Gofflot 20.00; Arthur Nolin 15.00; Rosario Poirier 20.00; Wilfrid Cop 5.00; Georges Magotiaux 50.00; Un paroissien 20.00; Fernand Petit 5.00; Un paroissien 5.00; Roger Wolensky 15.00; Eugène Monin 5.00; Georges Monin 10.00; Antoine Albert 5.00; Paul Wilvers 10.00; Arthur Wilvers 2.00; Salomon Roussel (fils) 5.00; Un paroissien 20.00; Gérard Bourgeois 20.00; Louis Moreau 20.00; Alphonse Moreau 10.00; Maurice Moreau 10.00; André George 10.00; Albert George 50.00; Maurice George 11.00; Albert Roussel 50.00; Alphonse Magotiaux 20.00; Emile Mahin 30.00; Alphonse Aimé 35.00; Georges Tinant 5.00; Gilbert Bauche 15.00; Souverin Bourgeois 10.00; Louis Bauche 25.00; Octave Magotiaux 20.00; Omer Sylvestre 10.00; Ovila Poirier 100.00; Un paroissien 30.00; Edmond Wolensky 10.00; David Poirier 10.00; Jean Martine 30.00; Joseph Gauthier 20.00; Arthur Bélisle 5.00; Médéric Dubois 10.00; Mme Jean Gofflot 10.00; J.-B.-A. Sylvestre 5.00; Mme Narcisse Monin 10.00; Lucien Sylvestre 25.00; Romuald Moison 25.00; Octave Delleau 5.00; Lucien Garnier 20.00; Antoine Roussel 5.00; Clément Moreau 20.00; Lucien Paulhus 10.00; Emile Copp 10.00; Georges Brisebois 5.00; Joseph Blézy 25.00; Vital Tinan t10.00; Un paroissien 10.00; Cyril Petit 5.00; Trefflé Roussel 10.00; Emile George 10.00; Fernand Perreault 5.00; Alphonse George (père) 10.00; Mme Francis Sylvestre 10.00; Stanislaus Paulhus 10.00; Un paroissien 20.00; Gabriel Sylvestre 10.00; Mme Henri George 10.00; Agnès Gofflot 5.00; Alphonse Tinant 1.00; André Sylvestre 25.00; Mme Joseph George (père) 10.00; Alex. Wolensky 46.60; Arthur George 60.00; Eugène Copp 20.00; Jean Wilvers 10.00; Albert Freçon 20.00; Les Dames de Ste-Anne 25.00; Catherine Dupont 20.00; Les Filles de la Croix 60.00; Alphonse George (père) 40.00; Albert Tinant 5.00; Joseph Martin 25.00; Félix Martine 10.00; Marcel Martine 25.00; Charles Tinant 5.00; Henri Bauche 20.00; André Bauche 15.00; André Aimé 20.00; Ovila Poirier 5.00; Les Frères du Sacré-Coeur 100.00; Laurent George 25.00; Marguerite David 5.00.

Redvers

J.-B. Kenler 50.00; Albert Kenler 5.00; Ernest Bussé 20.00; William Matthewson 5.00; Marcel Freçon 10.00; Lucien Freçon 5.00; Un paroissien 5.00; Valère Hardy 10.00; John Wotta 25.00; Arthur Perreault 10.00; Un paroissien 5.00; Henri Gagnon 2.00; Armand Garnier 20.00; Paul Freçon 2.00; Vital Freçon 5.00; André Lamotte 5.00; Georges Lamotte 5.00; Maurice Lamotte 10.00; Fabien Cook 20.00; Aimé Buissé 25.00; Gilbert Moreau 1.00; Joseph Commeyne 10.00; Eugène Hardy 30.00; Un paroissien 50.00; Clothilde Freçon 5.00; François Naviaux 10.00; Mme Irène Hancock 5.00; Dr Paul Martine 50.00; Cécile Bauche 10.00; Mme Augustin Copp 20.00; Salomon Russel 5.00; Un paroissien 2.00; Mme Edmond Magotiaux 20.00; Jeanne Freçon 10.00; Louis Claude 20.00; Raoul Sylvestre 10.00; M. et Mme Abel Raimbault 20.00; Lucienne Gofflot 20.00; Gaspard Bourgeault 5.00; Aimé Lamotte 5.00; Lucien Marchand 25.00; Michel Thouvenin 10.00; J.-B. Lajeunesse 100.00; Albert Perreault 50.00; Antoinette Leclaire 20.00; Alice Claude 10.00; Une dame de Ste-Anne 25.00; Maurice Moreau 2.00; Joseph Perreault 3.00; Mme Maria Garnier 5.00; Joseph Claude 20.00.

Mutrie

Ernest Thériault 5.00.

Lisieux

Amédée Faucher 25.00; Emilien Préfontaine 10.00; Bernard Préfontaine 10.00; Nicole Préfontaine 40.00; Henri Bouvier 10.00; Emile Fafard 10.00; Georges Préfontaine 10.00.

Gravelbourg

Arthur Juneau 25.00; Dieudonné Piché 10.00; Jacques De-Bretagne 10.00; Mme Marguerite Couture 10.00; M. et Mme Louis Germain 60.00; Les jeunes de l'A.C.J.C. 60.00; René Larochelle 10.00; André Hollebake (7 ans) .50; André L'Heureux (7 ans) .50; Donat Chénard 20.00; Un paroissien 50.00; Une paroissienne 5.00.

St-Victor

Yolande Faucher 10.00.

Ste-Marthe

Résultat d'une soirée récréative 43.00.

Ferland

Trefflé Brisebois 40.00; Noé Chabot 25.00; Ephrem Bouffard 25.00.

Dollard

Adélard Roy 30.00; Louis Bidaux 5.00; Poisson & Frères 40.00; Anonymes 9.00; Jean Crévolin 40.00; Edouard Goulet 10.00; Les élèves de l'école 30.00; Mme Edouard Goulet 10.00.

Frenchville

M. l'abbé Georges Laprise 25.00; Une paroissienne 10.00.

Val Marie

Joseph Leblanc 15.00.

Wowota

Une paroissienne 10.00.

Sedley

Sévérin Béchard 100.00; Jérôme Béchard 50.00; M. et Mme Mat Wolbaum 100.00; Paul-Antoine Béchard 50.00; Léonard Béchard 10.00; Alfred Béchard 10.00; Mlle Maggie Dodd 10.00.

Rocanville

Roger Gagnon 5.00.

Nadeauville

Guillaume Robert 25.00.

St-Hubert

Robert Istace 10.00; Mme J. Bellehumeur 5.00; Une paroissienne 5.00.

Willow-Bunch

Ernest Bourassa 15.00; M. l'abbé A. Latendresse (curé) 50.00; M. l'abbé A. Guénette (vicaire) 25.00.

Sintaluta

Marcel Français 50.00.

Ponteix

Ludger Couture 20.00; M. l'abbé Alfred Bouchard (vicaire) 25.00; Mgr Louis Lussier (curé) 152.00.

Régina

M. et Mme Joseph Giradin 225.00.

Montmartre

Albert Bachelu 10.00.

Storthoaks

Paul Pierret 20.00; Marcel Lamy 5.00; Fernand Copp 5.00; Mme Wilfrid Lapierre 20.00; Marcel Blézy 20.00; Albert Chicoine 5.00; Charles Wolensky 20.00; Basile Carrière 30.00; Wilfrid Blérot 10.00; Gérard Paradis 10.00; Roméo Tourigny 10.00; Mme Edouard Paradis 10.00; Théodore Martin 10.00; Léon Salut 10.00; Thomas Salut 10.00; Lionel Raymond 10.00; Marcel Raymond 1.00; Mme Arthur Hanfield 2.00; Osias Beaudoin 20.00; Jean Carrière 20.00; Charles Millette 10.00; André Chicoine 20.00; Philippe Paradis 10.00; Jules Pierret 40.00; J.-B. Paradis 20.00; M. et Mme George Rogg 25.00; Jeanne Carrière 15.00; Adélard Chicoine 20.00; Léonard Gauthier 10.00; Ernest Gauthier 30.00; Eugène Gofflot 5.00; Adélard Marchand 1.00; Une paroissienne 20.00; Arthur Chicoine 20.00; Marius Blézy 25.00; Mme Honorius Millette 10.00; Aimée Jamault 10.00; Léon Gofflot 10.00; Mme Arthur Bourgeois 10.00; Lucien Gofflot 5.00; Un paroissien 5.00; Russell Yates 2.00; Albert Blérot 15.00; Fernand Blérot 50.00; Alice Jamault 10.00; Un paroissien 10.00; Camille Carrière 10.00; Un paroissien 1.00; Henri Blézy 30.00; Euclide George 10.00; André Petit 5.00; Jean-Marie Brisebois 5.00.

Nous espérons n'avoir oublié aucun nom. Si, par hasard, nous avions commis quelque oubli, nous nous en excusons sur le champ. Cette liste contient les noms des personnes qui ont souscrit après le 23 février et dont les souscriptions nous ont été remises avant le 2 mars. Merci et à la semaine prochaine.

Radville

Va-et-vient

Mlle Patricia Vérot, ainsi que Mlles Yolande et Lorraine Tétreault, de Régina, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Léon Carles, accompagnés de M. et Mme Metro Smigarowski, sont partis en voyage en Californie.

Mme Léa Bourassa passa une semaine chez sa fille, Mme Paul-Emile Mondor, à Willow-Bunch.

M. et Mme Marcel Vérot visitèrent M. et Mme Ken Collins à Plentywood, Montana, dimanche.

MM. Jean Cancade et Edouard Jalbert allèrent à Brandon pour affaires durant la semaine.

MM. Horace et Henri Bourassa allèrent à Régina pour affaires durant la semaine.

Mme Victor Bourassa, fils, subit une opération récemment à l'hôpital de Radville. Il y a deux semaines, MM. Victor Bourassa et Maurice Carles l'amenèrent à la clinique de Rochester. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Louis Creusot est de retour parmi nous de Remac, C.-B., où il travaillait depuis l'automne dernier.

M. et Mme Jean Vérot et M. Antoine Morrissette sont revenus de leur voyage aux Etats-Unis.

A la dernière assemblée du Club Canadien, Mme Roméo Fradette fut choisie comme secrétaire et M. Lionel Bourassa fut nommé trésorier.

Ouverture prochaine du festival régional de la Saskatchewan

SASKATOON — Trois troupes de théâtre de la Saskatchewan concourront à Saskatoon pour prendre part au festival dramatique du Canada.

Le festival régional de la Saskatchewan débute le 12 mars et trois troupes y présenteront des pièces: les Saskatoon Community Players présenteront la seule oeuvre canadienne, soit "Teach Me How to Cry" de Patricia Joudry; "The Rainmaker" sera joué par le Regina Little Theatre, dirigé par Hilda Allen; les North Battleford Community Players, enfin, donneront "Anastasia" de Marcelle Maurette.

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Cours spéciaux

Pour faire suite aux cours donnés durant la semaine du 4 au 9 février, d'autres professeurs compétents sont venus nous intéresser dans différents domaines durant la semaine suivante, soit du 11 au 16 février.

Le lundi 11 février, M. Nickels nous parla de la lubrification et des différentes huiles et gasolines. Le mardi, M. Jackson, de la ferme expérimentale de Swift Current, aborda le problème des tracteurs, et son compagnon distribua des pamphlets sur des sujets connexes. Le jeudi, un conférencier de Prince-Albert parla de la lutte aux mauvaises herbes et des différents engrais.

M. Ross Evans parla sur les animaux dmestiques et surtout sur les animaux laitiers; il compléta sa causerie en parlant sur les foins. M. Darrol Driver discuta du conditionnement des bâtisses sur la ferme: étables et abris pour les animaux, soins à apporter en vue de l'hivernement; il termina en donnant quelques conseils sur les graineries et les remises pour les machines agricoles.

Le vendredi 15 février, nous avons bénéficié de conseils sur le soin des arbres de la ferme et pour la culture des arbustes. Une démonstration à l'Ecole Technique nous démontra comment régler les moteurs. Durant l'après-midi, un film résumait tous les sujets traités.

Clément BECHARD,
Technique 10-11.

• • •

Retraite d'orientation

Comme c'est la coutume chaque année vers cette date, nous avons eu une retraite pour les élèves du pavillon des Arts, retraite dite d'orientation: ces quelques heures de réflexion, on le comprendra aisément, sont de première importance pour l'avenir des pavillonnistes, surtout pour nos finissants. Cette année, la retraite commença le dimanche 24 février pour se terminer le mardi 26. Elle nous fut prêchée par le R. P. G. Nogue, de Winnipeg.

Inutile de dire que les élèves ont fait cette retraite sérieusement. Afin de favoriser une plus grande réflexion, on demanda aux retraitants de garder un silence complet du dimanche soir jusqu'au mardi midi. Ainsi, partout, aux repas, au pavillon, durant les temps de récréation des autres élèves, les élèves des Arts acceptèrent ce sacrifice et tentèrent de se soumettre à cette mortification.

Le Père Nogue, on le sait, est chargé du recrutement oblat dans la province du Manitoba: c'était donc un homme tout qualifié pour cette tâche. Il parla clairement et nous mit en face de notre vocation qui sera différente selon les différentes indications de la divine Providence sur chacun de nous.

Nous remercions donc le Père Nogue de cette belle retraite qui portera du fruit, du moins nous l'espérons. Nos félicitations vont aussi à ceux qui ont accepté généreusement les sacrifices demandés pour le succès de la retraite. Et maintenant, que la divine Providence bénisse les belles résolutions de ces quelques jours de silence et de réflexion.

Arthur LABRECQUE,
Arts II.

• • •

Chronique sportive

Le samedi 23 février, l'équipe de Sedley visitait nos Alouettes. La partie disputée à la Palestre se termina au compte de 13 à 4 en faveur de nos joueurs.

Chez les Juvéniles, les victoires se succèdent: le vendredi 22 février, ils humiliaient l'équipe de Hodgeville au compte de 11 à 6. Louis Brisebois recevait les honneurs ayant compté 5 buts.

Sortis victorieux des semi-finales, ils rencontraient Gravelbourg dans la première partie des finales, le jeudi 28 février. La partie se termina au compte de 12 à 8 pour les Juvéniles. Parmi les hauts compteurs, on remarquait Louis Brisebois avec 4 buts, Conrad Buissière avec 3.

Le club Junior du collège se rendait à Aneroid, le 27 février, pour une partie d'exhibition. Nos joueurs essuyèrent une défaite au pointage de 10 à 5.

Ce même jour, les Bantams remportaient une victoire sur le club de Ponteix. La partie se termina au compte de 10 à 1.

Les Alouettes ont gagné contre le club d'Assiniboia, le 1er mars, dans la première partie des finales. Le résultat fut de 6 à 4. Régis Dion compta 4 buts.

Aussi les Etoiles au ballon-panier se mesureront avec le club du collège Campion, de Régina, les samedi et dimanche 2 et 3 mars.

COMITE DES JEUX.

Soirée à Zenon Park au profit de l'hôpital

ZENON PARK — Le dimanche 24 février, à la salle paroissiale, eut lieu une autre soirée au bénéfice de l'hôpital. Préparé par Mme Yvonne Poulin et ses aides, le programme présenté était à la fois amusant et varié et a plu à tous.

Il y eut pour débuter 10 parties de bingo. Voici les noms des généreux donateurs des prix et des heureux gagnants: Un couvre-pied pour lit d'enfant, en courte pointe, don de Mme Henri Carrier, gagné par M. Narcisse Vaillancourt; une série de 4 boites émaillés pour la cuisine, don de Mmes Marius et Marc Bernard, gagnées par M. Eugène April; une paire de taies d'oreillers, don de Mme Maurice Courteau, gagnées par Mme Henri Rodier; couteau à dépecer, fait et donné par M. Henri Rodier, gagné par M. Gustave Archer; grand plateau, don de Mmes J. Lebel et G. Chabot, gagné par Mlle Cécile Rouleau; service pour le goûter comprenant ensemble d'assiettes et de tasses, don de Mmes Laurier McCrea et Wilfrid Valois, gagné par Mlle Jeannine Houle; un coussin, don de Mmes Adélard et Lucien Moyen, gagné par M. Normand Roy; une paire de serviettes peintes, don de Mmes L. Chartier et P. Brisebois, gagnées par M. 'abbé A. Arès; un ensemble à thé, don de Mmes J. Fortier et J. Duperreault, gagné par Mlle Dorinne Vaillancourt; plateau à bonbons, don de Mmes Eugène et Gérard Leblanc, gagné par Mlle Irène Hudon. Mmes Yvonne Poulin et Marcel Hudon ont contribué une valeur égale en argent qui fut utilisée pour fins d'organisation de la soirée.

Suivit un programme récréatif de chants, musique et d'une comédie, "Les débuts d'Angélique", le tout des mieux interprété.

Un comptoir de boîtes de surprise, chapeaux de papier et ballons, a rapporté $22.15; un autre comptoir de pâtisseries et bonbons faits à la maison a donné $14.35. La vente de signets pour livres de prières faits et vendus par Mme Marc Bernard a donné $3.00; une couverture genre édredon, don de la compagnie Eaton, a rapporté $42.05 et fut gagnée par le jeune Richard Valois; une paire de taies d'oreillers, don de Mme D. Chabot, a donné $15.70 et furent gagnées par M. Armand Dion; deux belles bouteilles de liqueur ont rapporté $53.80, l'une gagnée par Mme Ublad Carrier, l'autre, par Mlles Dolorès Chartier et Suzanne Moyen.

Un succulent goûter mit fin à cette soirée qui rapporta en tout $287.98.

Mme Yvonne Poulin et son groupe remercient tous ceux qui sont venus nombreux et qui ont contribué par leur générosité au résultat obtenu. M. Louis Chartier agissait comme maître de cérémonies et s'acquitta de sa tâche avec habileté.

La prochaine soirée sera préparée par les élèves de l'école du village, sous la direction du personnel enseignant, et sera présentée le 24 mars. Qu'on vienne en foule nombreuse encourager les jeunes!

Va-et-vient

M. Urbain Moyen, de Prince-Albert, est venu passer la fin de la semaine dernière chez ses parent, M. et Mme Emilien Moyen.

M. Paul Dansereau, de Prince-Albert, était aussi en fin de semaine chez sa tante, Mme Ubald Carrier et chez d'autres amis.

M.. et Mme Lucien Chabot et leur bébé sont revenus de l'Alberta où M. Chabot travaillait depuis l'automne dernier.

M. Jean-Paul Ouellette, d'Alonza, Man., est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Edouard Ouellette, et ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Alphonse et Eugène April.

Mme Gaston Detillieux passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Eugène April, pendant que son époux travaille à Wanless, Man.

M. est Mme Yvan Pinard, Mme Etienne Potié, M. L.-P. Hudon et sa petite-fille, France Duperreault, se sont rendus à Prince-Albert, le mercredi 27 février, pour assister à la réception de la coiffe de garde-malade de Mme Laurianne Duperreault, à l'hôpital de la Ste-Famille, de Prince-Albert.

M. Eugène April, sa fille, Mme Gaston Detillieux, et Mme Lorenzo Hudon sont allés à Wanless, Man., passer quelques jours en fin de février.

M. et Mme Georges Pelletier et leur fillette, de Wakaw, visitaient M. et Mme Auguste Hudon, le mercredi 27 février.

MM. Alex. Bothorell et Edmond St-Amand sont allés à Régina, récemment.

M. Rémi Lalonde est allé conduire M. l'abbé Armand Arès, curé, à Saskatoon, le mercredi 27 février, d'où il partit pour l'Est en voyage de repos pour trois semaines. Il est remplacé pendant son absence par M. l'abbé Van Der Akker, curé d'Arborfield.

M. Jos. Marchildon, hospitalisé à Saskatoon depuis quelque temps, est de retour chez lui et a repris son emploi.

Le mercredi soir 27 février, l'équipe de hockey Alouettes, de Zenon Park, rencontrait l'équipe de Mistatim, chez ses derniers, dans la première partie des séries finales. L'heureux résultat était de 5 à 1 en faveur des Alouettes.

Naissances

Le 17 novembre, à M. et Mme Roger Hudon, une fille.

Le 8 décembre, à M. et Mme Réal April, un garçon.

Le 11 décembre, à M. et Mme Léonce April, un garçon.

Le 27 décembre, à M. et Mme Elie Archer, une fille.

Le 2 janvier, à M. et Mme Armand Perreault, un garçon.

Le 31 janvier, à M. et Mme Fernand Favreau, un garçon.

Le 3 février, à M. et Mme Bernard Favreau, une fille.

Le 5 février, à M. et Mme Raymond Poulin, un garçon.

Le 17 février, à M. et Mme Gérard-T. Leblanc, un garçon.

Nos malades

Etaient à l'hôpital Notre-Dame: Mmes Jeanne Daoust, Odile Colbert, Elie Archer et bébé, Rose-Anna Fortier, Armand Perreault et bébé, Alphonse Lacroix, Annie Foothill, Arthur Lalonde, Fernand Favreau et bébé, Raymond Poulin et bébé, Bernard Favreau et bébé, Lawrence Fawcett, Gérard-T. Leblanc et bébé, Dorothée Turcotte, Marie-Louise Laforge; MM. Napoléon Valois, Octave Beauchesne, Philippe Raby, Louis Favreau, Léon Turcotte, Paul Chamberland, Jos. Roy, Jos. Castonguay, Christian Richer, Geo. Glaspell, Jos. Marchildon; Mlles Léonne Leblanc, Diane Rancourt, Mélina Hudon; ainsi que les petits Stella Moyen, Lucien Poulin, M.-Paule Moyen, Claude April, Pierre Marchildon, Grégoire Marchildon, Charlotte Lapaire et Martin Lalonde.

Frenchville

Ça et là

Mme Alcide Auger a passé quelques jours à l'hôpital de Ponteix.

Mme Gérard Fourny est à l'hôpital de Ponteix où elle a subi une opération.

M. et Mme Albert Bégin, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Léon Ruest, le dimanche 24 février.

M. et Mme Albert Goddu et famille ont visité leur garçon, Richard, qui est employé à Val Marie.

M. Guy Beauchamp s'est rendu à Gravelbourg pour assister à la réunion diocésaine de l'Action Rurale.

M. William Hamel est toujours hospitalisé à Ponteix. La famille lui a rendu visite dimanche après-midi.

Série de parties de cartes

Pendant les mois de janvier et février, la petite paroisse de Frenchville organisait une série de quatre parties de cartes, au sous-sol de l'église. La première partie de cartes eut lieu le dimanche 20 janvier; elle était organisée par les familles Hector Ruest, Gérard Fourny, Chelle, Lucien Goddu, Jean Entem et W. Hamel. Le résultat de cette soirée fut de $59.09.

Le soir du 3 février, les quelques familles de Frenchville assistaient à la deuxième soirée de cartes. Elle était organisée par les familles Louis Beauchamp, Daniel Ruest, Guy Chelle, Gérard Laverdière, G. Beauchamp et André Chelle. Elle remporta la somme de $70.58.

Malgré la température plutôt mauvaise, un bon nombre de paroissiens assistaient à la partie de cartes, le dimanche soir 10 février. Grâce à la générosité habituelle des assistants et des organisateurs, cette soirée donna la somme de $82.95.

Le dimanche soir 24 février, les paroissiens de Frenchville assistaient en grand nombre à la quatrième partie de cartes organisée par les familles François Goddu, Jos. Lavallée, Honoré Beauchamp, Antoine Côté, Marcel Entem et Alcide Auger. Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Louis Beauchamp. Le 1er prix des hommes, par M. Jean Entem. Les prix de consolation allèrent à Mlle Anita Côté et à M. Albert Bégin, de Ponteix. M. André Goddu remporta le prix d'entrée. Comme toujours, il y eut joutes de bingo après la série de cartes. Après le goûter coutumier, M. l'abbé G. Laprise, curé, se fit un plaisir d'annoncer que la soirée avait remporté la belle somme de $117.56. Il en profita pour féliciter les dévoués organisateurs et il remercia tous les assistants de leur générosité.

St-Brieux

Les membres du Club 4-H ont tenu leur bonspiel de curling, le samedi 23 février. Vingt-huit y prirent part. Dans le 1er événement, le 1er prix fut gagné par Pierre Coquet (qui fut remplacé à cause de maladie par Léo Gallays), Lorette Tétreault, Marcel Creurer et Marie Sénécal; le 2e prix alla à Aurore Gallays, Ted Gaillard, Denise Carfantan et Albert Lavoie.

Dans le 2e événement, le 1er prix échoua à Estelle Lavoie, Jeannette Tétreault, Denis Mevel et Doreen Assié; le 2e prix favorisa Gérard Hamonic, Hélène Buan, Elaine Rouault et Annette Mevel.

Les trois autres équipes étaient Laurent Sénécal, Jeannine Ferré, Lorraine Gallays et Vivianne Creurer; Edmond Gallays, Léon Rhéaume, Monique Rocher et Marcel Buan; Léo Gallays, Denise Sénécal, Franklin Gaillard et Alain Lavoie.

M. Arsène Gallays distribua les prix et félicita tous les participants pour leur esprit de bonne camaraderie.

Soirée de cribbage

Mme Bernard Tétreault organisa une soirée de cribbage au profit du Club 4-H, le dimanche 24 février. Une trentaine de personnes s'y rendirent. Les gagnants furent Mlle Estelle Lavoie et M. Brieux Gallays.

Va-et-vient

M. Edouard Gaillard est parti le mardi 19 février pour Long Beach, Californie.

Naissances

A M. et Mme François Tinivez est née une fille le vendredi 8 février.

A M. et Mme Arthur Sénécal est née une fille le dimanche 17 février.

Une vente de soupe aux pois à la Baie d'Hudson de Saskatoon

SASKATOON — La vente traditionnelle de la soupe aux pois eut lieu dans l'auditorium de la Baie d'Hudson le 25 février. Félicitations à Mme A. Cyr qui était en charge.

Mme T. Préfontaine, assistée de Mmes A. Couture, G. Forget, H. Deschamps et S. DuChalard, accueillaient les gens à la porte. Présidèrent au registre: Mlle M. Perron, Mmes L. Marcotte et A. Charlebois.

Mmes P. Benjamin, L. Girardin, H. Marcotte, G. Masson, F. Paquette, R. Robert et A. Turcotte étaient en charge des préparatifs.

Mmes A. Altrogge, R. Georget et G. Phaneuf, Mlles Y. Belhumeur, J. Couture, M. Grenier, M. Henriet, R. Marcotte et M. Sirois servaient aux tables.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire eut lieu le dimanche 17 février. L'assistance fut nombreuse et tous furent satisfaits des bons résultats obtenus durant l'année. A un nouvel exécutif furent élus: président, D. Rainville; vice-président, R. Chaput; secrétaire-gérant, Raymond Marcotte; directeurs, A. Legars, C. Papen, A. Vandale, H. Beauregard, A. Loiselle, R. Robert, A. Saucier, R Sirois, T. Préfontaine, M. Cuelenaere et P. Benjamin.

Va-et-vient

Mme F. Anderson est allée rejoindre son mari à Westaskin, Alberta.

M. O. Loiselle, MM. et Mmes Aimée et Lionel Loiselle sont partis en Californie pour une vacance.

M. et Mme A. Longtin sont aussi partis en vacances dans l'Est et aux Etats-Unis.

M. et Mme J. Demers sont déménagés dans leur nouvelle demeure près de l'université.

Mlle T. Masson exécuta de beaux chants en français à un concert local.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades: Mmes A. Couture, E. Aubert, J. Hannotte et G. Forcier et M. E. Marcotte.

M. et Mme G. Ricard et leur famille ont quitté Saskatoon pour aller demeurer à Vancouver.

Tisdale

Ligue Catholique

L'assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la demeure de Mme N. Allen, le 14 février. L'assemblée s'ouvrit par la prière qui fut suivie de la lecture des minutes de l'assemblée précédente, de la correspondance et des rapports.

Ont assisté à l'assemblée du mois dernier des représentants de la Librairie régionale et de l'Association de la Santé mentale. Ils ont donné des rapports et les discussions furent ensuite ouvertes.

Une motion a été passée démontrant que nous devons envoyer notre contribution annuelle à l'hôpital Miséricorde, aux quartiers-généraux de l'Immigration et à nos Dames Missionnaires. Un don fut aussi inclus cette année au Service Social pour bourses d'écoliers.

L'assemblée se termina par la prière dite par Mme L. Méreau et le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., bénit les personnes présentes au nombre de 20.

Le jour de la St-Valentin, nos membres furent invités chez Mme E. Dufour qui sut faire régner la plus franche gaîté durant la soirée qui se termina par un succulent goûter servi par Mmes N. Alexander, Aden et Badiou.

La prochaine assemblée aura lieu le mars à la demeure de Mme J. Sergl.

Le R. P. O. Lesage, de St-Front, a été frappé d'une paralysie subite

ST-FRONT — Pour la première fois depuis de nombreuses années, notre population fut privée de la messe dominicale le dimanche 17 février. C'est avec grande consternation que nous apprenions, vers les huit heures le dimanche matin, que le R. P. C. Lesage, P.S.M., était frappé de paralysie dans le côté gauche. MM. Jules Plamondon et B. Moisan le trouvèrent, gisant auprès de son lit. Il fut transporté en bombardier par M. L. Plamondon jusqu'à la route no 35 où l'ambulance de Tisdale l'attendait. Le mardi matin, il fut transporté par avion à la clinique de l'université de Saskatoon.

La paroisse toute entière s'unit pour demander à Dieu la guérison de son pasteur et lui permettre de continuer sa tâche parmi nous.

Le vendredi 22 février, le R. P. G. Massé, P.S.M., venait de Tisdale pour remplacer son confrère et célébrer la messe pendant quelques jours. C'était un plaisir de revoir la figure sympathique du Père Massé qui déjà avait fait du ministère parmi nous.

Ça et là

Mlle Emma Fortin, qui travaille à Moose Jaw, a subi une fracture à la jambe en tombant sur le trottoir. Elle est venue passer quelques semaines chez ses mère et beau-père, M. et Mme Joffre Thévenot.

M. Michel Kuc a eu le bras droit fracturé en plusieurs endroits par l'élice de son snowplane.

Le samedi 23 février se tenait l'assemblée annuelle des contribuables de l'école St-Front. M. Florian Montes a été réélu pour 3 ans et M. Normand Quessy a été élu pour 2 ans afin de remplacer M. P. Proulx qui est à Moose Jaw.

Une belle soirée de bingo avait lieu le dimanche soir 24 février au profit de la patinoire. Une soixantaine de personnes y assistaient. A la fin des 15 parties, des goûters furent servis. Cette soirée était organisée par les filles du cours supérieur qui remerciement cordialement toutes les personnes qui ont aidé à ce succès.



La nouvelle Chryster, dont le modèle "Hardtop New Yorker" à deux portes est illustré ci-dessus, est une somptueuse voiture au style élancé que l'on peut voir au salon de l'automobile qui se tient à l'"Arena" de Winnipeg jusqu'à samedi soir, cette semaine.

Construction d'une nouvelle école dans la région St-Antoine (Batoche)

BATOCHE — Il y a quelque temps, M. Nieman, président de la Grande Unité scolaire de Wakaw, accompagné de M. Henri Begrand, commissaire de notre sous-unité, et de M. Peters, surintendant, venait rencontrer les contribuables de Batoche pour discuter de la construction d'une nouvelle école pour notre district St-Antoine no 1 B.

M. le surintendant vient d'annoncer officiellement cette construction qui comprendra deux salles de classe. Elle sera située sur la ferme de M. J.-B. Ranger, soit un quart de mille plus au nord que la vieille école qui date de 1919.

Nouvelle route

Le conseil de la municipalité de St-Louis a décidé de nous bâtir enfin une nouvelle route. Bien que nous voyageons encore partiellement sur la vieille "trail" de 1885 et qu'aucun travail n'y avait été fait depuis une trentaine d'années, ce projet a eu passablement d'opposition. Nous devons remercier notre nouveau maire, M. Emmanuel Daniel, ainsi que notre conseiller, M. Aubain Grenier, et les trois autres conseillers qui ont appuyé ce projet devenu nécessaire par l'affluence des visiteurs au site historique.

Le chemin sera redressé autant qu'il se pourra et aura cent pieds de largeur. Une première section de cinq milles sera bâtie dès ce printemps.

Baptêmes

Le 10 février: Valérie-Maureen, fille de M. et Mme Ulric McDougall (Sophie Boyer), née le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme William-John Caron.

Le 17 février: Joyce-Joanne-Adeline, fille de M. et Mme Walter Fidler (Marie Parenteau), née le 6 février. Parrain et marraine, Jimmy et Olga Fidler.

Nos malades

M. William Parenteau est encore à l'hôpital de Prince-Albert.

Mme Ovila Chénier et le jeune Edwin Venne sont hospitalisés à Rosthern.

Sans accident

Une foule de curieux se rendit à la rivière, samedi, pour assister au déménagement d'une maison. Comme la côte est longue, à pic, tortueuse et glacée, cette entreprise comptait certains risques, aussi la foule eut une fière peur un moment donné. Mais tout se passa sans accident. Et enfin, la maison de M. Ronald Lépine est traversée du côté de Batoche.



Régina

Partie de cartes

Le dimanche 24 février, dans la salle St-Jean-Baptiste, avait lieu une partie de cartes organisée par les dames de l'Autel. Cette partie de cartes fut un réel succès, et tous retournèrent très joyeux d'avoir eu une soirée si amusante.

Les gagnants aux cartes furent comme suit: whist, Mmes Robert Barré et David Toupin, MM. Edouard Tessier et René Thibault; bridge, Mmes Léona Pelletier et Raoul Langlais, MM. Alexis Daoust et Napoléon Gilbert. Un prix d'entrée fut gagné par M. Roger Thibodeau.

Les dames désirent remercier tous ceux qui ont bien voulu aider pour assurer le succès de cette soirée.

Le dimanche 10 mars, la première partie de cartes durant le Carême sera donnée par les dames de l'Autel. Un programme est en préparation. Le comité nous promet beaucoup de plaisir. Venez en grand nombre, et surtout invitez vos amis.

Va-et-vient

M. P.-H. Bouthillier est de retour chez lui, après avoir été hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises pour quelque temps.

M. et Mme Gérard Dorais nous quittaient pour un voyage de quelque temps en Californie.

M. l'abbé Paul-A. Poirier, étudiant au séminaire de St-Boniface, était en visite chez le R. P. R. Turcotte, O.F.M.

M. et Mme J.-A. Liboiron, de Medecine Hat, Alta, étaient de passage chez le capitaine et Mme Armand Monette.

Action de grâces à Ponteix pour fêter la solde de la dette

PONTEIX — Le dimanche 10 mars, nous fêterons la solde de notre dette d'église par une messe d'action de grâces célébrée par S. Exc. Mgr Aimé Decosse, à 4 h. p.m., pour remercier le bon Dieu de nous avoir permis de finir de payer notre dette d'église en 1956. Son Excellence adressera la parole.

Il y aura banquet vers 7 h. Il nous ferait plaisir d'y voir tous les prêtres qui ont passé à Ponteix, ainsi que les anciens paroissiens.

Va-et-vient

Mgr P. Santha, C.S., de Stuckholm, a visité huit Hongrois de Ponteix.

MM. Oscar Auger, de Dapp, Alta, et Armand Lemay, d'Edmonton, ont visité M. et Mme Donat Auger et les familles Lemay.

M. et Mme Ernest Sévigny ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme David Scantland, à Val Marie.

Mlle Cécile Gauvin, de Régina, a passé deux semaines chez son beau-frère, M. André Dubourt, tandis que Mme Dubourt était à l'hôpital de Swift Current où elle a subi une sérieuse opération.

Mlle Andrée Dubourt, garde-malade à Régina, est arrivée pour quelque temps chez ses parents, M. et Mme André Dubourt.

M. Jos. Bellefeuille et M. et Mme Hector Bellefeuille ont visité M. Massé, Mme Louis Cyrenne et M. et Mme Lionel Therrien.

M. et Mme D. Scantland, de Val Marie, ont visité MM. et Mmes E. Sévigny et Alcide Bonneville.

Mmes Bertha Arcand et M. Liboiron et Mlle M.-R. Landry ont assisté à la convention de la Croix Rouge à Régina.

Mme Louis Forget a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme J. Riffel, à Régina.

M. P. Therrien est allé à Régina pour affaires.

Mme Emery Douville a passé quelques jours à Régina.

M. Emery Douville a assisté à la convention tenue à Saskatoon.

M. P. Dubourt a eu la visite de son frère, Léo, et de son fils, Paul, de Grand Forks, D.-N.

M. et Mme J. Ainsworth, de Moose Jaw, ont visité des amis.

MM. et Mmes Ernest et Robert Desautels, de Dollard, ont passé quelques jours à Calgary.

M. et Mme T. Bertrand ont passé quelques jours à Régina.

M. R. Demontigny est rendu en Colombie-Britannique pour y travailler.

Saint-Hubert

Le jeudi 28 février eut lieu une autre partie de croquignole à l'école de St-Hubert, organisée par les élèves. Il y eut aussi jeu de pêche et vente de tartes. Les gagnants furent, pour les dames: 1er prix, Mlle Octavie Istace; consolation, Mlle Thérèse Paquin; pour les messieurs: 1er prix, M. Freddie Jordens; consolation, M. W. Adamyk. Le prix d'entrée fut décerné à Mlle V. Praud.

Félicitations aux enfants et à leurs maîtresses pour une agréable soirée si bien organisée.

Va-et-vient

Mlle Anita Brulé est en ce moment à l'hôpital de Whitewood, pour traitements médicaux.

Mme O. Boutin est revenue au presbytère après avoir passé quelques semaines avec ses enfants à Cantal.

Chez les Dames d'Autel

Les Dames d'Autel ont préparé une partie de cartes au profit de la paroisse. Elle a lieu ce soir chez les personnes suivantes: MM. et Mmes W. Adamyk, A. Dumonceaux, A. Smeets, F. Couronné et R. Istace.

Redvers

Sport

Pour la première fois, les "Rockets" sortent vainqueurs des éliminatoires de la ligue Triangle des ailes du sud.

La dernière partie disputée à Kisbey, le mardi 22 février, a vu la victoire de Redvers par un pointage de 11 à 6, terminant ainsi dans cette ligue, sans défaite, avec un record de 11 victoires et une partie nulle.

Les points dans cette rencontre furent marqués comme suit: Jim Raisbeck, Ralf Weiger, Paul Martine et G. Kelly, chacun 2; Omer Smith, Stan Poirier et Keith Raisbeck, chacun 1; pour Kisbey: J. Gaucher et J. Huston, chacun 3, et G. Milne, 1.

Le samedi 2 mars, Montmartre, vainqueur de la première partie contre la ligue Triangle du nord, nous rendait visite.

Par un départ foudroyant, Redvers comptait 5 points contre 0 pour Montmartre à la première période. Pierre Buissé, Stan Poirier, Frère Albert, Paul Martine et K. Raisbeck comptaient chacun un but. Montmartre, remontant la pente en 2e période, obtenait 2 points comptés par C. Beaudoin, au score de 5 à 2. La 3e période a vu Redvers accentuer son avance par deux nouveaux points obtenus par Jim Raisbeck, mais Montmartre obtenuait 3 autres buts comptés par Préfontaine, Perras et C. Beaudoin.

Le pointage finale de 7 à 5 prévoyait une partie très serrée pour le lundi 4 mars, jour de la deuxième et dernière rencontre à Montmartre, le total des points décidant du vainqueur qui devra rencontrer Fort Qu'Appelle la même semaine.

Storthoaks

Va-et-vient

MM. les abbés Adrien Chabot, Lucien Poulin, Roger et Fernand Ducharme visitèrent notre paroisse afin de ramasser les souscriptions en faveur du poste CFRG.

Mlles Alice et Marie-Aimée Jamault allèrent passer la fin de semaine chez leurs parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Sport

Dans la ligue de gouret, nos joueurs éliminèrent Alida dans les semi-finales et gagnèrent la première joute des finales contre Carievale par 6 à 3.

Dimanche, ils gagnèrent une joute contre Carnduff par un pointage de 7 à 5.

Par contre, les petits perdirent leur partie contre les joueurs de Nottingham, samedi.

Les dames tinrent leur bonspiel la semaine dernière et cette semaine a lieu le bonspiel général.

Partie de cartes

Une foule nombreuse assistait à notre deuxième partie de cartes qui eut lieu le dimanche 3 mars. Ce fut un succès, car elle rapporta la jolie somme de $300.00.

Les prix de cinq mains de whist furent gagnés par Mmes Louise Meunier et Roméo Tourigny (égales), M. Camille Carrière, Mme Jules Pierret et M. Marcel Lamy. Ceux du grand total allèrent à Mme Jules Pierret et M. Camille Carrière.

Gagnèrent les prix de bingo: MM. Albert Gofflot, Gilles Beaudoin et Constant Carrière, Mmes Arthur Bourgeois, Fernand Cop et Louise Meunier, Mlles Rosalie Carrière, Jeanne Carrière, Lorraine Demas et Yolande Bourgeois.

Mme R. Demas fut l'heureuse gagnante de $10.00; M. Félicien Henrion, de $7.00 et M. J. Buissé, de Redvers, de $3.00.

A la rafle des articles, le sort favorisa le R. P. J.-A. Granger, F.M.I., de Cantal, M. Charles Millette, Mlle Jeanne Carrière, M. Paul Pierret, Mmes R. Demas, M. Schaeffer et P. Pierret.

Le prix d'entrée échoua à Mme Fernand Cop.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Georges Lavallée et leur fils, Lucien, sont allés à Gravelbourg, le dimanche 3 mars, visiter leur fils et frère, Laurent, au collège.

MM. les abbés J.-A. Latendresse, curé, et A. Guénette allèrent à un souper familial chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à l'occasion du 70e anniversaire de naissance du Frère Justinien, le dimanche soir 3 mars. Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire, bonne santé et longue vie.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Fife Lake, était de passage au presbytère, dernièrement.

M. et Mme Lionel Martin et leur famille sont allés à Gravelbourg, les samedi et dimanche 2 et 3 mars, rendre visite à Mlle Antoinette Martin.

M. Joseph Bruneau est allé conduire M. Lucien Couture à l'hôpital de Gravelbourg, le mardi 26 février. En même temps, il rendit une courte vite à sa fille religieuse au monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Maurice Langlois sont allés à Régina, dernièrement, visiter Mme Alex. Laberge, de Ferland, mère de Mme Langlois, patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

M. le Dr et Mme B. Trudelle, de Régina, sont venus rendre visite à leurs amis de Willow-Bunch, dernièrement.

M. et Mme Albert Lemieux et leur fille, Suzanne, sont allés à Régina, le jeudi 14 février, prendre part à la cérémonie des garde-malades de l'hôpital des Soeurs Grises alors que leur fille et soeur, Rachel, prit le bonnet. Les accompagnant, Mme Auréla Lapointe visita sa fille, Berthe, garde malade.

MM. Claude, Michel, Ernest et Pascal Bonneau et Réal Bruneau sont partis le samedi matin 2 mars passer une quinzaine de jours à visiter la Californie, le Mexique et les environs.

M. Oscar Sjodin est parti ces jours derniers visiter des parents et amis à Vancouver, C.-B.

M. Raymond Boulianne est parti dernièrement assister à la convention des Commissaires d'écoles qui a eu lieu à Saskatoon les 3 et 4 mars.

Mme Armand Laberge est revenue de Detroit, Michigan, où elle était allée voir son mari qui travaille à cet endroit.

M. et Mme B. McGinn et Roland Granger sont allés à Régina, dernièrement, pour affaires.

M. Jos. Bonneau, de Régina, est venu passer une quinzaine de jours chez ses parents, M. et Mme Edgar Bonneau.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: Mmes Anita Boll, L. Giraudier, Irène Thorhang, MM. Lorne Marit, Simon Rondeau, R. Fortier, Welch, R. Inch, le petit Louis Piché et Hélène Rondeau.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: MM. Alcide Grégoire, A. Mainil, Francis Rondeau, les petits Richard et Glen Bellefleur, Guy Fiset, M. E. Borinck, de Prince-Albert, le petit Lavallée, Mmes Albert St-Yves, Gré. McGillis, Rose Nevill, de Verwood, Edgar McGillis, de Fife Lake, Atkinson, de Verwood, les petites Rita Beausoleil, Mona Lalonde, Cecile Duperreault et Louise Ingrand et Mlle Dorothy Wilson, de Fife Lake.

M. Lucien Couture est patient à l'hôpital de Gravelbourg depuis le mardi 26 février, ainsi que Mme Emile Fouquet.

M. Jean-Paul Piché est patient à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelque temps.

Décès

M. Alphonse Blais, frère de Philias, est décédé à Swift Current le 23 février.

OTTAWA — Le nombre des étudiants suivant des cours à plein temps dans les universités et collèges du Canada s'élevait à 78,100 en décembre dernier, environ 6,500 de plus que l'année précédente.

La question ne se pose plus!

(Suite de la première page)

Je suis une lectrice fervente du feuilleton de votre journal. J'ai apprécié beaucoup tous les romans qui rendent votre journal très intéressant. J'espère donc voir dans le prochain numéro le commencement d'un autre roman.

Mme R. HUDON.

* * *

Je lis très peu de romans mais je trouve que le journal sans feuilleton, c'est comme un repas sans dessert.

Après avoir lu du sérieux, c'est donc une détente de lire la page féminine avec un bon roman comme le dernier.

J'espère que celles qui n'ont pas le temps de regarder les "Hit Parades", les sauteries et écouter les violonneux à la télévision trouveront le temps de vous écrire leur appréciation de la page complète des dames.

Longue vie à votre journal.

Marie BLEAU,
Winnipeg, Man.

* * *

Votre feuilleton tient si peu d'espace dans votre hebdomadaire qu'à mon avis vous pouvez le conserver, surtout si le roman à paraître vaut le dernier paru.

Certaines personnes, peut-être plusieurs, préfèrent la bonne lecture à ce "n'importe quoi" presque général, dont la radio ou la télévision sont alimentées.

Je souhaite que mon opinion, ajoutée à celles de vos nombreuses lectrices, fera une majorité. Alors, il ne sera plus question de supprimer deux petites colonnes qui constituent l'une des intéressantes proses de notre cher journal catholique.

UNE LECTRICE ASSIDUE.

* * *

Nous aimerions bien que vous commenciez la publication d'un nouveau feuilleton.

Dans les milieux anglais, nous trouvons ce petit roman français une vraie détente.

C'est avec plaisir que je lis certains articles de votre journal à ma famille. Merci.

Mme P.-J. GAGNE,
Fort Frances, Ont.

* * *

Il y a encore beaucoup de personnes qui prennent le temps de lire le feuilleton de votre journal et nous serions bien désappointés s'il ne paraissait pas.

Merci d'avance de la part d'un groupe d'abonnés de votre journal.

M. D.

* * *

Vous demandez notre opinion sur la suppression des feuilletons. Nous lisons votre journal du commencement à la fin et si vous ôtiez le feuilleton cela nous ferait de la peine, car nous n'avons pas de téléviseur et nous aimons beaucoup la lecture de votre journal, surtout les bons feuilletons.

M. et Mme Ernest HAMEL,
Marcelin, Sask.

* * *

Veuillez, s'il vous plaît, considérer cette lettre comme réponse affirmative à votre question. Oui, je lis le feuilleton! Je pourrais même vous avouer, lorsque le journal nous arrive, c'est à cette page que je tourne, et ce serait un vrai désappointement de ne plus trouver ce petit coin si intéressant.

S'il vous plaît continuez votre bon travail dans notre journal catholique. Merci.

Mme Stanislas Bisson,
La Broquerie, Man.

* * *

En réponse à votre article, "Lisez-vous le feuilleton?", je vous envoie mon opinion.

Nous avons un téléviseur et je reçois aussi une revue anglaise; ainsi que le journal. Mais malgré tout ça, j'aime encore à lire un bon roman français. Je vous en prie, ne supprimez pas votre feuilleton.

Je vous dirai que j'aime beaucoup votre page des dames, courrier, patrons, et les articles qui donnent à penser et aussi quelquefois relèvent l'esprit.

Mme Léonard CONRAD,
Cardinal, Man.

* * *

Nous avons bien apprécié lire le dernier feuilleton "Peut-on aimer deux fois?", par Pierre l'Ermite. D'ailleurs, qui n'aime pas lire les ouvrages de ce grand écrivain?

Que d'agréables moments de lectures nous avons délectés en parcourant les épisodes de cet intéressant roman, à la fois passionnant, humain et chrétien. Nous serions désappointés de voir se discontinuer la publication du feuilleton dans votre hebdomadaire.

Chaque semaine, nous anticipons l'arrivée du journal **La Liberté et le Patriote**; si le feuilleton y est supprimé, l'enthousiasme diminuera certainement.

En terminant, merci pour l'intérêt que vous démontrez à l'égard de vos lecteurs.

Mme Similien FERRE,
St-Brieux, Sask.

* * *

Vous demandiez de vous laisser savoir notre opinion au sujet du feuilleton: je trouve que les romans de **La Liberté et le Patriote** sont très intéressants et j'aimerais que vous continuiez de les publier. Merci.

Mme Clara LAMBILLIOTTE,
Boîte 662, Sioux Lookout,
Ontario.

* * *

J'aimerais bien que vous continuiez à publier le feuilleton. Ma soeur, Madeleine, et moi le trouvons très intéressant. Merci.

Lucille JUBINVILLE.

* * *

S'il vous plaît, donnez-nous un feuilleton car ceux que vous publiez sont toujours de haute valeur morale et, par conséquent, font beaucoup de bien à l'âme et au coeur.

Pour moi, le feuilleton est la moitié du journal.

Mme Edouard GEORGE,
54, ave Chandos, Norwood.

* * *

Je viens vous demander de ne pas discontinuer le feuilleton de **La Liberté et le Patriote**. Il y a tant de bons romans de Pierre l'Ermite, tels "La femme aux yeux fermés" et "Le bonheur est simple" qui sont bien édifiants pour tous et qui nous exhortent à l'amour du sol.

Mme Henry RHONE,
Inwood, Man.

* * *

Parmi les autres lecteurs qui nous ont adressé une réponse affirmative, nous remarquons: Mme Nap. Goulet, de Delmas, Sask; Mme Pierre St-Hilaire, de St-Malo, Man.; Mme Joseph Bohémier, de St-Norbert; Mlle Jeanne Carrière, de Storthoaks, Sask.; Mme Honoré Bériault, de Ste-Anne; Mme Jean Lemoine, de St-Boniface; Mme Lucien Quénelle, de Hartney, Man.; M. Yves Rouzault, de Victoria, C.-B.; une abonnée, de Val Marie, Sask.; Mme R. Gendre, de La Salle, Man.; une grand-maman, de St-Claude, Man.; M. C. Gerardy, de St-Labre, Man.; Mme Gérard Giasson, de Delmas, Sask.

* * *

N.D.L.R. — Nous remercions les correspondants dont nous avons publié les lettres, et plusieurs autres, de nous avoir exprimé si franchement et si poliment leur attitude à l'égard de la publication du feuilleton. Déjà nous avions fait composer les premières colonnes d'un nouveau roman, mais il valait la peine de faire confirmer cette décision par les lecteurs. Nous en commencerons la publication la semaine prochaine et nous nous efforcerons même d'y consacrer un peu plus d'espace. Encore une fois merci.

Le "rock 'n' roll" banni en Indonésie

DJAKARTA, Indonésie — La police signale que les Indonésiens reviennent progressivement au fox-trot et à la valse par suite de l'interdiction du "rock 'n' roll" dans tout le pays.

M. Mustafa Pane, chef de la police provinciale de l'ouest de Java, a lui-même devancé le gouvernement fédéral en bannissant également la cha-cha-cha et le boogie-woogie parce que ces danses sont de caractère "sexuel" et constituent une atteinte aux prescriptions de la "morale orientale".

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La popularité du jeu organisé par Marcel Houle ne cesse de s'accroître; le nombre des participants augmente de jour en jour. Il est évidemment difficile d'estimer la somme d'argent que recevra le gagnant ou la gagnante à la fin du mois, mais nous sommes certains qu'une surprise lui est réservée.

Roger Gauthier, afin de pouvoir consacrer plus de temps à des travaux personnels, a décidé de s'en aller; il sera remplacé par Rossel Vien qui nous arrive après un séjour au Mexique et à Haïti. Durant son périple, Rossel a vécu de nombreuses expériences et a enrichi sa mémoire d'une foule de souvenirs; la matière ne lui manquera donc pas pour alimenter son émission: "Aux quatre vents", émission qui passe sur nos ondes du lundi au jeudi à 2 h.

Chez Rossel, l'observateur se double d'un champion de la cause française; c'est pour cela que, cette année encore, il défend les droits de notre langue et en fait connaître les qualités dans: "Notre Parler Français", le mardi et le vendredi à 4 h. 15. L'on se rappelle le succès remporté par cette émission l'an dernier et nous sommes persuadés que les élèves du nord de la province profiteront largement de cette chance qu'ils ont d'améliorer leurs connaissances de la langue française. Rossel Vien sera secondé par Jean Hardenne et Marcel Houle.

Notre amie, Lisette, retenue par des travaux divers, se désolait de ne pouvoir consacrer tout le temps nécessaire à ses bambins; aussi demanda-t-elle à mon oncle, Marcel, d'en prendre la charge. Ce dernier, qui a un faible pour les enfants, accepta de bon coeur; comme il a, lui aussi, beaucoup lu et beaucoup voyagé, il n'aura aucune peine à intéresser son auditoire.

Jackfish

Çà et là

Les jeunes de Jackfish se sont rendus à Meota, le 26 février, disputer une joute de gouret qu'ils ont gagnée par 3 à 2.

Un des bébés jumeaux, Omer, fils de M. et Mme Eugène Baillargeon, a fait un séjour à l'hôpital de North Battleford, d'où il est revenu en parfaite santé.

Le jeune Emile, fils de M. et Mme Albert Baillargeon, a eu la malchance de se geler une oreille en jouant à l'école et a passé quelques jours à l'hôpital d'Edam.

Mme Pierre L'Heureux et M. Elphège Carignan sont patients à l'hôpital de North Battleford.

Etaient de passage au presbytère, ces jours derniers: les RR. PP. Gamache, O.M.I., de Victoire, A. Paradis, O.M.I., et H. Marcote, O.M.I., de North Battleford.

M. Georges Vallières, de Vawn, mais actuellement de St-Paul, Alta, était de passage ici, accompagné de M. et Mme R. Ouellette, de Mlle Jacqueline L'Heureux et de Mlle Mabel Qurneoy, tous de St-Paul. Ils se sont rendus à North Battleford voir Mme Pierre L'Heureux qui est à l'hôpital.

M. Armand Cadrain et sa famille s'en vont demeurer au lac Minuit où M. Cadrain a un emploi au ranch de M. Edgar Cadrain.

M. Louis Blanchette s'est rendu à North Battleford, le samedi 23 février, visiter sa mère, Mme Marie Blanchette, patiente à l'hôpital.

Montmartre

Çà et là

Le dimanche 17 février, M. et Mme Félicien Rinaudo fêtaient leur 50e anniversaire de mariage. Un dîner réunissait autour des heureux jubilaires leur fille et ses enfants, ainsi que leurs amis intimes de Montmartre et Régina.

M. Octave Thériault vendit sa ferme à M. Wilfrid-F. Lepage, de Vonda.

M. Emilien Labrèche partit le dimanche 3 février pour assister à la convention concernant les Grandes unités à Saskatoon.

M. Ludovic Ferraton passa quinze jours à Saskatoon pour prendre part à une convention de la Coopérative.

M. Windell Laturnus se rendit aussi à Saskatoon, dernièrement pour assister à une convention pour affaires municipales.

Mme Léona Pelletier et ses enfants et Mlle Victoria Faubert, de Régina, visitèrent des amis, dernièrement.

M. Edmond Perras est de retour chez lui, après avoir passé quelque temps à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Mme Jack Sebastian est aussi en convalescence chez elle, après avoir subi une opération à cet hôpital.

M. Antonio Boudreau est dangereusement malade au même hôpital.

Baptême

Timothy Arthur, fils de M. et Mme W. Laturnus, né le 22 février à l'hôpital local. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Coolican.

Gouret

L'équipe de gouret de Montmartre fut victorieuse, le 27 février, contre Glenavon par le pointage de 5 à 0. Cette partie lui donna droit de rencontrer Redvers dans la finale de la ligue Triangle. L'équipe de Montmartre se rendit à Rdvers, le 2 mars, pour la première partie. Le pointage fut de 7 à 5 pour Redvers. La dernière partie s'est jouée à Montmartre, le 4 mars, pour la coupe "Victor Lee".

Wolseley

Partie de cartes

Dimanche eut lieu une partie de cartes organisée par M. Stanley Wrobel, aidé des familles Emile Souchotte, Emile Tourigny, Jos. Karpenski, Frank et Stanley Cieckiewicz, Herman Beiber, Archie Vindevoghl, Jack Biram, Mmes Mary Mish et Yvette Pollock.

Les prix divers allèrent aux suivants: 1ers prix des cartes, M. Léo Perras et Mme Bénard; 2e prix, M. Emile Tourigny et Mme Herman Beiber; consolation, M. Stanley Cieckiewicz et Mme Eugène Laverdière. Le prix d'entrée favorisa Mme S. Cieckiewicz et celui de la rafle, M. Adrien Bonneville.

Les gagnants du bingo furent MM. Walter Beiber (2), Lionel Dureau, Paul Barnes, Marcel Souchotte, Henri Coueslan et Stanley Cieckiewicz, Mmes Adrien Bonnevile (2), Alphonse Pitre, Ben Schneider et Marcel Souchotte.

La soirée remporta la somme de $90.86.

Va-et-vient

Mme Adrien Bonneville passa quelques jours chez sa fille, Mme L. Anderson, à Régina.

M. et Mme Bénard, de Liberty, Mme Fred Stephens et ses enfants, de Broadview, visitaient M. et Mme Henri Coueslan, récemment.

Mme P. Gauvin et son bébé passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Emile Tourigny.

Mmes Jos. Gates et Léo Dureault sont hospitalisées à l'hôpital local.

M. et Mme Grant Beckett, de Régina, visitèrent M. et Mme A. Béliveau, en fin de semaine.

Parlons donc de la reine et de l'étoile

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")

Vous souvenez-vous de votre dernier Noël? — Comme si vous pouviez l'oublier!

Sur un bon nombre de vos cartes de souhaits figuraient des scènes de la Nativité: le petit Enfant-Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, les bergers aux regards émerveillés, les Mages vêtus de drap d'or. Et — au-dessus de tous — une étoile plus brillante que les autres indiquait le lieu béni où dormait l'Enfant-Dieu.

Je veux vous parler d'une autre étoile privilégiée. Celle-ci n'éclairait pas la demeure du Fils de Dieu. Elle guidait les gens vers une de ses meilleures amies. Lorsque mourut une sainte religieuse du nom de Catherine, Dieu choisit parmi ses millions d'étoiles, une dont les feux étaient plus beaux que ceux des autres, et la posa au-dessus du couvent où la religieuse avait travaillé à faire des hosties. Elle brilla sans cesse, 24 heures par jour, pendant quatre jours. Puis, Dieu la cueillit et la remit à sa place dans le firmament.

Catherine n'aurait jamais cru que Dieu ferait un tel miracle à cause d'elle. Elle était loin de se croire sainte. Elle se considérait comme une religieuse bien humble occupée à faire son travail de chaque jour.

Peu après son sixième anniversaire, Catherine commença la classe. Elle n'était pas une élève exceptionnellement douée. Elle faisait des fautes d'orthographe, et se trompait encore plus souvent en arithmétique. Quant à la géographie, elle croyait que Paris était la capitale de l'Espagne, et Madrid, celle de la France. Son bulletin n'était pas couvert d'étoiles d'or. Il arrivait même qu'elle n'en ait pas du tout. La seule chose, qui la distinguait de ses compagnes et qui lui valut le titre d'élève modèle auprès de ses maîtresses, fut son grand amour pour Notre-Seigneur et sa sainte Mère.

Le démon n'aimait pas Catherine du tout. Il tressaillait et devenait furieux quand il pensait à elle. Quelques fois, il se tordait, s'étirait et se changeait en taureau enragé. Puis, il piétinait et gambadait devant elle en menaçant la pauvre enfant sans défense. Il aurait été assez fort pour la déchirer en morceaux, si Dieu ne l'en avait empêché. Mais le bon Dieu ne permet à personne de traiter ainsi ses amis.

Souvent la maîtresse de Catherine lui demandait: "Que ferez-vous quand vous serez grande?" Avec un sourire et le coeur battant, Catherine lui répondait: "Vous le savez bien, mère, je veux me faire religieuse comme vous".

"Mais si vos parents s'y opposaient, que feriez-vous?" continuait la religieuse. Il semble bien qu'elle connaissait l'avenir. Catherine, toujours souriante, répliquait: "Je demanderais conseil au bon Dieu et j'irais là où Il me guidera".

Peu après son 18e anniversaire, Catherine confia son grand secret à son père, lui disant: "Me permettez-vous d'entrer au couvent, père?" "Non, Catherine", lui dit-il, "j'ai mieux choisi pour toi. Tu épouseras le duc".

La jeune fille savait que son père était sérieux. Quelques mois plus tard, elle épousait le beau duc qui, peu de temps après, accédait au trône. Il fut un très bon mari, ne mettant aucune objection aux heures de prières ni aux oeuvres de charité de son épouse. Son altesse était heureuse.

Quand le roi mourut, sa veuve quitta la Suède pour aller vivre à Rome. Dans la Ville Eternelle, elle visita fréquemment les églises et les tombeaux des premiers martyrs. C'est pendant qu'elle priait sur la tombe de l'un d'eux qu'elle se sentit poussée à entrer dans un monastère. Une semaine plus tard, elle revêtait l'habit religieux et commençait à apprendre les règlements d'une maison religieuse.

L'ancienne élève modèle devint une religieuse modèle, puis une sainte modèle que l'Eglise honore le 22 mars.



Conseils de ménage

Oranges vite épluchées

Certaines oranges à la peau fine s'épluchent avec difficulté. La pulpe s'arrache avec la peau. Vous mènerez à bien cette opération en les trempant quelques instants dans de l'eau chaude. De cette façon, la peau partira facilement, y compris la peau blanche, un peu amère. De plus, vos oranges seront plus juteuses.

Soins du linoléum

Sachez que votre linoléum n'est pas fait pour être mouillé tous les matins. Pour l'entretenir, qu'il vous suffise d'y passer un balai de coton imprégné de liquide à base d'huile de cèdre. Vous n'ignorez pas, j'espère, qu'il ne supporte pas l'encaustique à l'essence minérale, mais exclusivement une cire à la térébenthine.

Papier adhésif

Si vous vous servez d'un papier adhésif pour protéger ou tenir un travail, il se peut qu'il reste des petits bouts de papier collés sur l'ouvrage. Ils se retireront facilement si vous placez dessus une nouvelle bande, que vous décollez aussitôt d'un coup sec. Votre travail sera de nouveau net.

Pour un bouillon clair

Vous obtiendrez un bouillon transparent en faisant bouillir avec le potage une écaille d'oeuf. Avant de servir, passez le bouillon à travers un tamis fin.

Du sucre pour un plat savoureux

Une pincée de sucre dans votre sauce tomate, ou dans le jus de la viande que vous allez braiser rendra cette sauce ou ce plat beaucoup plus savoureux.

Taches de brou de noix

Les noix fraîches laissent des taches sur les mains lorsqu'on les épluche. Ces taches s'enlèveront facilement si vous les frottez avec du vinaigre fort, avant de laver vos mains comme à l'habitude.

Nettoyage des tricots en orlon

Les vêtements en orlon se nettoient tout comme les lainages ordinaires, dans de l'eau savonneuse. Il ne faut ni les frotter ni les tordre, mais seulement les agiter légèrement dans l'eau savonneuse tiède, et les presser doucement. Vous les rincez de la même manière. Pour les sécher, vous les roulez dans une serviette éponge propre; vous les étendez à plat sur un linge sec. Vous repassez au fer tiède.

Pour apprécier la température du fer

Si vous ne possédez pas un fer où sont indiquées les températures de "chauffe" pour les différents tissus, voici un petit aperçu de ce que les tissus supportent:

La soie, 100 degrés; le coton, 120; la laine, 180. Par contre, la soie artificielle ne supporte pas 120 degrés. A cette température, elle colle, ainsi que les tissus synthétiques, qui ne se repassent qu'à 60, 80, au plus 100 degrés.

Mais comment reconnaître ces températures sur votre fer? Si votre fer est entre 60 et 80 degrés, il se touche rapidement avec la main, à 120 degrés l'eau fume dessus, à 180, elle se vaporise d'un seul coup.

Des croquettes "bonnes à croquer"

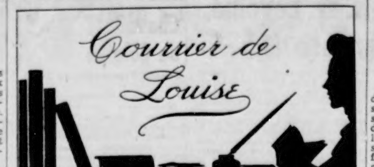
L'étude de l'étymologie est captivante. Après des siècles de traduction et d'usage, certains mots ont évolué au point que leur sens original est devenu obscur. Par exemple, "charpentier" vient du latin "carpentarius" ou carrossier, et "nerveux" dérive du latin "nervosus" qui signifiait musclé ou fort! D'autres mots ont conservé leur sens primitif. On en retrouve plusieurs dans nos livres de cuisine, et les aliments qu'ils décrivent avec précision sont en vogue par tout le pays.

Ainsi, le terme "croquettes" désigne avec justesse les croquantes portions de mélanges épicés ou sucrés, que l'on fait frire en pleine friture et que leur belle couleur dorée rend si appétissantes. "Croquette" vient du français "croquer". Et vous trouverez vraiment "croquantes" les petites croquettes de saumon dans la recette ci-après. Le Conseil Canadien des Pêcheries souligne qu'elles constituent également un délicieux mets principal quand on substitue au saumon du thon, de la chair de crabe ou tout poisson cuit et déchiqueté.

Croquettes de saumon au riz

- 3 c. à table de beurre
- 3 c. à table de farine
- ¾ tasse de lait
- ½ tasse de riz cuit
- ½ tasse de fromage de type fondu, râpé
- 2 c. à table d'oignon râpé
- 1 tasse de saumon en conserves (une boîte d'environ 7 onces)
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- Un soupçon de cayenne
- ½ c. à thé de moutarde en poudre
- 1 oeuf
- 1 c. à table d'eau
- Fine chapelure de pain enrichi
- Graisse pour pleine friture.

Faites fondre le beurre et incorporez-y la farine. Incorporez graduellement le lait et brassez sur feu modéré jusqu'à épaississement. Incorporez le reste des ingrédients sauf l'oeuf, l'eau, la chapelure et la graisse. (Si le temps le permet, faites refroidir le mélange pour qu'il se manipule mieux.) Façonnez le mélange en boulettes. D'autre part, mélangez l'oeuf et l'eau en battant légèrement. Plongez les boulettes de saumon dans le mélange d'oeuf, puis roulez-les dans la chapelure. Faites frire en pleine friture très chaude (385°F.). (A cette température, un cube d'un pouce de pain du jour se dore en 40 secondes environ.) Laissez frire les croquettes jusqu'à teinte dorée, environ 2 minutes. Egouttez sur un papier absorbant. Rendement: environ 24 petites croquettes, ou 4 à 6 portions. Vous pouvez, au goût, servir avec sauce tartare, sauce tomate ou sauce chili.



Q. — D'après l'ancienne coutume, l'homme tenait toujours la droite et sa femme la gauche. J'ai constaté que dans l'église, lors d'un récent mariage, l'homme a gardé la droite et la femme la gauche, mais on dit que selon la mode moderne, après le mariage, la femme prend la droite et le mari la gauche en tout et partout. Est-ce bien exact? J'aimerais aussi savoir s'il est vrai de dire qu'on n'importe qui peut servir de témoin à un mariage. Le père de la mariée étant mort, sa mère peut-elle être le témoin officiel de ses enfants? On dit que d'après les nouveaux règlements, c'est un homme qui doit leur rendre ce service. Merci. — LE GRAND JAUNE.

R. — L'ancienne coutume n'a pas changé. La mariée entre au bras gauche de son père et se place à la gauche du marié pour la cérémonie. Pour la sortie, elle appuie sa main droite au bras gauche de mon mari. Quand un homme et une femme marchent dans la rue, cependant, celui-ci marche du côté le plus rapproché de la chaussée, donc il garde la gauche et elle s'appuie à son bras droit.

Si vous voulez bien dire le témoin officiel au mariage, toute personne ayant l'âge de raison peut l'être, en ce qui regarde la validité du sacrement. Pour sa licéité, les témoins doivent être catholiques. La coutume veut qu'un homme conduise la mariée à l'autel. Quand son père est décédé, elle demande soit son parrain, un frère, un oncle ou un ami de la famille.

* * *

R. — A "UN QUI VOUS LIT". S'il est un lieu où l'on puisse, à la rigueur, se permettre l'usage de la gomme à mâcher, c'est bien au cinéma. On doit, cependant, le faire discrètement. Vous vous souviendrez sans doute d'avoir eu à vos côtés de ces personnes qui ont le don de la faire "craquer". C'est pour le moins énervant. En général, une personne bien élevée n'en fait usage que pour faciliter la digestion, et jamais en public.

* * *

Q. — Voudriez-vous me dire combien de temps on porte le deuil d'un mari, de ses parents, de ses frères et soeurs et de ses enfants? Est-ce que le blanc, le gris et le bleu peuvent être portés après trois mois? Et pendant combien de temps doit-on porter les bas noirs? Je vous remercie. — UNE LECTRICE RECONNAISSANTE et CURIEUSE.

R. — Dans l'intérêt général des lecteurs et lectrices, j'ai combiné deux lettres reçues la même semaine. Je vous remercie toutes deux de vos bonnes remarques et de votre assiduité à lire le courrier. Voici donc les règles générales du deuil, libre à vous de les adapter aux coutumes des endroits où vous habitez et aussi aux moyens dont vous disposez, vous souvenant toujours que le deuil est une marque de respect pour les disparus et non pas une affaire de mode.

Pour un mari, on porte un an et demi de grand deuil en noir avec une touche de blanc (on ne porte plus les bas noirs) et six mois de demi-deuil en noir et blanc. On peut, vers la fin de cette période porter le mauve. Pour un père ou une mère et même les beaux-parents, on porte maintenant six mois de grand deuil et six mois de demi-deuil. Le même deuil se porte pour les grands enfants.

Pour les frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, on porte six mois de grand deuil et six mois de demi-deuil, ainsi que pour les grands-parents. On ne porte plus le deuil pour les petits-enfants ni pour les cousins. Les jeunes enfants ne portent pas le deuil. Au Canada, les hommes se contentent de porter une cravate noire pendant la période de leur deuil.

En été, on peut porter le deuil en blanc, le gris et le bleu marine ne sont pas des couleurs de deuil.

* * *

Q. — Je désire suivre un cours d'infirmière licenciée. Pourriez-vous me dire quelles sont les aptitudes requises, de même que le grade scolaire exigé? Pourrais-je suivre ce cours dans un hôpital de la région?

R. — Je vous félicite de votre belle initiative. Il y a trop peu de nos jeunes Canadiennes françaises qui choisissent cette belle profession, je dirais même vocation, car en réalité c'en est une. Il faut posséder une bonne santé, une certaine facilité à étudier, le désir véritable de soigner les malades et non seulement celui d'une bonne rémunération et beaucoup de dévouement. On exige au moins le certificat de onzième grade, et celui du douzième est souvent demandé. Tous les hôpitaux ne possèdent pas d'écoles d'infirmières, il vous faudrait vous renseigner auprès de ceux de votre région à ce sujet. Les cours durent trois ans et sont partagés entre l'étude et les travaux pratiques. Pour celles qui ne possèdent pas les diplômes nécessaires, on donne des cours de garde-malade auxiliaire qui durent environ dix-huit mois et qui donnent droit à un diplôme, mais pas au titre d'infirmière licenciée.

LOUISE.





Numéro du patron: 9253
Grandeurs: 12½ à 24½
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

L'action de la "Légion de Marie" transforme des détenus endurcis

OTTAWA — Sous la plume du R. P. Roger-Marie Charest, s.m.m., dans une récente livraison de "La Semaine Religieuse de Québec", l'on voit comment les détenus de la prison de Folsom, en Californie, ont été transformés par l'action de la "Légion de Marie". Ce mouvement d'action catholique et de sanctification personnelle a été fondé à Dublin, Irlande, il y a 35 ans. Il s'est répandu depuis dans le monde entier, en dépit des strictes obligations qu'il impose à ses membres.

"Une science qui transforme les éléments en énergie atomique, c'est merveilleux, mais c'est bien humain. Une armée qui transforme des lâches en héros, c'est plus merveilleux, bien qu'encore tout à fait humain. Mais une organisation qui porte en elle-même le pouvoir de changer le coeur de l'homme pour l'élever, et l'élever sans cesse au plan surnaturel, voilà qui est surhumain, pour ne pas dire divin.

Que tel soit l'apanage de la "Légion de Marie", l'histoire du praesidium des forçats de Folsom en est un témoignage.

La prison de Folsom, en Californie, n'est pas des mieux réputées. Ses quelque 3,000 détenus, classés dans la catégorie des "criminels endurcis", ne semblaient pas fournir l'étoffe propre à une organisation d'action catholique, telle que la "Légion de Marie".

Cependant, Marie, mère de Miséricorde, qui comprend si bien nos misères humaines, sait toujours découvrir, au fond du coeur des plus déshérités de ses enfants, quelques étincelles de bonté et d'espoir. Aussi voulut-elle avoir son praesidium de la "Légion de Marie" parmi les "forçats" et les "voyous" de la prison de Folsom.

L'ambition de l'aumônier d'établir la "Légion de Marie", parmi les prisonniers, avait fait sourire plus d'un sceptique. Mais M. l'abbé O'Toole, prêtre d'un zèle éprouvé, n'était pas homme à se laisser intimider par les obstacles réels que présentait un tel projet.

— Mais, M. l'aumônier, vous n'avez pas de sujets aptes à devenir légionnaires? Vous n'y pensez pas: des forçats légionnaires!

— Saint Paul a bel et bien été un grand persécuteur de l'Eglise. Cela ne l'empêcha pas de devenir — par la grâce de Dieu, bien entendu — l'Apôtre par excellence . . .

— Oui, si vous voulez; mais le but de la "Légion", c'est de faire de l'apostolat, n'est-ce pas? Fait-on l'apostolat avec des "voyous"?

— Il faut s'entendre. Non, si on les laisse "voyous". Il faut les sanctifier. Or, si je ne m'abuse, c'est justement le but premier de la "Légion de Marie" de sanctifier ses apôtres. Je lis, à la page 14 du "Manuel de la Légion": "La Légion de Marie a pour but la sanctification personnelle de ses membres". Et encore, à la page 52: "La Légion ne se propose pas telle ou telle oeuvre extérieure en particulier; elle a pour objet principal la sanctification de ses membres".

— Tout de même, M. l'aumônier, il vous faudra les sanctifier, au moins un peu, avant de les enrôler dans la "Légion", et de les lancer dans l'apostolat, dans cette prison!

— Cela, monsieur est le travail de la sainte Vierge; car, après tout, c'est sa "Légion" à Elle. Tout ce que la "Légion" demande, c'est la bonne volonté. C'est pourquoi, je crois dans cette parole du "Manuel": "Le seul moyen de s'assurer si les sujets conviennent ou non, c'est de les essayer, de les voir à l'oeuvre" (p. 110).

— Vous vous attendez donc, à un miracle "tout rond"?

— Pas tout à fait, car, pour atteindre ce but de sanctification de ses membres, la "Légion" s'appuie en tout premier lieu sur leur assistance aux diverses réunions, tenues dans une atmosphère de prières et d'autres actes religieux tels que le reste en est imprégné" (p. 52).

Voilà comment la sainte Vierge fera son oeuvre! L'avenir devait donner raison à M. l'abbé O'Toole. Quelques mois plus tard, le Praesidium Notre-Dame-de-la-Victoire (c'est le nom significatif que lui donna l'aumônier) comptait 9 membres actifs et 15 auxiliaires. Au lieu de 20 assistants à la messe bimensuelle, on en comptait 80. Pour ce qui est des classes de catéchisme, il y avait eu une augmentation de 300 pour cent et, pour les communions, de 200 pour cent. Jamais, de mémoire d'aumônier, on avait vu pareil spectacle! Marie faisait son oeuvre!

Lisez ces extraits d'une lettre écrite de la main d'un des "forçats", devenu légionnaire actif, et dites-moi si j'exagérais en affirmant que la "Légion" possède en elle-même le pouvoir de transformer le coeur de l'homme. Le légionnaire écrit à un prêtre de ses amis:

"Cher Père, je suis maintenant tout à fait sous la direction de l'aumônier catholique de la prison. J'apprécie les responsabilités qu'il m'a données et la confiance qu'il a placée en moi. La "Légion de Marie" fait des progrès remarquables ici.

"Je suis actuellement à la recherche de 4 soutanes et d'autant de surplis. N'en auriez-vous pas d'usages? Nous pourrions les repriser et les donner à nos nouveaux enfants de choeur. Car nous venons de former une société de servants de messe, dont huit hommes qui sont déjà complètement au courant. Nous espérons pouvoir les mettre tous en ligne pour Noël.

"J'ai obtenu la conversion de 15 non-catholiques. D'autres ont été ramenés à la pratique des sacrements qui s'en étaient éloignés depuis plus de 25 ans. Bien sûr, il m'a fallu, pour tout cela, l'aide de notre sainte Mère. Je suis certain qu'Elle est aussi heureuse que moi de ces magnifiques succès. N'est-ce pas en effet une merveille?

"Certains ont de la peine à comprendre que l'on puisse obtenir de pareils miracles. Pour moi, qui suis maintenant habitué à ce travail, cela me paraît tout naturel. Je commence en effet à réaliser ce que signifient ces deux mots: "Humilité et charité". Qui eut dit, cela de moi il y a seulement quelques années?"

Après un tel témoignage, chers lecteurs, est-il exagéré de dire que la "Légion de Marie" porte en elle-même le pouvoir de transformer ses membres, et par eux, le monde entier? N'est apôtre véritable que celui qui est saint. Sanctifier ses membres d'abord, voilà le but premier de la "Légion de Marie".

Sommeil de 22 ans d'une jeune femme

VARSOVIE — Après avoir dormi 22 ans sans interruption, une femme de Futoma, dans la région de Rzeszow, s'est réveillée trois semaines avant de mourir, annonce le journal "Zycie Warszawy".

Atteinte d'une méningite en 1935, Mme Paulina Rybka s'endormait une première fois pendant cinq mois et, après un court réveil, sombrait de nouveau dans un sommeil qui dura cette fois 22 ans.

Obéissant aux voeux de la malade, qui ne voulait pas être hospitalisée, sa famille l'a nourrie pendant tout ce temps une fois par jour avec du pain trempé dans du lait.

Nouveau diamant en vente à $2 millions

NEW-YORK — Un diamant nouvellement taillé et que son propriétaire décrit comme le plus beau au monde a été montré au public pour la première fois à New-York et mis en vente. Le prix: $2 millions.

Son propriétaire, le diamantaire Harry Winston, a déclaré que son chef tailleur avait passé 1,400 heures pour réaliser les 143 facettes de la pierre de 128 carats qui mesure environ 5 centimètres de long. Avant la taille, le diamant pesait 426 carats.

LA GRANDE AVENTURE DU MARIAGE

C'est dans le mariage que se manifeste le plus grand amour humain puisqu'il nécessite le don intégral de tout l'être: corps, âme, esprit. Les époux qui ne veulent pas admettre ce fait et qui diminuent, souvent à leur insu, la qualité de leur amour par des sentiments d'égoïsme, ne peuvent pas être parfaitement heureux. L'amour, répétons-le, est essentiellement altruiste et est fait de délicatesse, de concession mutuelle et de désintéressement.

Nulle personne engagée dans la grande aventure du mariage ne peut ignorer les droits et les devoirs qu'elle comporte. Il faut donc connaître ces droits et ces devoirs. Le cours "Mariage et Bonheur" a été conçu spécialement dans le but de renseigner les époux sur ces graves questions, de leur faire prendre conscience ainsi des obligations de leur mission magnifique.

Augmenter le bonheur de son conjoint, de son foyer, n'est-ce pas l'idéal de tous les époux, de vous sans doute, madame, monsieur? "Mariage et bonheur" vous aidera à atteindre votre idéal; vous y découvrirez de la joie, de l'amour, de la paix pour toute votre vie à venir. Vous repasserez ensemble dans la chaleur et l'intimité de votre maison tous les grands principes de vie chrétienne concernant le mariage. Qui sait si vous ne dénicherez pas dans ces dix leçons un bonheur nouveau? Le bonheur n'est pas un état acquis une fois pour toutes. Non, ce serait trop facile et trop beau . . . Le bonheur a besoin de se renouveler, de s'entretenir, de s'élever. Le cours "Mariage et bonheur" vous enseignera les moyens de conserver VOTRE bonheur, de l'emmitoufler pour le préserver des mauvais vents et des perturbations de la température.

Comme il est touchant de lire les témoignages d'époux qui ont déjà suivi ce cours et qui nous crient littéralement leur joie. Voici un exemple: "Nous avons suivi ce cours "Mariage et bonheur" avec un intérêt grandissant, car tellement de points s'appliquent à notre cas. La lumière que vous avez fait jaillir ne pouvait que les mettre en évidence et nous avons pu apporter une grande amélioration sur beaucoup de choses. Il reste encore quelques points faibles que nous essayons de travailler. Nous sommes certains de pouvoir y parvenir avec l'aide de Dieu. Grâce à votre cours, nous en arriverons un jour à un bonheur sans égal".

Entendre parler de foyers heureux, enfin! Vous aussi, mesdames, messieurs, vous pouvez augmenter votre bonheur et celui de vos enfants, en vous inscrivant au cours "Mariage et bonheur". Ne doutez pas, le bonheur des époux se mesure à la manière dont ils connaissent leurs devoirs mutuels, les comprennent, les estiment et les vivent. Pour obtenir plus de renseignements sur ce cours, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de l'envoyer à l'adresse indiquée.

* * *

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, des renseignements sur le cours MARIAGE ET BONHEUR.

NOM ....

ADRESSE ....

Service MARIAGE ET BONHEUR
Le Centre Catholique
1, rue Stewart, Ottawa, Ont.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 43—No 49

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de la Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75. T.F.

ON DEMANDE — Le camp Notre-Dame a besoin de 3 cuisinières, une en charge et 2 assistantes, pour les camps d'été, du 1er juillet au 10 août environ. S'adresser à l'archevêché. Téléphone: 20-4307. 49-998-50P.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. Téléphone: 23-6741. 42-894-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces, non meublé. Complètement privé. S'adresser à 316, rue Notre-Dame. Téléphone: 23-1161. 48-975-49P.

A LOUER — St-Boniface — Logement au 1er étage. $25 par mois. S'adresser à 559, rue Cherrier. Téléphone 20-3392. 48-986-50C.

A LOUER — Norwood — Chambre meublée. Linge inclus. S'adresser à 273, rue Eugénie. 48-983-50C.

A LOUER — St-Boniface — 2 chambres meublées. Usage du téléphone. Téléphonez à 20-1745. 48-990-49C.

A LOUER — St-Boniface — Chambres avec facilités de cuisine. A 3 minutes de l'hôpital. Prix: $25, $20, et $15. Téléphonez à 93-2870. 48-972-49C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces $55. S'adresser à 582, rue St-Jean-Baptiste. 49-1005-51C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Complètement privé. Libre le 15 mars. S'adresser à 491, ave Provencher. Téléphone: 20-8722, après 5 h. 49-1003-49C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces. 3e étage. Adultes de préférence. Téléphonez à 23-3595. 49-1002-49C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 grandes pièces. Possession immédiate. Adultes de préférence. S'adresser à 505, rue Ritchot. Téléphone: 93-4279. 49-1001-49C.

A LOUER — St-Boniface — Appartement de 6 pièces au 1er étage. Libre le 1er avril. Téléphone: 23-3393. 49-1000-51C.

A LOUER — Norwood — Logement de 3 pièces. Complètement privé. Près du Précieux-Sang. Près autobus. Nouvellement décoré. Libre 1er avril. Téléphone, 20-2516. 49-999-49C.

A LOUER — St-Boniface — 2 chambres meublées pour jeune homme. Près autobus. S'adresser à 481, rue Ritchot. 49-997-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Maison moderne de 5 pièces. Libre 15 avril. Chauffage automatique. S'adresser à 407, rue de la Morénie. 49-1011-50C.

A LOUER — Norwood — Rue Eugénie. Logements de 2, 3 ou 5 pièces. Libres. Téléphonez à 20-8178 ou 93-2134. 49-1010-49C.

A LOUER — St-Boniface. — Logement. S'adresser à 536, rue Aulneau. Téléphone: 20-1379. 49-1009-50C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces avec salle de bains privée. S'adresser à 677, rue Taché. 48-976-49C.

A LOUER — St-Boniface — Beau logement de 3 pièces. Salle de bains privée. Aussi, grande chambre meublée pour homme. Téléphone: 23-3056. 49-1008-51C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces. Propre. Salle de bains privée. Libre. S'adresser à 472, rue Ritchot. Téléphone: 23-3056. 49-1007-49C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée avec facilités de cuisine. Près autobus. Téléphone: 23-4546. 49-1006-51C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre avec entrée privée. S'adresser à 518, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 23-6283. 49-1004-49C.

A LOUER — St-Boniface — 265, ave Provencher. Chambre simple pour demoiselle. Facilités de cuisine. $15. Téléphonez à: 93-4912 ou 23-6475. 49-1012-49C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces non-meublé. Entrée et salle de bains privées. 2e étage. Nouvellement décoré. Très central. Possession immédiate. S'adresser à 153, rue Masson (porte arrière), après 5 47-960-51C.

A VENDRE — Deux allées de quilles. S'adresser à M. Cyrille Hébert, St-Malo, Man. 49-996-50C.

A VENDRE — Automobile "Météor" '51. 4 pneus neufs, chaufferette et radio. En bon état. S'adresser à 362, Place Gaboury. Téléphone: 20-9256. 47-963-T.F.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. Tél.: 56-5186. 42-896-T.F.

A VENDRE — A 12 milles de St-Boniface, dans village canadien-français, sur la route no 59. Maison de 26' x 28' sur grand lot de 130' x 190'. Garage et bonne eau. S'adresser à M. Joël d'Auteuil, Ile-de-Chênes, Man. 47-939-50C.

A VENDRE — Boucherie-épicerie dans un bon village canadien-français à trente milles de la ville. Chiffre d'affaires: $50,000. Pour comptant. S'adresser à Boite 936, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 45-936-51C.

A VENDRE — Sur grande route, près de deux villages. Centre canadien-français. ¾ de section propre à culture mixte. Bons bâtiments. Bonne école. Comptant requis, $12,000. Balance à termes. S'adresser à Boite 994, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 49-994-52P.

A VENDRE, SANS FRAIS DE COMMISSION — Grande maison 30' x 30', 2 étages et cave à la grandeur. Sur beau lot de 75' x 100' longeant rivière dans village français de 1,500. A 27 milles de Winnipeg, ayant hôpital, église, école grade 12, autobus, train et centre récréatif. Plomberie double. "Stoker" et système à eau chaude; 2e étage se loue comme logement privé. Termes plus que raisonnables. Echangerais pour une maison de ville. Téléphone 23-4278 ou s'adresser à 422½, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. 48-988-49C.

Décès de M. J.-H.-N. Léveillé, pionnier de la paroisse du S.-C.

M. J.-H.-N. (Napoléon) Léveillé est décédé à l'hôpital St-Boniface le mercredi 6 mars, à l'âge de 74 ans. Il est né à Montréal le 20 décembre 1882, et il avait été au service de la banque d'Hochelaga, devenue la Banque Canadienne Nationale, de 1902 à 1950.

Venu au Manitoba en 1904, il fut gérant de la succursale de St-Boniface de cette banque, de 1911 à 1950.



M. Léveillé était un des membres fondateurs de l'Association d'Education et fut trésorier de cette organisation pendant 25 ans. Depuis 50 ans, il faisait partie de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

M. Léveillé fut pendant nombre d'années membre et même président de la Commission scolaire et paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg. Paroissien de la première heure, homme intègre et éclairé, il a pris part à toutes les difficultés financières d'une paroisse naissante. Ses conseils ont été d'un précieux secours pour les pasteurs de la paroisse et ses confrères membres de la Commission scolaire. Malade depuis plusieurs années, mais conservant son bon esprit et sa gaieté, il n'a cessé de s'intéresser à la paroisse qui lui était toujours chère.

Lui survivent ses deux fils, Brunelle, gérant de la Canadian Publishers Limited, et Gérard, chimiste en chef de la Compagnie International Laboratories Ltd; une soeur, Mme M.-E. Dufresne, de Montréal, et ses deux brus, Hélène et Jeanne Léveillé, ainsi que six petits-fils, plusieurs neveux et nièces, dont Mlle Irène Faubert qui habitait chez lui depuis plus de 20 ans et qui a été pour lui un puissant soutien moral durant l'épreuve de sa longue maladie. Son épouse, née Nella Brunelle, est décédée en 1942.

Les prières seront dites au salon mortuaire Desjardins, à 8 h., vendredi soir. Le service aura lieu à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, à 9 h. 30, samedi matin. L'inhumation se fera dans le cimetière de La Salle, Man.

PETITE NOTE

Une vente d'objets usagés, au bénéfice de l'hôpital des enfants, aura lieu à la salle Ukrainian Nation, 935, rue Main, en face du marché civique, près de l'avenue Selkirk, le 15 mars entre 9 h. du matin et 10 h. du soir.

Expositions à la Galerie des Arts de Winnipeg

Les oeuvres d'Ossip Zakine sont actuellement exposées à l'Auditorium de Winnipeg. Cette exposition, qui durera jusqu'au 17 mars, comprend des bronzes, aquarelles et dessins.

Du 24 mars au 7 avril, la Société des Artistes du Manitoba tiendra son exposition annuelle.

L'Auditorium de Winnipeg, situé sur la rue Vaughan (entrée sud), est ouvert tous les jours de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.; le dimanche, de 2 h. à 5 h. p.m.; les mardis et jeudis, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m., excepté quand il y a concerts le soir (7 h. 30 à 8 h. 30).

Saint-Charles

Nos malades

Le 4 mars, notre ancien curé, le R. P. Clément Lépine, O.F.M., actuellement chapelain chez nos religieuses, entrait à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Mme E. Good, âgée de plus de 80 ans, est aussi à l'hôpital général de Winnipeg où elle a dû subir une opération. Sa condition est bonne.

Çà et là

Mme Desjardins est retournée dans sa famille à Ste-Amélie, après avoir visité sa fille, Mme Cahill.

M. l'abbé C. Vachon, curé de Ste-Amélie, est allé en voyage d'affaires à Winnipeg et a profité de l'occasion pour visiter ses soeurs, Mme Hamel, de Lorette, et Mme Brière, de St-Charles.

Le R. P. R. Chabot, O.F.M., curé, et M. l'abbé C. Vachon étaient les hôtes d'honneur à une réunion intime chez Mme Brière, à l'occasion du départ de M. et Mme Gauthier. Quelques parents et quelques dames du "Ladies Guild" organisèrent une veillée-surprise en leur honneur et leur présentèrent un cadeau-souvenir.

M. Desjardins et Mlle Langlois, de Ste-Amélie, visitaient M. et Mme Cahill.

M. et Mme Bernard Gauthier nous ont quittés pour aller s'établir à Calgary, Alta. Nous leur souhaitons bien du succès dans leur nouvelle entreprise.

M. et Mme Aurèle Hébert et leurs deux petites filles nous sont revenus après avoir passé quelques mois à St-Pierre, Man.

On nous assure que les égoûts de la rue de St-Charles seront la première entreprise du printemps.

Un pont, chose rêvé depuis longtemps par les gens de St-Charles, deviendra enfin une réalité. Le terrain a été acheté pour la construction d'un chemin et le travail a été commencé cet hiver sur la rivière Assiniboine. Le pont et le chemin seront à peu de distance à l'ouest de l'église.

Le dimanche 3 mars, l'exécutif de Kirkfield, sous la direction de Mme J. St-Clair, tenait sa première soirée au profit de l'église. Dans l'après-midi, il y eut jeux, bingo, pêche. Puis, un goûter fut servi. Le soir, à 7 h. 30, il y eut représentation cinématographique, bingo, roue de fortune, tirage de billets, vente de pâtisseries et bonbons. Un autre goûter termina la soirée. Nos remerciements à Mme St-Clair et à tous ceux et celles qui ont si bien coopéré à faire de cette veillée un succès. Merci aussi à tous ceux qui y ont assisté.

N'oublions pas que le dimanche soir 31 mars, il y aura un grand souper aux fèves servi au soubassement de l'église. Une soirée récréative suivra le souper. Bienvenue à tous.

Trois de nos jeunes demoiselles seront élues candidates à une réunion du C.Y.O. et la gagnante sera couronnée reine lors de la grande soirée. Des billets de la rafle seront vendus pour le choix de cette dernière.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Initiation

Nous vous parlions dans la dernière chronique d'une initiation projetée pour le mois de mai prochain. Avouons que nous étions pessimiste. A l'assemblée du 28 février dernier, les demandes de nouveaux candidats affluaient et la date de cette fameuse entreprise fut fixée au deuxième dimanche d'avril. Il y aura donc une initiation en cinq semaines, soit le 14 avril prochain. Il ne reste que peu de temps aux indécis de prendre enfin une décision qu'ils ne regretteront jamais. Le Grand Chevalier et son exécutif nous promettent une initiation des bons vieux temps. Il y aura du nouveau.

Nous invitons les autres Conseils qui désireraient profiter de l'occasion pour faire initier des candidats à se mettre en communication avec le Grand Chevalier R.-A.-L. Mercier. Bien qu'assurés d'une grosse classe, nous sommes prêts à rendre la politesse aux autres Conseils qui ont eu l'amabilité de se charger de nos candidats dans le passé.

Assemblées

Aux assemblées régulières du 14 et 28 mars prochain, nous ferons lecture de nouvelles applications. Veuillez voir à ce que ces demandes soient en règle, les formules complétées et l'inquisition des sujets faite à fond.

Grande rafle

A l'assemblée d'Etat tenue le 3 mars dernier, le grand tirage de la fameuse rafle était fait en présence de tous les dignitaires manitobains de la Chevalerie. Cette rafle a remporté un gros succès.

Félicitations aux heureux gagnants et un gros merci à tous ceux qui se sont dévoués pour la cause de l'information catholique. Signalons à notre Conseil les noms des Frères A.-H. Côté, organisateur, R.-A.-L. Mercier, Elie Trottier et E. Girard.

BISTOURI.

Un protestant discute la question scolaire

La quatrième d'une série de conférences sur la question scolaire manitobaine sera donnée par un protestant, le Dr Andrew Moore, membre de la commission scolaire de Winnipeg, membre du conseil aviseur du Département d'Education et ancien inspecteur des écoles secondaires de la métropole.

La série, organisée par les Anciens du Newman Club, a lieu au Collège St-Paul, les jeudis soir, à 8 h.

Conditions d'un concours de cantiques à Ste Anne

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Les Pères Rédemptoristes canadiens, gardiens du Sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, vont célébrer en 1958 le troisième centenaire de Ste-Anne-de-Beaupré. A cette occasion, ils invitent les compositeurs de musique, canadiens ou autres, à un concours de cantiques populaires à la bonne sainte Anne. Le but du concours est d'enrichir le répertoire. Ce concours est entièrement subventionné par l'Imprimerie Thérien Frères, 8125, boulevard St-Laurent, Montréal 11.

Voici les règlements du concours:

1. Le Sanctuaire décernera 3 grands prix, soit $350, $150, $50, plus quelques prix de $10 si d'autres cantiques dénotent une réelle valeur, au jugement unanime du jury.

2. Les cantiques primés, texte et musique, deviendront la propriété du Sanctuaire qui en acquiert par le fait même les droits d'auteurs, d'imprimerie et de publicité.

3. Le sujet traité se rapportera à la grande thaumaturge de Beaupré, comme ses prérogatives, son rôle dans le plan divin, les exemples de sa vie, son glorieux privilège de mère de la Vierge Immaculée, l'histoire de son Sanctuaire et son influence historique, les miracles.

Musique nouvelle

4. La musique des cantiques devra être nouvelle et inédite. Quant aux paroles, il est souhaitable qu'on en fasse de nouvelles. Si l'on utilise des paroles déjà publiées, on devra en indiquer la provenance et produire l'autorisation de l'auteur ou de l'éditeur, s'il y a lieu de le faire.

5. Les cantiques seront simples, pieux, d'inspiration populaire et reflétant le caractère traditionnel du cantique à sainte Anne.

6. Les cantiques comporteront un refrain destiné à être chanté par la foule. Les couplets sont destinés à un soliste ou à une chorale.

7. On peut présenter les cantiques avec ou sans accompagnement.

8. Un musicien peut retenir les services d'un parolier, mais en cas de succès, il retribuera lui-même son collaborateur.

9. Le même candidat peut soumettre plus d'une oeuvre, s'il le désire.

10. Le concours finit le 15 mai 1957.

Le jury

11. Le jury sera composé de 5 musiciens compétents, résidant à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Il rendra son verdict vers le 1er juin 1957.

12. Le jury se réserve le droit de refuser tel ou tel des prix mentionnés plus haut, s'il est unanime à reconnaître que les pièces soumises ne le méritent pas.

13. La décision du jury sera finale et sans appel.

14. Les copies soumises ne devront pas révéler l'identité du candidat. Elles seront signées d'un pseudonyme. Le pseudonyme sera inscrit et dévoilé sous enveloppe cachetée accompagnant le cantique. Cette enveloppe cachetée contiendra le nom, prénom, adresse, numéro de téléphone (si possible) du candidat.

15. Les manuscrits non primés ne seront retournés que si demande en est faite par écrit dans les quinze jours qui suivront la proclamation et contre réception d'une enveloppe affranchie.

16. Les demandes de renseignements, les copies des conditions du concours, les manuscrits du concours devront être adressés: R. P. Jacques-Aimé Lambert, C.Ss.R., Monastère des Pères Rédemptoristes, 560 est, boulevard Crémazie, Montréal 11, P.Q

Pays indépendant en Afrique anglaise

LONDRES — Un nouveau chapitre de l'histoire africaine s'ouvrit le 6 mars, date à laquelle près de 5,000,000 de noirs de la Côte-de-l'Or, une colonie britannique, deviennent les citoyens d'une nation indépendante appelée Ghana au sein du Commonwealth.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of ULRIC DUFOUR, late of the Village of Elie, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 9th day of April, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 28th day of February, A.D. 1957.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of MARY MELVINA HEUCHERT (nee Rousseau) late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Widow of Johann Heuchert, late of the same place, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 10th day of April, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of March, A.D. 1957.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the
Toronto General Trust Corporation,
Administrators.